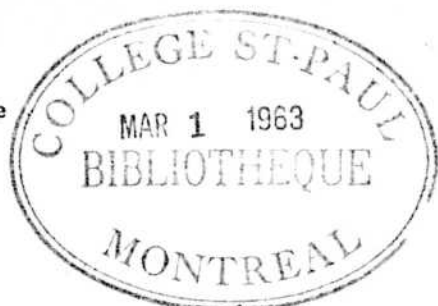


19^{ème} Année
No 74



MONTREAL
Juin 1933

Revue Trimestrielle Canadienne

Art de l'ingénieur—Economie politique et sociale—Mathématiques
Législation—Histoire—Statistique—Architecture—Sciences
Hygiène—Industrie—Forêts—Finances—Transports.

SOMMAIRE

Pages

113—	I. Civic Centres.....	Olivier MAURALT, P.S.S.
121—	II. La Querelle des Classiques et des Roman- tiques dans le Canada français au XIX ^e siècle (1824-1894).....	Séraphin MARION
147—	III. La Géographie moderne.....	Émile MILLER
165—	IV. La Société Historique de Montréal.....	Aegidius FAUTEUX
178—	V. Zigzags autour des Endocrines.....	Antonio BARBEAU
183—	VI. Le Système corporatif au treizième siècle....	Berthe DELISLE
199—	VII. Foreign Trade.....	Albert LEDUC
212—	VIII. Revue des Livres.....	
221—	IX. Vie de l'École et de l'Association.....	

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
MONTREAL

COMITÉ DE DIRECTION:

Président: Mgr J.-Vincent PIETTE, Recteur de l'Université de Montréal.
Membres: MM. Aurélien BOYER, Principal de l'École Polytechnique.
Augustin FRIGON, Directeur de l'École Polytechnique.
Arthur AMOS, Chef du service hydraulique de la Province de Québec.
Victor DORÉ, Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales.
Alfred FYEN, Professeur à l'École Polytechnique.
Léon-Mercier GOUIN, Avocat.
Théo-J. LAFRENIÈRE, Professeur à l'École Polytechnique.
Olivier LEFEBVRE, Ingénieur en chef, Commission des Eaux courantes.
Olivier MAURALT, p.s.s. Curé de Notre-Dame.
Edouard MONTPETIT, Professeur à l'Université de Montréal.
Antonio PERRAULT, Professeur à l'Université de Montréal.
Arthur SURVEYER, Ingénieur Conseil.
L. BRUNOTTO, Bibliothécaire de l'École Polytechnique.
Armand CIRCÉ, Professeur à l'École Polytechnique.
Secrétaire de l'Association des Anciens Élèves.

COMITÉ D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION:

Président: Arthur SURVEYER
Membres: MM. Édouard MONTPETIT, Arthur AMOS, Augustin FRIGON,
Olivier MAURALT, Théo-J. LAFRENIÈRE, Antonio PERRAULT,
Olivier LEFEBVRE, Léon-Mercier GOUIN.
Rédacteur en chef: Édouard MONTPETIT.
Secrétaire de la rédaction: Léon-Mercier GOUIN.
Secrétaire Général: Augustin FRIGON.
Trésorier: Aurélien BOYER.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Le Canada et les États-Unis \$3.00 — Le numéro .75 cents
Tous les autres pays \$4.00 — Le numéro \$1.00

La Revue Trimestrielle Canadienne paraît quatre fois l'an: en mars, juin, septembre décembre.

La Revue est accessible à la collaboration de tous les publicistes, spécialistes et hommes de profession; mais la Direction n'entend pas par l'insertion des articles assumer la responsabilité des idées émises.

Tous les articles insérés donnent droit à une indemnité calculée par page de texte imprimée ou de graphiques. Les manuscrits ne seront pas rendus.

La reproduction des articles publiés par la Revue est autorisée, à la condition de citer la source d'où ces articles proviennent et de faire tenir un exemplaire à la Revue.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il aura été envoyé un exemplaire à la Rédaction.

Adresser toute communication pour les abonnements, publicité, collaboration etc. directement à:

LA REVUE TRIMESTRIELLE CANADIENNE
Lancaster 9208.

1430, rue Saint-Denis,
Montreal

OUVRAGE DE
MANUFACTURE

BOIS DE TOUTES
SORTES

Finissage général
d'intérieur

Portes, Châssis,
Moultures, Etc.

BENOIT & MATHIEU

1215, rue Saint-Timothée

Montréal

HArbour 6243

Agents vendeurs des produits

DURALITH

Perfectionnés par les architectes
pour façonner les murs.

Planche murale
"BEAVER BOARD"

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

*Comprend les facultés et écoles
suivantes :*

FACULTÉS

THÉOLOGIE - DROIT

MÉDECINE - PHILOSOPHIE - LETTRES

SCIENCES

CHIRURGIE DENTAIRE



ÉCOLES

PHARMACIE - SCIENCES SOCIALES

POLYTECHNIQUE - INSTITUT AGRICOLE D'OKA

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

OPTOMÉTRIE - MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE

TOURISME



Pour tous renseignements, s'adresser au

Secrétariat général

1265, rue St-Denis

Montréal

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique. Musée Commercial et Industriel.

Décerne les diplômes de Bachelier en sciences commerciales, Licencié en sciences commerciales, de Docteur en sciences commerciales, et Licencié en sciences comptables. Ce dernier diplôme donne droit d'admission dans l'Association des comptables agréés de la province de Québec (C.A.), l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec (L.I.C.) et la Corporation des comptables publics de la province de Québec (C.P.A.)

BOURSES DU GOUVERNEMENT

Cours spéciaux réservés aux avocats, aux notaires et aux ingénieurs.

COURS LIBRES DU SOIR : comptabilité théorique et pratique, opérations de banque, opérations d'assurance, correspondance anglaise et française, mathématiques financières, économie politique, droit civil, droit commercial, langues étrangères: italien, espagnol, allemand. Cours spéciaux, préparatoires à la Licence en sciences comptables.

COURS PAR CORRESPONDANCE : comptabilité, français et anglais commercial, économie politique, droit civil, droit commercial, algèbre, etc.

Pour tous renseignements, brochures, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au directeur:

Coin avenue Viger et rue St-Hubert, MONTREAL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1873

TRAVAUX PUBLICS - INDUSTRIE
Toutes les Branches du Génie

PRINCIPAUX COURS:—

Mathématiques	Physique
Chimie	Descriptive
Dessin	Mécanique
Electricité	Hydraulique
Minéralogie	Géologie
Arpentage	Géodésie
Mines	Métallurgie
Machines Thermiques	Travaux Publics
Constructions Civiles	Chemins de fer
Génie Sanitaire	Chimie Industrielle
Hygiène	Economie Industrielle

Laboratoires de Recherches et d'Essais,
1430 rue Saint-Denis, Montréal.

TÉLÉPHONES:—

Administration:— Lancaster 9207
Laboratoire Provincial des Mines:— Lancaster 7880

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Revue Trimestrielle Canadienne

MONTRÉAL

JUIN 1933

“CIVIC CENTRES”

On a pris l'habitude de dire que les villes américaines sont quelconques: plates, tirées au cordeau, monotones, incapables de subir avantageusement la comparaison avec la moindre ville européenne, où abondent les belles perspectives, les quartiers pittoresques, les monuments. Cela était sans doute vrai, il y a un demi-siècle. Mais depuis, les Américains se sont réveillés: ils ont porté une grande attention au *town planning* et à l'aménagement des villes; ils ont même créé une architecture et ils ont couvert leur territoire de monuments, parfois très remarquables.

Et d'abord, que faut-il penser de la *platitude* de ces villes? S'il est vrai que New-York, Chicago, Philadelphie et Buffalo s'étendent indéfiniment sur un terrain très peu accidenté, déjà Washington, Boston, Albany, Saint-Louis, Kansas City, Denver, gravissent, dans leur centre même et à la périphérie, des hauteurs assez marquées; et enfin, Baltimore, Cincinnati, Pittsburgh, St-Paul, Seattle, Portland, (Oregon), San-Francisco et Los Angeles, sont tellement remplies de côtes, de collines et parfois de véritables montagnes, que cela devient une sorte de défi: San Francisco et Pittsburgh en particulier n'ont rien à envier à Québec.

Toutes d'ailleurs, — sauf Denver, qui se dédommage par le merveilleux arrière-plan des montagnes rocheuses, — sont situées au bord d'un océan ou sur les rives d'un fleuve, que ce soit le Mississippi ou l'Ohio, le Potomac ou le Missouri, la baie de Chesapeake ou le Puget Sound.

Et sans doute, ces villes ont leurs quartiers pauvres, leurs quartiers monotones, leurs quartiers commerciaux aux rues à pic comme des gorges de *canyons*, où les gratte-ciel se bousculent sans ordre et sans esthétique. En revanche, toutes peuvent vous montrer d'immenses quartiers domiciliaires, couverts de véritables palais, de grands arbres, de pelouses et de jardins; et beaucoup d'entre elles ont entrepris la construction de *civic centres* monumentaux.

Ces *civic centres* sont, je crois, spécifiquement américains. Ils prennent une telle importance et de telles proportions qu'il faut les compter parmi les manifestations les plus significatives de l'art moderne. Ce sont eux qui sauveront les grandes villes américaines de la banalité, s'il en est besoin; eux qui leur donneront un caractère propre, un trait distinctif. Les plus intéressants que je connaisse jusqu'ici sont ceux de Harrisburg (capitale de la Pennsylvanie) et de Denver (capitale du Colorado), de Philadelphie et de San-Francisco, et surtout, le plus formidable de tous, celui de Washington.

* * *

Harrisburg, situé sur les bords de la rivière Sasquehanna, est un grand centre ferroviaire. Le gros de la ville se tasse entre le fleuve et les voies ferrées. Le bel ensemble dont nous allons parler s'étend entre ces deux limites. Il commence sur les rives, bordées d'arbres et de beaux hôtels particuliers. Une large avenue monte au Capitole. Vers le milieu de sa longueur un obélisque rappelle celui du Mall de Washington. La cathédrale catholique St-Patrice, tout auprès, est un bel édifice dont l'autel est surmonté d'une coupole de marbre, maquette de celle de St-Pierre de Rome. Au bout de l'avenue, au sommet de très vastes escaliers, se dresse le Capitole, élevé à la gloire des grands hommes du *Quaker state*. L'édifice est vraiment splendide. Il est surmonté d'un dôme, étonnante réplique de celui de St-Pierre de Rome. Le soir surtout, sous l'éclairage électrique, la ressemblance est hallucinante. Les architectes n'ont pas voulu s'en tenir à cette seule copie, dans ce monument. Ils avouent avoir voulu reproduire à l'intérieur, sous ce même dôme, l'escalier d'honneur du Grand Opéra de Paris: et c'est cela, en effet. Ils veulent aller encore plus loin. Dans l'immense esplanade qui sépare le Capitole des voies ferrées, ils ont commencé à aménager des *sunken gardens*, des jardins en contre-bas, imités de ceux de Versailles. Les imitations ne s'arrêtent pas là: c'est un système;

mais celles-là sont les plus frappantes. Les jardins s'étendent sur une très vaste place, qui déjà s'entoure d'énormes bâtiments de pierre, où se logent bureaux, bibliothèques, amphithéâtres. La perspective se clôt par deux gigantesques pylones, surmontés d'aigles stylisés en pierre, qui marquent l'entrée d'un pont monumental tendu par-dessus les voies ferrées.

Cet ensemble est grandiose, tout à fait digne en vérité de l'État dont Harrisburg est la capitale. Au surplus, l'architecte a voulu que les murs mêmes de son Capitole racontent les principaux événements qui ont illustré la Pennsylvanie. Les deux chambres d'assemblée regorgent de tableaux d'histoire, signés de peintres natifs de l'État. Et toute cette imagerie nous a paru fort séduisante.

* * *

A 1500 milles au moins de Harrisburg, sur les contreforts des Montagnes Rocheuses, se trouve Denver, la capitale du Colorado. Si aucun fleuve ne l'arrose (la rivière Plate du Sud y passe cependant) elle se console en tournant ses regards vers les montagnes. Par un temps clair, du haut du dôme du Capitole, on peut apercevoir les Rocheuses, couvertes de neige, sur une étendue de 170 milles. Peu de paysages de montagnes ont cette ampleur. Ce Capitole, construit après 1880, est du type classique, à coupole, — mais ici la coupole est plus allongée. C'est un édifice quelconque, mais qui a une certaine tenue. Une marche de son grand perron porte une plaque de bronze, où l'on lit: "Un mille d'altitude au-dessus du niveau de la mer". En face de l'édifice s'étendent, coupées par deux rues, de vastes plates-bandes, jusqu'au nouvel Hôtel de Ville en hémicycle, surmonté d'un campanile de style *colonial*. (Dans une des ailes, on est à aménager un musée des Beaux-Arts). Si l'on se place au haut de l'immense perron de pierre, on aperçoit devant soi, mais à un niveau plus élevé, le Capitole; à gauche, la bibliothèque publique, trop modeste, qui finira par disparaître; tout auprès, une porte monumentale accompagnée de colonnes; en face, mais de l'autre côté du *civic centre*, une autre colonnade qui forme un théâtre de plein air; entre les deux, des arbres, des fleurs, des bassins et des jets d'eau. A l'horizon, se profilent les deux clochers gothiques de la cathédrale catholique; la tour carrée de la cathédrale protestante épiscopaliennne; et l'on peut distinguer, en bordure de l'avenue, à main droite, le musée historique du Colorado, extrêmement inté-

ressant. Le reste de Denver peut être banal, mais, je le répète, son *civic centre* lui fera beaucoup pardonner.

* * *

Philadelphie est une énorme ville, enserrée primitivement entre le fleuve Delaware et la rivière Schuylkill. Elle a joué un grand rôle dans l'histoire des États-Unis. C'est ici que, en 1776, fut proclamée l'Indépendance. William Penn la fonda lui-même en 1682 et en traça le plan. C'est un véritable damier. Deux larges rues, Market et Broad streets, se croisent au centre à angle droit, entrecroisement qui, à l'origine, formait un square. Quatre autres places carrées furent dessinées par Penn, près des quatre extrémités de son plan: ce sont, actuellement, Washington, Franklin, Logan et Rittenhouse Squares. En 1874, on commença sur la place centrale la construction d'un formidable hôtel de ville, dominé par une tour de 510 pieds d'élévation. Et la ville grandit tout autour démesurément. L'ère des embellissements s'étant ouverte, les Philadelphiens ne voulurent pas tirer de l'arrière. Du haut de leur hôtel de ville, ils virent qu'une large artère tracée du centre de la cité jusqu'à une petite hauteur, au bord de la Schuylkill — bastion avancé du parc Fairmount — formerait une superbe avenue, un colossal *civic centre*. Ils se mirent à l'œuvre et démolirent tout un quartier au prix de \$30,000,000, je crois. Une vaste promenade forme le centre de ce Parkway. De chaque côté fut aménagée une large chaussée pour la circulation des voitures. Dans l'ancien Logan Square, dessiné par Penn, on fit surgir une immense fontaine, une des plus belles du monde. Et l'on se mit à construire, le long de cette prestigieuse avenue, des édifices de bureaux pour l'État, une bibliothèque publique, un Musée Rodin, des statues de grands hommes, des pylones de marbre en l'honneur des héros de la Grande Guerre, et tout au bout de l'avenue, au sommet de Lemon Hill, un énorme Musée des Beaux-Arts, de style classique, d'où la vue s'étend d'un côté sur la ville et de l'autre sur le parc Fairmount. (Celui-ci garde encore des vestiges de l'Exposition du Centenaire de l'Indépendance 1876). L'escalier monumental du Musée est flanqué de bassins successifs, où l'eau descend par de larges gradins. Un soir d'automne, au coucher du soleil, si vous sortez du Musée, ébloui déjà par la collection de portraits de l'École anglaise, qui en fait le principal ornement, du haut de l'esplanade, entre les deux ailes du bâtiment,

pendant que le vent balaie l'eau qui tombe dans les vasques de l'escalier et que d'innombrables oiseaux tournoient en eriant autour des chapiteaux des colonnes, vous apercevez, à un mille et demi de votre observatoire, la tour de l'hôtel de ville, terminée par la statue colossale de William Penn; puis la masse des gratte-ciel du *downtown district* qui se pressent autour d'elle, tout rougis par le soleil couchant; et à vos pieds l'éclattement des phares d'automobiles et des réverbères électriques, le long du Parkway. Que sera cette avenue quand elle sera terminée? Sans aucun doute, un des plus puissants ensembles architecturaux de l'univers. Pour le moment, elle émeut déjà par ses proportions et par la hardiesse et l'audace de ceux qui l'ont conçue.

* * *

Moins gigantesque, mais plus près de la perfection, me paraît le *Civic Centre* de San-Francisco. Ici, sans doute, les hommes n'ont eu qu'à laisser faire le tremblement de terre de 1906 et l'incendie qui s'en est suivi, pour débayer le terrain. En tout cas, l'hôtel de ville ayant été démoli par la secousse, il fallut le reconstruire. On en profita pour aménager un *centre* digne de l'orgueilleuse cité. On construisit d'abord un hôtel de ville qui a les proportions et l'allure d'un Capitole: il en a même le style: c'est un édifice renaissance, coiffé d'une superbe coupole. L'escalier qui en meuble l'intérieur, produit, avec les deux étages de galeries qui l'entourent, un effet décoratif de la plus grande somptuosité. Devant la façade se déploie une immense place, ornée de gazon, de vasques et de jets d'eau. Si l'on tourne le dos à l'extrémité de cette place, où aucun monument ne s'élève encore, on jouit d'abord d'une magnifique vue du dôme; et l'on admire, à droite, la très belle bibliothèque publique, suivie d'un vaste bâtiment où se logent les bureaux de l'État de Californie; à gauche, un immense auditorium pour les concerts et les grandes manifestations populaires, puis un centre hygiénique, qui est en même temps un hôpital d'urgence. Derrière l'hôtel de ville, deux constructions monumentales viennent d'être terminées: le nouvel Opéra, et un Mémorial de la guerre, sorte de musée doublé d'une salle de séances. De tout cela se dégage une impression d'allégresse et de puissance, tout à fait en harmonie avec l'incomparable beauté naturelle de la ville à la Porte d'Or.

* * *

Quel que soit l'effort intelligent et hardi de ces grandes villes pour embellir au moins le centre de leurs activités, aucune ne peut rivaliser avec la capitale du pays. A Washington, nous n'avons plus seulement un *civic centre*; c'est plutôt un *national centre*, l'expression architecturale d'une puissante nation, aux aspirations matérielles et intellectuelles sans limites. On a surnommé Washington, *the city of magnificent distances*; le mot est juste. L'ensemble de jardins, de promenades et de perspectives dont nous allons parler a des proportions gigantesques. Quiconque voudrait les parcourir à pied y passerait la journée.

On sait que le plan de la capitale fédérale, rêvée par Washington, a été dessiné par le Major L'Enfant, officier français venu au secours des Américains à la fin du XVIIIe siècle. Ce plan, une nouveauté pour l'époque, comportait un centre formé par l'Hôtel du Gouvernement, d'où rayonnaient des avenues dans toutes les directions. On en commença l'exécution, on l'abandonna, on le reprit; mais il fallut alors le compléter et créer d'autres centres d'où partiraient de nouvelles avenues. Si maintenant l'on jette un coup d'œil sur la carte de la ville actuelle, on a l'impression d'un système planétaire, de satellites tournant autour d'un soleil central, et dont les rayons s'enchevêtrent, le tout posé sur un carrelage de rues. Ce que les architectes eurent surtout à modifier et à étendre, ce fut le projet de jardin, le *Mall*, qui devait embellir le Capitole: jamais L'Enfant n'aurait pu prévoir le développement prodigieux de ces espaces vides, qui forment de nos jours le plus étonnant centre civique qu'on puisse imaginer.

Dans la direction du nord, on a aménagé une immense esplanade, allant du Capitole à la gare centrale. Il y a deux ans, ces terrains étaient encombrés de constructions temporaires, élevées pendant la Guerre de 1914 pour loger les officiers. Cette année, tous ces bâtiments ont disparu; une superbe fontaine qui fait pendant à celle de la gare a surgi au milieu des terrasses et des gazons.

Dans la direction est-ouest, on a prolongé le Mall, du Capitole au fleuve Potomac; une distance de plusieurs milles. Au centre, se dresse l'énorme obélisque en marbre de 500 pieds d'élévation. Du Capitole à l'obélisque, des statues, des arbres, des fleurs, et encore quelques ateliers surmontés de leurs cheminées, voués à une disparition prochaine; de l'obélisque au fleuve, un long canal

"the reflecting basin", miroir où la haute aiguille baigne son image, et sur la rive du Potomac, l'admirable Lincoln Memorial, temple grec qui abrite la statue héroïque du Président martyr.

Mis en goût par tant de splendeur, les architectes ne voulurent pas s'arrêter en si bonne voie. Derrière le Lincoln Memorial, ils jetèrent un magnifique pont de marbre, à la gloire de Washington. Ce pont aboutit à un rond-point monumental que l'on est en train de terminer, et qui donnera accès au cimetière militaire d'Arlington, dont on aperçoit la colonnade de marbre au sommet de la colline. Cette colonnade entoure un amphithéâtre antique, à ciel ouvert. Devant l'amphithéâtre, face à la ville, on a placé le très pur monument de marbre blanc au *Soldat inconnu*, ou plutôt, comme dit l'inscription, au *Soldat que Dieu seul connaît*. De là, le spectacle de la merveilleuse capitale est un enchantement.

Mais revenons à l'obélisque. Au moment de l'atteindre, tournons-nous à droite: nous avons derrière les arbres le *Tidal Basin*, dont les formes arrondies contrastent avec les alignements environnants et les empêchent d'être trop monotones; puis, tournons-nous à gauche: nous apercevons, au delà d'un immense tapis vert nommé *Executive Grounds*, la Maison Blanche, qui se détache sur la verdure du square Lafayette. La Maison Blanche, ouverte en 1800, n'a pas l'ampleur d'un palais royal, mais c'est un bel hôtel de style colonial, au milieu d'agréables jardins.

Or, le long des rues qui limitent ces superbes promenades du Mall ou de l'Ellipse des *Executive Grounds*, se succèdent les musées, les académies, les bibliothèques, les ministères (celui du Commerce, peut-être aussi grand que l'Escurial), tous en marbre blanc et d'une architecture soignée. Celles de ces institutions qui logeaient naguère dans des maisons de brique, affligées de tourelles romantiques, se rebâtissent selon le style néo-classique qui fait l'unité — sans doute un peu monotone — de cette immense entreprise. Il y a tant de *colonnades du Louvre* à Washington, tant de frontons classiques, grecs ou romains, que les architectes en sont maintenant gênés. Ils réagissent le mieux qu'ils peuvent, dans leurs plus récentes constructions, par exemple dans les façades latérales de la gigantesque Cour Suprême, non encore terminée. La plus exquise réussite des constructeurs, en ces derniers temps, est cette Folger Shakespeare Library, une pure merveille de l'architecte Paul Cret, qui voisine avec la somptueuse Bibliothèque du Congrès, derrière le Capitole.

Mais le voyageur des années prochaines verra bien d'autres exploits. Il y avait entre l'Avenue Pennsylvania, qui va du Capitole à la Maison Blanche, et les jardins du Mall et des Executive Grounds, un formidable triangle bourré de constructions anciennes; marchés, hôtels, bureau de poste. On a mis le pic là-dedans. Et tout de suite, sur les terrains déblayés, se sont élevées les carcasses d'acier qui abriteront bientôt les services de l'État: commerce, archives, etc. Avant longtemps, les baraques provisoires qui encombrant encore et gâtent des parties de la grandiose perspective auront disparu. Et alors, le *centre national* de Washington apparaîtra dans son émouvante et parfaite beauté. D'autres ensembles urbains dans le monde évoqueront plus d'histoire, auront plus de pittoresque; aucun, pensons-nous, n'aura plus de majesté et plus de paisible puissance.

* * *

Invinciblement, après cette revue des plus beaux *civic centres* des États-Unis, notre pensée se reporte vers Montréal.

Sans doute, il y a sur le territoire de la grande République bien des villes qui, du point de vue de l'embellissement méthodique, ne sont pas plus avancées que notre métropole. Los Angeles a un gigantesque Hôtel de Ville et une très belle bibliothèque; mais l'un et l'autre sont entourés de gratte-ciel, l'un et l'autre impossibles à relier par un parc: la ville a grandi trop vite. Baltimore, Cincinnati, Pittsburgh, St-Louis, sont pittoresques certes, mais n'ont pas encore réussi à se créer un centre ordonné, où voisinaient les services de l'État et ceux de la Ville. Montréal en est au même stage. Nous avons le Mont-Royal et l'île Sainte-Hélène. Cela n'est pas négligeable. Mais nous avons un fleuve, dont nous n'avons guère su tirer parti que pour le commerce. Notre *Civic centre*, c'est le *Champ de Mars*. Ce n'est pas brillant. Bien des projets ont été proposés depuis un quart de siècle. Aucun n'a été adopté. Cependant Québec, Ottawa, Toronto nous ont donné de beaux exemples d'embellissement. Qui donc, chez nous, aura assez d'autorité et de vision pour discerner le quartier à nettoyer et pour édifier ensuite sur ses décombres, les musées de toute sorte, les dépôts d'archives, les conservatoires, les amphithéâtres, les salles d'orchestre, dont manque lamentablement une agglomération qui dépasse le million?(¹)

¹ On pourrait aussi parler d'*Ensembles scolaires*. Il y a, à Montréal, au delà de 100,000 enfants dans les seules écoles catholiques. On pourrait aménager, autour de vastes terrains de jeu, un groupe de bâtiments, qui logeraient écoles de garçons, écoles de filles, bains publics, bibliothèques de quartiers, patronages, etc.

LA QUERELLE DES CLASSIQUES ET DES ROMANTIQUES DANS LE CANADA FRANÇAIS AU XIX^e SIÈCLE (1824-1894)¹

Malgré de très louables efforts que la critique a tentés jusqu'ici pour tirer de l'oubli les productions des écrivains canadiens du siècle dernier, maints chapitres importants de l'histoire littéraire du Canada français sont encore à écrire. Une preuve entre plusieurs? Cette question si captivante et d'une actualité manifeste au moment où se posent de graves problèmes sur l'orientation de notre enseignement secondaire: la querelle des Classiques et des Romantiques dans le Canada français au XIX^e siècle.

En France, les institutions d'enseignement secondaire se nomment lycées; au Canada français, collèges classiques. Ce mot *classique* prend ainsi la valeur d'un symbole. Il atteste l'importance que le Canada français des XIX^e et XX^e siècles attache à cette forme spéciale de culture qui repose sur les humanités gréco-latines consolidées par le commerce des écrivains de l'époque de Louis XIV. Cette persistance d'un mode d'enseignement en terre américaine, au milieu de peuples imbus de pragmatisme, engendre de nos jours maintes controverses dont on retrouve les traces en parcourant les revues et journaux canadiens de la seconde moitié du siècle dernier. Mais ce qui ne prête le flanc à aucune discussion, c'est le fait indubitable du maintien, sur toute l'étendue du territoire laurentien, d'une tradition classique qui prit sa source à Québec, dans la ville de Mgr de Laval, à l'ombre de l'historique citadelle: le collège des Jésuites, la première institution du genre en Amérique du Nord, puis le séminaire de Québec servirent de modèle à toutes les maisons d'enseignement secondaire que fréquente aujourd'hui la jeunesse étudiante du Canada français.

Nos plus anciens collèges se fondent et s'organisent dans la première moitié du XIX^e siècle, au moment même où le Romantisme français donne le meilleur de sa sève et de ses fruits. Mais du point de vue littéraire, le Canada français retarde de quelque vingt-cinq ans sur Paris. Même si le monde eût connu dès 1830 les moyens rapides de locomotion et la diffusion du savoir qui caractérisent

¹ Résumé de la thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal (27 avril 1933).

notre époque, l'école romantique eût-elle alors conquis sa place au soleil dans les milieux enseignants du Canada français? Non, assurément, et pour deux raisons majeures, l'une d'ordre pédagogique, l'autre d'ordre psychologique.

Un écrivain mérite de figurer dans un programme d'enseignement secondaire lorsque son talent est consacré par l'admiration de plusieurs générations d'intellectuels. Nul ne songe aujourd'hui à inscrire aux programmes d'études des lycées de France les noms pourtant considérables de Paul Valéry, de l'abbé Brémond, d'André Maurois ou de Georges Duhamel. Ainsi en 1830 ou même en 1850, la pensée ne serait venue à aucun éducateur de France ou du Canada de commenter en classe quelques poèmes d'un Lamartine ou d'un Musset.

A cette raison d'ordre général s'ajoute un motif d'intérêt particulier au Canada français. Quelle fut, en effet, la préoccupation essentielle sinon unique de nos dispensateurs de culture dans la première moitié du dernier siècle? Le maintien, à coup sûr, de nos traditions catholiques et françaises. Notre petit peuple se trouvait alors sur la défensive.

Et pour résister à l'envahisseur, pour durer au milieu de tant d'agents de perdition nationale, nos éducateurs de 1840 ou de 1850 ne pouvaient s'accorder le douteux privilège de se mettre à la remorque des novateurs français de 1830. Mieux valait garantir sa propre durée en s'attachant à ce qui déjà avait duré. Aux heures mornes qui suivirent la conquête et sonnèrent, par intermittence, à travers la première moitié du XIXe siècle, alors que des sentiments de fatalisme ou d'universelle inanité s'insinuaient dans les cœurs les plus vaillants, il importait de chercher refuge auprès des classiques, ces morts éternellement vivants, afin d'y découvrir des recours contre la dispersion qui menaçait alors l'unité de l'âme canadienne-française.

Règle générale, le Canadien français vénérât, en plein XIXe siècle et au grand scandale de nombreux visiteurs républicains, la France de l'ancien régime, la France qui avait consacré l'alliance du "trône et de l'autel"; la France régicide de la Révolution et de la Déclaration des Droits de l'Homme inspirait à son cœur religieux et monarchiste des sentiments de répulsion sinon de haine. Et dans la plupart de nos collèges ou séminaires, la présence de prêtres français expulsés de la terre natale par les fils spirituels de la Révolution ne contribuait pas peu, comme bien on le pense,

à accroître l'amour de l'ancien régime et l'hostilité sourde envers les régimes ultérieurs. De nombreux textes glanés dans nos annales attestent le souci des pionniers de notre enseignement secondaire de combattre en toute saison la révolution littéraire de 1830 comme la révolution politique de 1791.

Mais tournons nos regards vers le peuple. Quelles furent ses lectures favorites? Quels livres lui offraient, au XIXe siècle, nos rares librairies?

Par suite de la conquête de 1760, en raison du malheur des temps et de l'attitude souvent hostile des autorités anglo-saxonnes de la métropole ou de la colonie, il se succéda au Canada français trois générations d'illettrés. Voilà le fait brutal. Cette terrible lacune ne se comblera pas en un jour. Les libraires, comme de juste, vont donc au plus pressé; ils mettent à l'affiche des manuels aux visées utilitaires plutôt que de la littérature pure; ils n'oublient pas que leurs clients, peu férus pour la plupart d'idées générales ou de discussions byzantines, ne se sentiront nullement portés à acheter des ouvrages qui sembleraient inutiles ou resteraient incompris. Ces ouvrages sont destinés, non pas aux spectateurs de la bataille d'Hernani, mais aux fils des patriotes qui prirent part aux batailles de Chateauguay, de Saint-Eustache et de Saint-Denis.

Aussi bien nos libraires négligent les œuvres littéraires proprement dites, surtout celles du XIXe siècle. Ils réalisent de meilleurs bénéfices en répandant dans le grand public des livres de vulgarisation scientifique ou des manuels élémentaires.

Sous le coup de dures nécessités, la littérature devient dans notre pays une arme de combat. Elle est presque toujours considérée comme un sacerdoce laïque dont les hautes fonctions requièrent de profondes convictions religieuses et interdisent tout compromis avec l'esprit du siècle et ses frivoles victimes. Voilà, à n'en pas douter, la cause formelle de cette surabondance de livres de piété dans nos librairies du XIXe siècle au détriment d'œuvres littéraires proprement dites. Cette mentalité de notre peuple et de nos chefs a contraint nos libraires et nos éditeurs à inonder le marché canadien du livre avec des volumes de spiritualité et de dévotion.

Bref, la France du Nouveau Monde favorisera le culte d'un traditionalisme littéraire au pays de Québec. Le Romantisme devra effectuer la reconnaissance des lieux et recourir à des procédés d'infiltration avant de faire l'assaut de cette forteresse apparemment inexpugnable.



Avant la renaissance littéraire de 1860 que suscitèrent Crémazie, Casgrain et Fréchette, le Romantisme n'ose lever la tête au Canada français. Pour préparer sa victoire prochaine, il a recours à d'ingénieuses tactiques: il se tapit sous terre et à l'occasion s'insinue pacifiquement dans les esprits et les cœurs par la manifestation discrète de sa présence; à une jeunesse lasse de remuer les fatras mythologiques, il étale furtivement quelques-unes de ses beautés nouvelles; parfois il grise un futur chef d'école. Bref, c'est vers 1855 que le corps solide du Classicisme québécois commence à se désagréger dans ses parties friables en laissant passer par ses interstices des substances romantiques.

Le premier texte capital pour le Romantisme canadien, c'est vraisemblablement l'année 1826 qui l'apporte. Il provient de M. l'abbé Painchaud, futur fondateur du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui écrit une lettre personnelle à M. le Vicomte de Chateaubriand pour le remercier d'avoir signé *Le Génie du Christianisme*, poème si beau et si utile à la gloire de la religion.

Quelques années plus tard, l'enchanteur sut fasciner d'autres lecteurs canadiens et notamment les jeunes gens. *L'Abeille*, hebdomadaire de quatre pages publié au petit séminaire de Québec, ne eut point faillir à sa mission en recueillant son miel littéraire ailleurs que sur les flancs classiques du mont Hymette; elle se permit de butiner dans les jardins sauvages du Romantisme.

Le numéro du 27 juillet consacre une demi-page à Chateaubriand qui venait de mourir. Si l'on feuillette les numéros ultérieurs, on ne manque pas d'apercevoir au passage des reproductions de poèmes romantiques. Lamartine et V. Hugo sont principalement mis à contribution. Dès 1832, le tome second du *Magasin du Canada*, journal littéraire et scientifique de Maximilien Bibaud, consacre quelques pages à la publication d'un enthousiaste message à Lamartine. Pendant tout le reste du XIX^e siècle, Lamartine comptera de fervents admirateurs au Canada français.

En 1853, J.-J. Ampère, de l'Académie française, parcourait l'Amérique du Nord. Il vint dans la ville de Québec et lia connaissance avec P.-J.-O. Chauveau. Le futur surintendant de l'instruction publique de la province fournit à l'illustre savant quelques renseignements sur la littérature canadienne-française. Ampère les utilisa dans ses chroniques intitulées *Promenades en Amérique*

et publiées dans *La Minerve*. Avec son ironie coutumière, Voltaire avait écrit :

Partout, même en Russie, on vante nos auteurs.

Maintenant, affirme Ampère, c'est le Canada qui est une province française: comme les jeunes filles de la Russie, "toutes les jeunes Canadiennes françaises savent par cœur l'*Automne* de M. de Lamartine."

De 1830 à 1850, la politique réclame avec insistance les activités d'un trop grand nombre de nos intellectuels.

Pendant ces jours agités, les débats académiques sur le Classicisme et le Romantisme ont évidemment peu de chance de trouver un auditoire intéressé: les préoccupations et les inquiétudes portent sur un tout autre sujet. On manque d'ailleurs de principes et de directives pour apprécier à leur juste valeur les discussions qui s'éternisent alors de l'autre côté de l'Atlantique. Les littérateurs canadiens-français de 1835 préfèrent sans doute assister comme spectateurs impassibles ou muets à la bataille d'Hernani et répéter avec Napoléon Aubin:

Le classique et le romantique
Doivent ennuyer Apollon.

Lorsque le Romantisme commença à s'infiltrer au Canada, il y eut chez nos intellectuels un moment d'hésitation. Fallait-il éconduire ce nouveau venu ou lui faire bon accueil? Si les éducateurs pour la plupart décidèrent de lui barrer la route, les littérateurs, semble-t-il, crurent plus sage d'attendre l'issue du combat en France avant de se prononcer. Gardons-nous cependant de croire aux révolutions soudaines en littérature canadienne-française. Si 1850 marque la fin de la période d'hésitation et de neutralité pour plusieurs de nos littérateurs, cette date n'ouvre pas l'ère des infiltrations romantiques. Même dans le deuxième quart du XIXe siècle, le Romantisme pénètre chez nous. Nos journaux lui servent de véhicule. Après 1850, ces infiltrations apparemment inoffensives se multiplieront. La royauté incontestée que Lamartine semble avoir exercée sur nos publicistes jusqu'à cette date chancelle; Victor Hugo entre en scène tandis que sous son manteau de mage se dissimulent Théophile Gautier, Théodore de Banville et même Alfred de Vigny.

Prononcer le nom de Crémazie, c'est annoncer le grand réveil de 1860, cette école romantique par excellence qui devait exercer sur nos Lettres une si durable influence. En France, l'école roman-

tique de 1830 renouvela tous les genres; mais c'est la poésie lyrique qui bénéficia surtout du changement d'atmosphère. Les mêmes causes produisent partout les mêmes effets. Au Canada également, le Romantisme provoqua une remarquable floraison de poésies, la première du genre assurément qui fut abondante et franchement canadienne. Avant 1860, la poésie canadienne-française n'existe guère; après 1860, elle produit d'abondants fruits. La poésie, véhicule des mots d'esprit: tel est le rôle que lui assignent plusieurs membres de la génération de 1800. D'autres vont plus loin: ils la méprisent et ne se gênent pas pour le dire. Lorsque l'abbé Casgrain parlait de "eréer" une littérature canadienne, en 1860, il faisait trop facilement table rase d'ouvrages antérieurs en prose; du point de vue de la poésie cependant, il avait raison. Mais Crémazie vint et avec lui un souffle romantique passa sur nos Lettres. Disciple fervent des grands poètes romantiques, Crémazie, qui tenait une petite librairie avant son exil, fit venir de France, vers 1845, plusieurs ouvrages des maîtres de l'heure. Les œuvres poétiques de Lamartine et de V. Hugo furent ses livres de chevet.

La poésie crémazienne demande son inspiration à la mélancolie. Par là, elle s'apparente à l'œuvre lamartinienne. Cette note de tristesse si romantique qui endeuille les strophes patriotiques du *Drapeau de Carillon* et tinte comme un glas dans la *Promenade des trois morts* ne fatigue pas: le mode mineur convient on ne peut mieux à l'infortuné poète dont la vie brève s'écoula dans l'exil sous le nom d'emprunt de Jules Fontaine.

L'un des membres les plus actifs du cénacle canadien de 1860, l'abbé Casgrain a laissé peu d'œuvres en vers. Mais sa prose d'un romantisme flamboyant est souvent plus poétique que la poésie de ses émules et confrères. En outre, il fut, après le départ précipité de Crémazie en 1862, l'âme vivifiante du groupe, le meilleur confident de camarades qu'il encouragea par l'exemple autant que par ses conseils. Les poètes issus de cette école lui doivent beaucoup. Or, Casgrain passa toute sa vie littéraire dans le sillage d'un romantisme intégral.

Louis Fréchette procède en ligne directe de Victor Hugo: il a pastiché les titres des chefs-d'œuvre du maître, il s'est assimilé sa technique et ses procédés de développements oratoires; toute sa vie d'ailleurs, il a voué une admiration sans borne pour celui dont les cendres reposent maintenant au Panthéon et qui a rempli un demi-siècle du bruit de son nom.

Le maître et le disciple ont tracé avec leur vie deux courbes analogues. Le Hugo de la première manière affiche un royalisme et un catholicisme qui deviendront libéralisme démocratique sous le Second Empire pour se transformer plus tard en humanitarisme socialiste. Le poète canadien qui signe tout d'abord *Mes loisirs*, *Pêle-Mêle* et *Fleurs boréales* brode autour de thèmes orthodoxes dont le Canada français de l'époque n'aurait pu s'offusquer: le charme de la vie familiale et les beautés de la création. Mais comme Hugo, Fréchette a nourri des ambitions politiques: tous deux aspirent au commandement et tous deux essuient des insuccès dans cette sphère de leurs activités. Tous deux, pour des motifs différents, sont obligés de vivre pendant quelque temps sur la terre étrangère, l'un à Jersey, l'autre à Chicago. C'est alors que Fréchette publie en 1869 ses *Voix d'un Exilé*, ces voix dont plusieurs notes ultra-libérales détonnent. Ces *Voix d'un Exilé* — tous les critiques l'admettent sans discussion — répercutent sur le sol canadien, les échos des *Châtiments*. L'une et l'autre de ces productions poétiques exhalent l'indignation de libéraux républicains déboutés de leurs prétentions. Tous deux, lorsqu'ils furent en pleine possession de leur talent, brochèrent de larges fresques, sortes d'épopées lyriques dont l'ambition était de raconter l'histoire de deux mondes: l'histoire du monde entier, thème de la *Légende des siècles*, et l'histoire française du nouveau monde à l'origine de la *Légende d'un Peuple*. L'auteur de *L'Art d'être grand-père* fut le premier écrivain à donner sans réserve droit de cité à l'enfant dans les Lettres françaises; maintes strophes du poète de Lévis, qui perdit sa mère à treize ans, chantent la nostalgie des berceaux et des joies écloses dans le cercle intime de la famille.

Poète de la vie intime et de la petite histoire, amant sincère de la nature canadienne, Pamphile Lemay est un autre lyrique de l'école de 1860 qui doit sa vocation au Romantisme. Soit qu'il commente dans ses *Gouttelettes* les pages les plus célèbres de notre vie religieuse ou patriotique, soit qu'il demande à nos forêts et à nos ondes des thèmes de poésie d'une aménité familière, il s'avère partout le rejeton de l'illustre famille romantique de France. À la manière large, emphatique et quelque peu carrée de Hugo et^f de Fréchette, au vers sonore du disciple et du maître prodigés d'étincelles et de fanfare, Lemay substitue des strophes d'allure lamartienne où circulent une grâce délicate et une fine sensibilité. Sur un ton recueilli et à la manière d'un adagio, d'une haleine courte

et d'un souffle incertain, ses poèmes rarement semés de vocables étranges chantent en un langage familier les joies simples des gens de chez nous. Essentiellement romantique, son lyrisme s'alimente au sentiment de la nature, au culte du moi, à l'amour de la patrie et des traditions.

En 1861, au moment où la poésie canadienne prenait son essor, mourait à Montréal, à l'âge de 38 ans, un poète dont il convient, dans un chapitre consacré aux infiltrations romantiques, de rappeler le nom: Joseph Lenoir. Né en 1822, il publia, vers 1850, des vers imités de Lamartine, son poète de prédilection. *Le Répertoire National* de J. Huston a sauvé de l'oubli quelques poésies fugitives d'une certaine langueur harmonieuse. Presque toujours elles développent une strophe de Lamartine. Bref l'école de 1860 et ses nombreux disciples de jeunes littérateurs canadiens ont marché dans l'éblouissant sillage du Romantisme de 1830. L'abbé Camille Roy a émis là-dessus un jugement que nul ne conteste: "Ils (les auteurs de la renaissance canadienne de 1860) ont tous réchauffé leur imagination au soleil du Romantisme et Taché lui-même, le rude Taché couvrira parfois sa pensée de lambeaux de périodes arrachés à la prose de Chateaubriand". De cette petite enquête ouverte à l'effet de connaître le sentiment de nos pères sur les théories de l'école de 1830 se dégage une vérité: en dépit des proscriptions des pédagogues, malgré le complot du silence ou la campagne d'hostilité sourde organisée en hauts lieux contre une littérature fondée principalement sur l'imagination et la sensibilité, le Romantisme exerça tout d'abord une séduction sur la jeunesse canadienne. Crémazie, Casgrain, Fréchette, Lemay et leurs disciples, dressèrent des autels aux nouveaux dieux littéraires, créateurs d'une réaction opportune contre les persiflages du voltairianisme et les complaisances outrées d'une société chrétienne pour ces grands chenapans que sont la plupart des héros et des héroïnes de la mythologie païenne.

Cette effervescence romantique de 1860 produisit-elle d'heureux résultats? Elle n'engendra aucun chef-d'œuvre, mais elle stimula l'activité de plusieurs écrivains de l'époque. La poésie canadienne doit sa naissance du Romantisme. C'est Chateaubriand, Lamartine et V. Hugo qui ont tenu sur les fonts baptismaux le frêle enfant canadien de 1860. Sans doute est-il loisible aux antiromantiques de gémir sur ce qu'ils croient être une ascendance avariée. Mais on ne choisit pas ses parents. Et si l'on considère, en outre, que de tous les genres littéraires, c'est la poésie qui a le mieux réussi au

Canada, on est contraint d'avouer que, malgré ses tares originelles, l'enfant de 1860 n'a jamais souffert de rachitisme et, depuis trois quarts de siècles, ne s'est pas trop mal porté en somme. Il s'ierait mal aux Lettres canadiennes de perdre le souvenir de ce bienfait du Romantisme.

* * *

Lorsqu'un printemps poétique se prépare chez un peuple, il s'annonce par des signes de renouveau; l'aube et les gazouillements d'oiseaux précèdent le lever du soleil. La réforme des thèmes d'inspiration qui s'opéra vers 1860 couvrait depuis quelques années déjà.

N'est-ce pas dès 1817 que Michel Bibaud, dans sa brochure intitulée *Epîtres, Satires, Chansons, Epigrammes et autres pièces en vers*, affiche son dédain de la mythologie en un quatrain désinvolte:

Ni les soupirs de Pan, ni les pleurs des Pleyades,
Ni les Nymphes des bois, ni les tendres Nayades,
Ne seront de mes vers le thème et le sujet:
Je les ferai rouler sur un plus grave objet.

Instinctivement nos paysagistes chrétiens sentaient l'inanité et le ridicule de réminiscences gréco-latines mêlées à la nature canadienne. Ces forêts vierges, ces nappes d'eaux infréquentées, ces solitudes du Nouveau Monde pouvaient-elles rappeler à l'observateur rien d'autre qu'elles-mêmes? C'est bien ce que semblent avoir compris les poètes canadiens de l'école de 1860: l'offensive romantique au Canada français a porté surtout contre le paganisme abusif de la littérature classique.

Les premiers grondements de l'attaque se firent entendre en 1844. Et c'est à Chauveau, littérateur averti autant qu'homme d'État réputé, que revient l'honneur d'avoir pressenti et favorisé au Canada français l'avènement d'une nouvelle école non sans défauts mais qui aura le mérite de combler quelques lacunes antérieures. Sa conférence sur *l'Etat de la littérature en France depuis la Révolution* est féconde en vues originales sur l'évolution des lettres françaises depuis 1791.

Après les avertissements de l'éclaireur, le mot d'ordre du chef; après la conférence de Chauveau, les lettres de Crémazie, zélé propagateur du Romantisme au Canada, celui qui, au dire de M. l'abbé Degagné, "créé ici le mouvement romantique et fait école", le puissant animateur qui, au sentiment de Benjamin Sulte, "parut (en 1850) et dont l'exemple coupa court aux incertitudes". Pour la

première fois, le Classicisme canadien essuiera une attaque directe.

Or, en 1866, un certain M. Thibault inaugura dans le *Courrier du Canada* une critique hebdomadaire portant sur les lettres et les arts du Canada français. C'était, *si parva magnis...* quelque chose comme les *Lundis* de Sainte-Beuve: nos pères avaient toutes les audaces! L'un des premiers feuilletons de M. Thibault fut consacré à l'œuvre de Crémazie. Selon les préceptes du code littéraire de l'époque, le *Drapeau de Carillon* et quelques autres œuvres de la première manière et d'une vague allure classique recueillirent force éloges; d'autre part, les *Trois Morts*, ce poème inachevé, ce chef-d'œuvre avorté, d'une inspiration et d'une facture essentiellement romantiques, reçut de M. Thibault quelques irrévérencieuses nasardes. Ce fut pour Crémazie l'occasion de répondre, en 1867, à ces critiques étroites et de foncer en même temps sur l'école classique. Il s'en prit d'abord à ceux qui excluaient les modernes de leur programme d'études, ou de leurs heures de lecture.

Puis il lance alors contre M. Thibault et ses semblables des traits qui partent à la manière d'un ressort:

"Si le critique du *Courrier du Canada* est tout miel pour mes premières œuvres, ce n'est que pour tomber à bras raccourcis sur mes pauvres *Trois Morts* qui n'en peuvent mais.

"Les dieux littéraires de M. Thibault ne sont pas les miens: cramponné à la littérature classique, il rejette loin de lui cette malheureuse école romantique, et c'est à peine s'il daigne reconnaître qu'elle a produit quelques œuvres remarquables. Pour moi, tout en admirant les immortels chefs-d'œuvre du XVII^e siècle, j'aime de toutes mes forces cette école romantique qui a fait éprouver à mon âme les jouissances les plus douces et les plus pures qu'elle ait jamais senties. Et encore aujourd'hui, lorsque la mélancolie enveloppe mon âme comme un manteau de plomb, la lecture d'une méditation de Lamartine ou d'une nuit d'Alfred de Musset me donne plus de calme et de sérénité que je ne saurais en trouver dans toutes les tragédies de Corneille et de Racine. Lamartine et de Musset sont des hommes de mon temps. Leurs illusions, leurs rêves, leurs aspirations, leurs regrets trouvent un écho sonore dans mon âme, parce que moi, chétif, à une distance énorme de ces grands génies, j'ai caressé les mêmes illusions, je me suis bercé dans les mêmes rêves et j'ai ouvert mon cœur aux mêmes aspirations pour adoucir l'amertume de mêmes regrets. Quel lien peut-il y avoir entre moi et les héros

des tragédies? En quoi la destinée de ces rois, de ces reines peut-elle m'intéresser? Le style du poète est splendide, il flatte mon oreille et enchante mon esprit, mais les idées de ces hommes d'un autre temps ne disent rien ni à mon âme, ni à mon cœur."

Mais il lui tarde d'utiliser son grand cheval de bataille en s'insurgeant contre le Paganisme de l'époque classique. C'est alors que M. l'abbé Alexis Pelletier est mis à contribution et donne la main au chef du Romantisme canadien.

Crémazie aborde ensuite la question du progrès dans les lettres et souligne la nécessité de ne pas piétiner sur place. Puis il braque vers la citadelle classique une pièce de siège.

En cette même année 1866, un autre Canadien français de premier plan abondera dans le sens de Crémazie; c'est F.-G. Marchand, ancien premier ministre de la province de Québec. Dans un article sur la poésie, Marchand insère quelques réflexions opportunes à propos de la bataille de 1830. Loin de gémir sur la défaite partielle des classiques, il est heureux que les exagérations des uns et les préjugés des autres aient indiqué aux spectateurs intelligents le juste milieu à suivre.

L'année 1870 marque peut-être le point culminant de l'offensive romantique. Et c'est l'Institut Canadien de Montréal, alors en guerre ouverte contre les autorités religieuses de la province, qui mit flamberge au vent pour assurer si possible et par ricochet le triomphe définitif du Romantisme en terre canadienne.

Un jour les dirigeants de ce groupe d'esprits rétifs et retors eurent la hardiesse d'échanger une correspondance avec V. Hugo, l'idole des romantiques français, non pas le Victor Hugo catholique et royaliste de la première manière, mais bien le Victor Hugo de la dernière manière, le soi-disant apôtre du progrès et d'un humanitarisme cousin du socialisme, l'ennemi déclaré du cléricalisme, de la papauté et des religions.

Quel était le but de ces audacieuses démarches? Demander ni plus ni moins à V. Hugo de devenir patron de l'Institut Canadien, c'est-à-dire consolider les positions du libéralisme à Montréal et accroître la résistance des troupes de choc à l'autorité épiscopale. Sait-on que V. Hugo déjà malade et pris d'ailleurs par maints soucis accéda volontiers au désir manifesté par M. Gonzalve Doutre, alors président de l'Institut?

L'alerte fut vive dans le camp des classiques et des écrivains conservateurs qui, à partir de ce moment, ripostèrent avec énergie.

Le jeu en valait la chandelle: V. Hugo s'étant solidarisé avec les anti-cléricaux de Montréal devenait la tête de Turc de tous les esprits bien pensants. S'attaquer à V. Hugo, c'était non seulement défendre les positions d'un Classicisme menacé; c'était surtout se porter au secours des autorités religieuses et de la tradition. Le débat prenait plus d'ampleur.

Tous cependant n'auront pas, comme les chefs de l'Institut Canadien, la même franchise de ton et la même hardiesse dans l'attaque. Il s'en rencontrera quelques-uns, romantiques dans leur for intérieur mais classiques par nécessité, qui tenteront de dissimuler leur zèle pour la nouvelle école en sacrifiant aux idoles du XVII^e siècle. De ce nombre est M. le juge Adolphe Routhier.

Comme ses prédécesseurs, Routhier juge les littérateurs du point de vue catholique. Evidemment la valeur artistique de leurs ouvrages ne le laisse pas indifférent; mais ce qui l'intéresse surtout, ce sont les services qu'ils rendent à l'Église... ou les torts qu'ils lui font. Contre ceux-ci, il nourrit une haine tenace; à ceux-là, il réserve son admiration et son estime. A ce compte, la littérature cède le pas à l'apologétique qui effectue alors un déplacement de valeurs: des personnages de deuxième ou de troisième zone comme Nettement et Chantrel sont portés au pinacle tandis que Lamartine et V. Hugo reçoivent de vertes réprimandes. Mais peut-on exiger autre chose de critiques canadiens irrévocablement voués aux intérêts du catholicisme et cultivant les lettres en amateurs?

C'est le même son que rend la prose d'un autre critique improvisé: Joseph Desrosiers. C'est aussi avec des lunettes catholiques que C.-M. Ducharme promène ses regards sur les lettres du XIX^e siècle.

L'année 1889 marque une nouvelle adhésion au Romantisme dans la personne d'Alphonse Gagnon. Vers la fin du siècle — en 1894 exactement — le Romantisme canadien renouvelle ses attaques contre certains préjugés classiques. M. l'abbé N. Degagné, critique sagace, profite d'une étude sur Crémazie pour ressusciter la question du gaumisme canadien et confirmer les témoignages des classiques chrétiens. Admirateur de Crémazie, M. l'abbé Degagné éprouvait le besoin de répondre à certains critiques qui, en présence de l'œuvre romantique de l'auteur des *Trois Morts*, faisaient une pirouette de dédain. Avec à propos M. l'abbé leur rappelle que le romantisme de Crémazie est de bon aloi; le barde canadien opère un choix intelligent parmi les préceptes des anciens

et des modernes et réserve son admiration aux génies de tous les temps.

Educateur à tendance gaumiste, M. l'abbé sait gré à son poète de prédilection de répudier le paganisme en littérature. Il cite là-dessus un extrait de la lettre que Crémazie adressa à Casgrain en 1867 puis conclut ainsi: "De voir notre poète bien-aimé se rencontrer sur une pareille question avec Pie IX et Louis Veillot n'est pas pour lui faire tort ni pour nous déplaire. Certes, voilà un romantisme noble et éclairé".

M. l'abbé Degagné, on le voit, n'a pas oublié la thèse de Mgr Gaume; il se souvient également des leçons de M. l'abbé Alexis Pelletier, puisqu'il n'omet pas de placer Crémazie en compagnie de Veillot et de Pie IX. Lui aussi croit sincèrement que la venue du Sauveur a révolutionné l'art aussi bien que la morale et qu'il est de mauvais goût de faire évoluer sur un même plan la silhouette de la Vénus de Milo et le galbe d'un Christ portant sa croix.

En somme, elle laissa passer toutes les forces romantiques au Canada, cette brèche que M. l'abbé Pelletier réussit à ouvrir et que Crémazie sut élargir. Tous ces apôtres de l'école nouvelle, à une ou deux exceptions près, demandent à un Romantisme sain d'opposer une digue au débordement du paganisme classique. Catholiques d'abord, critiques en second lieu et par occasion, ils se rendent vaguement compte que tous les chefs-d'œuvre classiques ne sont pas l'expression idéale de leur religion; ils découvrent une grossière disproportion entre le noble idéal chrétien assigné aux lettres canadiennes et certains instruments désuets du paganisme classique dont ils disposent. Ils se grisent du lyrisme d'un Chateaubriand et d'un Lamartine, lyrisme éternel de l'âme humaine toujours en quête — même dans ses égarements et ses chutes — de divin et d'infini. Bref, c'est sous le signe de la Croix que se déclencha, au pays de Québec, l'offensive romantique.

* * *

De toutes les controverses qui passionnèrent les intellectuels canadiens de la seconde moitié du XIXe siècle, il en est une qui paraît presque entièrement oubliée aujourd'hui. Pourtant elle fit couler beaucoup d'encre et divisa nos éducateurs en deux camps; elle émut douloureusement l'archevêque de Québec et eut maints retentissements en France et au cœur même de la chrétienté, dans la Rome de Pie IX et de Léon XIII. Ce triste débat est si intimement lié à l'objet de nos recherches qu'il mérite dans ce livre un

chapitre à part : c'est la question des classiques païens et des classiques chrétiens ou, si l'on veut, du *gaumisme* au Canada. En 1861 arrivait au Canada, précédé d'une haute réputation de théologien, M. l'abbé Stremler, prêtre français, originaire de Metz. Après de fortes études à Rome et un stage de trois ans à la Congrégation du Concile, il avait accepté l'invitation de M. l'abbé Taschereau, alors recteur de l'Université Laval, d'enseigner la théologie au Grand Séminaire de Québec. Il s'acquitta de ces fonctions jusqu'en 1865.

Pendant ces quatre années d'enseignement, M. l'abbé Stremler n'eut pas l'heur de plaire à tous ses confrères : il arrivait d'Europe avec plusieurs thèses novatrices. L'une d'entre elles n'était autre que le *gaumisme*. Elle attira sur son auteur les repréailles des fervents du classicisme païen alors en honneur à l'Université Laval ainsi qu'au Grand Séminaire.

Au vrai, le *gaumisme* avant la lettre s'était introduit au Canada bien avant l'arrivée de M. l'abbé Stremler en 1861. Le contraire eût été surprenant : s'imagine-t-on des éducateurs chrétiens comme l'étaient les pionniers de notre enseignement fermant les yeux sur les périls d'une initiation gréco-latine effectuée par l'intermédiaire de manuels trop peu expurgés ? Grâce aux recherches méritoires de Mgr Choquette, nous savons que dès 1829, la curiosité d'un élève du séminaire de Saint-Hyacinthe révéla les dangers de la mythologie païenne ; c'est alors que fut confisqué dans cette institution l'*Appendix de Diis*. La nécessité d'une réaction se faisant sentir, M. l'abbé Raymond, l'un des plus brillants professeurs du séminaire, confia au grand public, en 1835, les inquiétudes que suscitait dans son cœur de prêtre et d'éducateur l'importance que notre enseignement classique accordait au paganisme des Anciens. En 1847 il revint à la charge ; profitant des exercices littéraires de la fin de l'année, il souligna la nécessité d'insérer au programme d'études de nos collèges ou séminaires quelques textes des Saints Pères. Pendant le séjour de M. l'abbé Stremler à Québec, cette question du *gaumisme* passa au premier plan des préoccupations de nos éducateurs.

Cette réforme de l'enseignement préconisée par Mgr Gaume eut le sort réservé à toute doctrine nouvelle : des néophytes en exagérèrent les données essentielles. Mgr Gaume se garda bien de vouloir bouleverser les programmes d'enseignement des séminaires en remplaçant tous les classiques païens par les classiques chrétiens. Dans ses grandes lignes, le manifeste du *Ver rongeur* se réduisait

aux idées suivantes: en raison des mauvais penchants de l'homme déchu et de l'état actuel du monde, païen dans sa façon de jouir des biens terrestres, païen dans sa littérature dont le fond est trop souvent immoral, païen dans ses arts d'agrément au service d'idées et de sentiments qui offensent la pudeur, païen dans sa philosophie officielle qui rejette la tutelle théologique et revendique une autonomie absolue, païen dans sa morale indépendante, païen dans sa politique qui nie les droits de Dieu en proclamant ceux de l'homme et souhaite l'avènement d'une démocratie libérée de toute influence religieuse, païen enfin dans la plupart de ses idéologies d'un humanitarisme frelaté, il importe souverainement de présenter à la jeunesse chrétienne et catholique des modèles qui s'inspirent d'un christianisme et d'un catholicisme authentiques.

De cette thèse découlaient les principales conséquences suivantes: nécessité d'accroître, dans l'enseignement secondaire de la France catholique, le nombre d'heures consacrées à l'étude des Pères de l'Église et de restreindre d'autant la part des classiques païens; urgence d'épurer tous les manuels des auteurs anciens afin de ne mettre entre les mains des futurs chefs de la société chrétienne que des textes libres de toute souillure.

Cette question des classiques païens et chrétiens n'est en somme qu'un aspect du problème des relations entre la morale et l'art. Pour en apprécier l'importance et la complexité, on doit demander secours aux délicates papilles des distinctions au risque d'incommoder les esprits rectilignes de gauche comme de droite. Il est sans doute loisible aux humanistes chrétiens de prendre parti pour une éducation gréco-latine d'une indéniable beauté littéraire en exigeant que l'Église purifie les textes des anciens. Il reste toutefois que cette épuration n'est pas facile quand c'est l'esprit plutôt que la lettre du livre qui est répréhensible.

Après ce succinct exposé de la thèse gaumiste, il convient d'en étudier les répercussions au Canada.

Observons tout d'abord que, en l'occurrence, le Canada retarda d'une quinzaine d'années seulement sur la France: c'est en effet de 1865 à 1868 que se déroulèrent à ce sujet les graves événements que nous nous permettrons bientôt de raconter. En outre, les chefs des antigaumistes canadiens furent des libéraux de l'école de Mgr Dupanloup, tandis que le plus farouche disciple de Mgr Gaume au Canada fut un conservateur obstiné, un ultramontain à la Veillot. Dans l'ancien monde comme dans le nouveau, la querelle mit donc

en présence les mêmes partis opposés. Remarquons enfin que le débat eut moins d'ampleur au Canada; mais, proportions gardées, il divisa les esprits autant qu'en France et même l'intervention de l'évêque de Québec et de la Congrégation du Saint-Office ne réussit pas tout à fait à rétablir l'ordre et la tranquillité.

Lorsque, en 1865, M. l'abbé Stremler quitta le séminaire de Québec, le gaumisme ne sortit pas avec lui de cette maison d'enseignement; six professeurs partageaient les vues du théologien que la Lorraine avait prêté au Canada. L'un d'eux devint bientôt la tête de ture de toutes les forces conjuguées de l'adversaire: c'est M. l'abbé Alexis Pelletier, l'un des plus formidables et des plus rusés batailleurs ecclésiastiques du Canada français du XIXe siècle, un habile franc-tireur qui n'accordait jamais de quartiers et pourehassait ses contradicteurs jusque dans leurs derniers retranchements, un homme entier, d'une incontestable sincérité qui osa même braver les foudres de son chef spirituel pour assurer le triomphe de ce qu'il croyait être la cause de Dieu.

Afin de préparer la réforme de l'enseignement, M. l'abbé Pelletier et quelques confrères du séminaire de Québec s'entendirent avec le rédacteur en chef du *Courrier du Canada* qui publia des extraits des œuvres de Mgr Gaume et de M. l'abbé Vervost. Ces reproductions eurent le malheur de déplaire aux autorités du séminaire et Mgr Baillargeon, alors évêque titulaire de Tloa et coadjuteur de Québec, intima au rédacteur l'ordre de cesser la publication des thèses gaumistes. Ces incidents se produisirent vers 1864.

Comme M. l'abbé Pelletier ne pouvait plus compter sur l'hospitalité des journaux canadiens, il résolut de recourir aux écrits anonymes ou munis d'un pseudonyme pour propager ses idées et ses opinions. Vers 1865, il rédigea coup sur coup trois brochures: *Mgr Gaume, sa thèse et ses défenseurs*, puis *La Situation du monde actuel*, puis *La question des classiques*, c'est-à-dire une réponse à certaines objections que ses deux travaux précédents n'avaient pas manqué de soulever dans les journaux.

Celui qui dirigeait les ripostes assez vives des antigaunistes canadiens n'était autre qu'un prêtre très réputé, également professeur au séminaire et d'un remarquable talent oratoire: M. l'abbé Chandonnet. C'est lui qui se chargea de réduire au silence son bouillant émule. Pour atteindre son but, il employa des méthodes qui ne s'inspiraient pas uniquement de la charité chrétienne; M. l'abbé Pelletier lui rendit la monnaie de sa pièce. Mais n'anticipons

pas des événements qui se succéderont trois ans plus tard, vers 1868.

En 1866, M. l'abbé Pelletier quitta le séminaire de Québec pour devenir professeur au collège de Sainte-Anne. Il avait ses coudées plus franches dans une institution qui entretenait avec les partisans des classiques chrétiens un secret commerce. De 1866 à 1868, il publia sous le pseudonyme de Georges Saint-Aimé, trois nouvelles brochures sur le gaumisme: en 1866, *La méthode chrétienne*; en 1867, *Lettre à Mgr Baillargeon sur la question des classiques*; en 1868, *Réponse aux dernières attaques dirigées par M. l'abbé Chandonnet contre les partisans de la méthode chrétienne*. Sauf quelques amis intimes de l'auteur, d'une discrétion à toute épreuve, nul ne savait que ce Georges Saint-Aimé était M. l'abbé Pelletier. Au total, six brochures d'une allure vive — pour ne pas dire six pamphlets — lancées dans le grand public en l'espace de quatre ans et simultanément six attaques déguisées contre le séminaire de Québec. Il est facile de comprendre que les autorités du séminaire s'impacientaient; certains des professeurs visés ne demandaient pas mieux que de pourfendre un si remuant adversaire.

Après la publication de *La méthode chrétienne*, la première brochure qui portât le pseudonyme de Georges Saint-Aimé, mais en réalité la quatrième de M. l'abbé Pelletier, Mgr Baillargeon, évêque de Tloa et administrateur de l'archidiocèse de Québec, jugea que le moment était venu de mettre un terme à des discussions qui semaient la discorde au sein de son clergé. Afin de trancher le nœud de la difficulté, il pria, le 23 novembre 1866, la Sacrée Congrégation de l'Inquisition et du Saint-Office de se prononcer sur cinq propositions qui embrassaient — c'était du moins l'opinion de Mgr l'administrateur — tout le gaumisme. Le 15 février 1867, la Sacrée Congrégation fit tenir sa réponse par l'intermédiaire de Son Eminence le Cardinal Patrizi. Un mois plus tard Mgr Baillargeon adressa à son clergé une circulaire, en date du 14 mars 1867, au sujet des classiques.

M. l'abbé Alexis Pelletier entendait bien ne pas jeter le manche après la cognée sans avoir au moins passé à la loupe tous les mots de la circulaire et de la lettre du cardinal. Quelques mois plus tard, c'est-à-dire en 1867 également, paraissait sous le même pseudonyme de Georges Saint-Aimé une brochure intitulée: *Lettre à Mgr Baillargeon sur la question des Classiques et commentaire sur la lettre du cardinal Patrizi*. Désormais la discussion se mènera avec plus

d'acrimonie et tournera autour de la question des manuels *non expurgés*. Maître de ce terrain, M. l'abbé Pelletier manœuvre de pied ferme. Il étudie des faits patents et motive des jugements qui semblent bien sans appel. A l'occasion, il ne renonce pas au malin plaisir de talocher ses contradicteurs, MM. les abbés Chandonnet et Pâquet, en passant au crible la circulaire de Mgr Baillargeon.

A quoi se résume, en somme, la réponse du cardinal Patrizi ? A dire que les manuels païens purifiés de toute souillure (*ab omni labe purgati*) peuvent sans inconvénient être mis entre les mains des élèves. Mais nul n'a jamais contesté cette assertion. Ce que l'abbé Pelletier maintient toutefois, c'est que, en 1867, les manuels latins et grecs en usage dans le séminaire de Québec n'étaient pas d'une irréprochable tenue morale. N'oublions pas que celui qui ose opposer un démenti formel à la déclaration de son évêque enseigne au séminaire jusqu'en 1866; il doit évidemment parler en connaissance de cause.

Après cette réponse de M. l'abbé A. Pelletier et la publication d'une lettre d'un caractère privé qui mettait en mauvaise posture M. l'abbé Chandonnet, l'intervention de Mgr l'archevêque de Québec s'imposait. Le 12 août 1868 fut promulgué un mandement pour condamner deux brochures de Georges Saint-Aimé. Mais la paix véritable ne fut pas rétablie pour autant.

Cette querelle de théologiens exerça sur notre élite une influence considérable. Au XIXe siècle, à la faveur de la routine ou de préjugés, une légende s'accrédita dans l'esprit de plusieurs éducateurs de France et du Canada français. Elle se résumait dans l'équation simpliste que voici: classicisme égale ordre, santé, vérité; romantisme égale désordre, maladie, erreur.

Or le classicisme français, nul ne l'a jamais contesté, est imprégné du classicisme païen de l'Antiquité. Indiquer les tares de ce classicisme gréco-latin, diagnostiquer ses maladies réelles, frapper d'embargo ses marchandises avariées et dangereuses du point de vue moral, c'était porter indirectement un coup formidable au classicisme français. On le comprit bien en France comme au Canada.

Un an après le mandement de Mgr Baillargeon, un prêtre canadien qui se piquait d'une culture littéraire, M. l'abbé J.-B. Proulx, curé de Saint-Lin, émettait des réserves analogues sur les créations littéraires du grand siècle et faisait le procès au paganisme dans les lettres françaises. Plus tard, on enveloppera dans une commune

dénonciation Homère, Horace et les classiques français. Pendant le reste du siècle, nombre d'auteurs canadiens, tant ecclésiastiques que laïcs, tonneront contre les méfaits du paganisme classique et prépareront ainsi les voies à l'avènement d'un romantisme sain dans les lettres canadiennes. Il est acquis à l'histoire que le débat acrimonieux suscité entre les deux professeurs du séminaire de Québec sur la question du gaumisme révéla certaines fissures du classicisme français. On pouvait donc désormais refuser de fléchir le genou devant l'idole de bois. C'est à partir de ce moment — qu'il y ait là simple coïncidence ou relation de cause à effet, peu importe — que le Romantisme proprement dit osera sortir de sa retraite, prendre ses positions, arborer son drapeau, et sur la brèche largement ouverte du classicisme canadien, sonner une brillante charge.

* * *

Envahie, l'enceinte classique du Canada français ne fut pas emportée d'assaut: les murailles dont on entourait l'enseignement secondaire de la province — plus solide que celles de Jéricho — résistèrent aux clameurs des Romantiques. Après avoir essuyé le feu de l'ennemi, les classiques ripostèrent par des conférences ou des articles de revue, de la prose ou des vers.

N'attendons pas toutefois des Canadiens de 1850 ou de 1860 une réponse en règle aux provocations des romantiques. Faute de temps — et de connaissances solides, dans beaucoup de cas — ils se préoccupent plus de frapper fort que juste. Pour eux, la grande tâche semble bien être de prémunir contre le mirage des nouveautés littéraires dont les beautés s'insinuent dans le cœur de la jeune génération. Le bloc enfariné des productions romantiques ne leur dit rien qui vaille; tant pis s'il faut confondre dans une commune réprobation quelques perles et le borbier où elles se sont égarées.

C'est d'abord la note plaisante qui se fit entendre en 1844. Un rimeur anonyme regrette les jours d'antan où le Classicisme exerçait sur les lettres canadiennes une royauté incontestée. Tout allait alors pour le mieux dans le meilleur des mondes: aujourd'hui tout va de mal en pis.

Une page de l'un de nos premiers romans canadiens *Jean Rivard* sert de prétexte à son auteur Gérin-Lajoie pour épiloguer sur le Romantisme. Mais voici qu'entre en scène un ennemi irréductible des modernes: Jean-Charles Taché, l'auteur des *Forestiers et Voyageurs*, le journaliste combattif, pince-sans-rire à l'occasion, qui en 1864 envenime le duel avec une longue satire contre le Réalisme et

le Romantisme. Satire habile, en vérité, d'une grande bigarrure de ton: la familiarité se mêle à l'emphase et des observations justes rejoignent de puériles erreurs. D'un seul décret, il proscrit le Romantisme tout entier et sa progéniture d'enfants légitimes ou naturels.

Cette satire dédiée à Napoléon Bourassa montre d'abord l'envers du progrès et, avec complaisance, s'attarde à souligner quelques mots cocasses des savants d'alors. Suit un parallèle tendancieux entre Virgile, Eschyle, Corneille, Fénelon, ces figures immortelles, et — sauf V. Hugo — des minus habens comme Deschamps et monsieur de Havin. Pas n'est besoin d'être grand clerc pour éventer l'artifice de ces dyptiques de commande: Taché met en regard des perles classiques et des scories romantiques et dit: choisissez! Nul ne saurait éprouver la moindre hésitation! Mais ces citations de vers romantiques donnent-elles une juste idée de l'ensemble? Poser la question, c'est la résoudre.

Ce transcendant dédain de tout ce qui est postérieur aux classiques gréco-latins ou français se retrouve — avec moins de verbosité — chez Hector Fabre. Le futur commissaire général du Canada à Paris qui, toute sa vie durant, nourrit un profond amour pour les lettres canadiennes, publia en 1865 une étude sur M. l'abbé Casgrain. Il tance son collègue qui fait une trop grande dépense d'imagination dans les *Légendes*, mais le félicite d'avoir commenté la belle prose de *La Mère de l'Incarnation* sans employer trop souvent "les ornements fanés du Romantisme". Nulle part cependant, Fabre ne confondra dans une même condamnation les ornements fanés du paganisme classique: son amour de la tradition aveugle son sens critique.

Traditionaliste dans toute l'acception du terme, M. l'abbé A. Nantel fait aussi la nique au Romantisme. A l'occasion du concours de poésie canadienne institué en 1867 par l'Université Laval le professeur suggéra — quatorze ans avant la naissance de la Société Royale du Canada — l'idée de fonder une Académie canadienne. Elle aurait pour but principal de "veiller au dépôt des traditions littéraires que nous a léguées le XVII^e siècle et de préserver nos écrivains d'un funeste entraînement vers les nouveautés romantiques; de purifier notre langue de tout alliage étranger et nous rendre le bel idiome français de nos pères, la langue de Racine, de Fénelon, de Bossuet".

M. le juge Routhier, l'élégant auteur des *Causeries du diman-*

che, déclara la guerre au paganisme littéraire du grand siècle. Ainsi affranchi envers le Classicisme d'une admiration par trop respectueuse, il se crut à l'aise pour malmenier deux romantiques qui n'étaient autres que... Lamartine et V. Hugo!

Une conférence qu'Alphonse Villeneuve prononça en 1871 à l'Union catholique de Montréal reprend la thèse de M. l'abbé Nantel. "Cette langue est un dépôt qu'il ne faut pas laisser altérer... Elle nous suffit d'ailleurs et, quoi qu'on en ait dit, les chrétiens n'ont pas besoin de la langue de Rousseau; la leur est faite cent ans avant lui".

En 1872, Joseph Tassé, président de l'Institut canadien-français d'Ottawa, tire un argument nouveau des événements malheureux qui affligent la France à la suite de la guerre franco-prussienne. En pleine capitale du Canada, il fulmine contre le Romantisme et le Réalisme, source de tous les maux qui s'abattent sur l'ancienne mère patrie. Libre à lui sans doute, d'afficher ses préférences pour l'école classique. Mais nous ne pouvons le suivre lorsqu'il fait la philosophie de l'histoire de France au XIXe siècle et qu'il s'érige en interprète des volontés divines dans les contingences humaines.

L'offensive romantique fut dirigée principalement contre les directeurs de notre enseignement secondaire. Il est donc naturel qu'une contre-offensive ait été déclenchée par des professeurs au premier rang desquels on remarque M. le Grand Vicairé Raymond, du séminaire de Saint-Hyacinthe. Il ne voit pas que du bois mort et de la végétation stérile dans le Romantisme. Mais les qualités d'un V. Hugo, par exemple, excitent le désir d'entrer dans l'intimité de l'auteur, d'épouser ses idées et de favoriser la diffusion "de productions monstrueuses qui révoltent la morale et le goût". Qu'il y ait péril pour la jeunesse à lire toutes les œuvres de V. Hugo, nul ne le contestera. Mais un danger guette tous ceux qui désireraient posséder LaFontaine, par exemple. Or dans les écoles primaires et dans les collèges du Canada français on a toujours admiré et commenté les *Fables* sans craindre d'initier indirectement la jeunesse à la lecture des *Contes* licencieux. Pourquoi donc avoir deux poids et deux mesures en refusant énergiquement à Hugo un privilège que l'on concède de si bonne grâce à l'illustre bonhomme?

En 1876 — trois ans après le discours que M. Tassé prononça dans la capitale du Canada — M. J.-O. Fontaine prit à son compte l'argument du président de l'Institut canadien-français d'Ottawa.

M. Lefavre, consul de France au Canada, a versé au débat

des observations d'une fine psychologie. Il note la vogue croissante du Romantisme sur les bords du Saint-Laurent, puis prête main-forte aux classiques canadiens en indiquant avec délicatesse et dans un langage imagé les incompatibilités d'humeur entre l'âme canadienne et certaines déformations de la mystique romantique.

Dans le dernier quart du XIXe siècle, l'hostilité des classiques canadiens-français se concentre sur V. Hugo, ennemi du trône et de l'autel. En 1882, dans les *Nouvelles Soirées Canadiennes*, Thomas Chapais donne le signal de l'attaque de front en indiquant, d'une main habile et sûre, les lamentables déficiences des *Quatre vents de l'esprit*. Un an plus tard, Sylva Clapin, correspondant du *Canadien* à Paris, consacre une chronique à la *Légende des Siècles*; il salue en V. Hugo le grand poète de l'heure mais tempère cet éloge par une restriction pertinente. C'est en 1888 que se fait entendre la voix d'un classique étroit et obstiné: H.-E. Tourigny.

Sauf une fine mise au point et une conférence que nous allons étudier incessamment, le reste du siècle n'offre aucun nouvel argument en faveur des classiques. Il y a bien en 1890 la fameuse affaire Taché contre Cadieux et Derome, procès occasionné par la publication, à Montréal, des œuvres de V. Hugo. Ce fut le moment que choisit M. Charles Valeur pour faire le moraliste et le théologien; il apporta au débat une contribution agréable aux lecteurs dévots qui, en littérature, cherchent surtout à être édifiés.

Dans un chapitre consacré aux contre-offensives de nos classiques, il convient d'accorder un tribut d'hommage à un mystérieux personnage qui, en 1893, signait T. L. dans la *Revue canadienne*. Quel était donc ce critique sagace, ce technicien consommé qui fournissait, sous le voile de l'anonymat, une des meilleures contributions à l'histoire littéraire du XIXe siècle canadien? Une longue enquête a percé le mystère: l'auteur du remarquable article n'est autre que le R. Père Téléphore Lord, S.J., l'un des plus brillants esprits parmi les littérateurs canadiens de la fin du dernier siècle, pendant longtemps l'âme des *Annales térésiennes*, publication du séminaire de Sainte-Thérèse, et en 1893, professeur au collège des jésuites de Saint-Boniface, dans le Manitoba.

Il semble que le P. Lord ait voulu dépasser tous ses devanciers et aller plus avant dans l'enquête sur le Romantisme. On doit reconnaître en effet que son étude sur les procédés de technique de l'école de 1830 est la plus poussée dont fassent mention nos annales littéraires du XIXe siècle. Pourquoi faut-il que ces réflexions

savoureuses pour la plupart soient entremêlées de préjugés classiques et d'opinions tendancieuses? L'auteur dépense une grande finesse et une subtilité d'analyse à brouiller des méthodes et à soutenir des principes trop rigides et un système trop exclusif. Mais à tout prendre, il jette, par l'originalité de ses aperçus et l'acuité de ses considérations, un jour nouveau sur la question et s'efforce, quoique d'une façon imparfaite, de dessiller le yeux rivés aux oeillères traditionnelles.

Dans la citadelle québécoise, les classiques canadiens ont tenté, en somme, de soutenir le siège romantique avec plus de bonne volonté que de munitions. Nul d'entre eux n'a croisé le fer avec l'adversaire sur la question capitale du paganisme du grand siècle; nul ne s'est fait une juste conception de la poésie. Conservateurs et royalistes pour la plupart, ils ont voué à Rousseau, ancêtre de la Révolution, une haine incoercible qui s'est répandue sur Rousseau, père du Romantisme. Ils ne se sont jamais demandé, semble-t-il, si 1791, pris en bloc, était une régression ou une transformation. Mais l'honneur des lettres canadiennes reste sauf: en 1881, il se rencontra un tout jeune homme, dont nous n'avons pas encore parlé, qui pour concilier les deux partis belligérants prononça une conférence magistrale. Il est temps d'étudier ces pages d'anthologie dignes de figurer à côté des meilleures pièces versées outre-Atlantique au débat sur le Romantisme.

* * *

Il y avait bien près d'un demi-siècle que la plupart des classiques et des romantiques canadiens s'amusaient à se porter mutuellement des coups d'épingles ou s'épuisaient en escarmouches stériles lorsque, en 1881, un jeune homme de vingt-cinq ans résolut de dirimer le débat. Pour la première fois dans nos annales, tout le problème du Romantisme fut embrassé; dans une conférence nourrie d'idées et de faits l'auteur, sans se payer de mots, rendait au débat son vrai caractère et y apportait sa vraie conclusion. Un brillant avenir politique était réservé à l'adolescent qui, à lui seul et à la française, s'emparait ainsi des hauteurs du Classicisme. Quand on relit ces pages encore attachantes où un style d'une grande distinction rehausse la maturité des réflexions ainsi que l'ampleur et la sûreté du jugement, on se prend à regretter que le jeune conférencier de 1881 n'ait pas consacré toute sa vie aux lettres. Mais alors c'est l'histoire et la haute politique qui eussent perdu au change. Trêve donc de doléances inutiles puisque, dans une autre sphère d'activité,

ce Canadien français devait bien mériter de son pays. Il a nom Thomas Chapais.

Le commencement de cette conférence retient l'attention par son élégance et son originalité. Afin de mieux masquer les batteries qu'il dresse avec habileté contre les préjugés classiques, Thomas Chapais cède de bonne grâce à la nécessité de faire l'éloge du grand siècle.

S'ensuit-il qu'il faille tout admirer dans le Classicisme? Non assurément! Cette littérature n'est pas à l'abri de toute critique. C'est ici que Thomas Chapais ouvre le procès en règle du grand siècle. Avec une concentration de pensée et une netteté d'expression, il prend position contre les raisonnements simplistes et les admirations en bloc: le fond et la forme de la littérature classique présentent des lacunes.

"Cette forme (de la littérature classique) toujours correcte et majestueuse finit par ennuyer. Cette belle régularité devient monotone à la longue. L'alexandrin classique constamment solennel et pompeux, quelquefois guindé, n'a pas la souplesse en partage; la période est trop uniformément coulée dans le même moule.

"Quant au fond, on peut adresser surtout à la littérature classique trois reproches sérieux. Elle n'est pas assez humaine, pas assez nationale et pas assez chrétienne."

Indiquer ces lacunes du Classicisme français, c'était du même coup annoncer quelques bienfaits qu'un Romantisme sain apporterait au monde des lettres au commencement du XIXe siècle.

Mais qu'est-ce donc que le Romantisme? Un Canadien saurait-il le définir en 1881 lorsque de nos jours les critiques n'ont pu s'entendre sur la véritable signification du terme? Ici Thomas Chapais prend un biais ingénieux: au lieu de s'attaquer à la définition du Romantisme proprement dit, il étudie l'école nouvelle à ses débuts, dans le tumulte de sa jeunesse et l'exaltation de sa ferveur première.

Ce Romantisme à son aurore soulève l'admiration du jeune conférencier. Dans ce sens et jusque là, avoue-t-il crânement, nous sommes romantiques. Avec un sens très averti de l'évolution des idées nouvelles de 1830 et une grande précision d'analyse, il suit le Romantisme depuis ses sources religieuses et royalistes.

Admirateur des grands écrivains de toutes les époques, Thomas Chapais ne peut refuser son admiration et son amour pour les chefs

du Romantisme comme du Classicisme. Les uns et les autres ont commis des erreurs et fait des écarts, mais ils ont ajouté de nouveaux fleurons à la couronne de Sa Majesté la Langue française.

Dans un chapitre consacré aux efforts de pacification tentés par des Canadiens à la fois classiques et romantiques, il convient d'accorder, après le tribut d'hommage à Thomas Chapais, une mention honorable à un mystérieux personnage qui, en 1884, signa de très remarquables chroniques dans le journal *Le Canadien*. Sa causerie littéraire s'adapte comme une sorte d'appendice à la thèse exposée deux ans auparavant.

Ce nouveau collaborateur du journal québécois se cachait derrière un nom d'emprunt: Charles Quénault. Une retentissante déconfiture financière survenue en France plusieurs années auparavant, et que sut bientôt utiliser le consul de France au Canada contre un compatriote trop remuant, permit au public canadien de percer les causes de ce demi-anonymat. Charles Quénault n'était autre que Charles Savary, avocat, critique remarquable, en 1878 sous-secrétaire d'Etat dans le ministère Dufaure, et plus tard membre du Conseil d'Etat; en outre, ancien président de la banque de "Rhône et Loire", il perdit toute sa fortune lorsque cette maison sombra dans le krach de janvier 1882.

Condamné par la magistrature de son pays en vertu d'une interprétation excessive de la loi, si l'on s'en rapporte à un arrêt ultérieur de la cour de Grenoble, Charles Savary dut s'expatrier. Il franchit l'Atlantique et vint élire domicile au Canada, dans la ville de Québec tout d'abord puis à Ottawa où il mourut le 9 septembre 1889.

Comment s'y prendra cet homme d'Etat doublé d'un fin lettré pour gagner honnêtement son pain quotidien et oublier un passé si lourd en infortunes politiques et financières? Il se livrera passionnément à l'étude des lettres françaises et canadiennes. Et c'est ainsi qu'un jour il fut amené à prendre part au débat que soulevait depuis plus d'un quart de siècle la question du Romantisme canadien.

L'occasion? Un livre de M. l'abbé Victor Charland: *Questions d'histoire littéraire* mises en rapport avec le programme de l'*Université Laval*. Ce livre renfermait le résumé des cours que le distingué professeur de littérature au collège de Lévis donnait alors à ses élèves. M. Charles Savary le jugea digne d'une longue analyse dans les colonnes du *Canadien* du 24 septembre 1884 et des numéros

suiuants. Auide de suivre la voie moyenne, examinant avec sérénité et impartialité toutes les doctrines littéraires discutées par l'auteur du manuel, évitant les écarts à droite comme à gauche, M. Charles Savary rédigea des pages qui, placées en regard de celles de M. Thomas Chapais, ne souffrent nullement du voisinage. Avec lui fut franchie une étape importante dans notre ascension vers la possession plus complète de la vérité littéraire.

Après avoir inventorié la richesse du manuel, Charles Savary se permet de formuler quelques réserves et d'adresser à M. l'abbé Charland deux sérieuses objections. Puis il réserve la fin de sa longue causerie pour faire feu de toutes les pièces de sa dialectique.

Si le culte exclusif des lettres antiques a été, comme l'affirme M. l'abbé Charland, "un retard pour le développement des littératures nationales et une décadence pour la langue," s'il faut regretter que deux grands génies comme Corneille et Racine "soient allés chercher presque toutes leurs inspirations dans l'antiquité païenne, au lieu de les demander à leur patrie; s'il faut louer Chateaubriand d'avoir "clos" cette période et d'avoir écrit "la justification et la poétique de l'art nouveau", comment ne pas demander à l'auteur de nous expliquer, au moins par un aperçu général, quel est cet "art nouveau?" Une fois sorti du collège, le jeune homme, dira-t-on, ne le saura que trop vite! — C'est-à-dire qu'il se plongera à peu près exclusivement dans la lecture de ces œuvres dont on ne lui a pas parlé; mais, est-on sûr qu'en réalité il en pénétrera l'esprit complexe, et n'est-ce pas s'exposer à laisser naître beaucoup d'idées fausses et incomplètes, que de ne donner par avance aucune règle de jugement sur des sujets qui occuperont nécessairement une place si importante dans la vie intellectuelle?

La conférence de Thomas Chapais et la causerie de Charles Savary ne triomphèrent pas en un tournemain de toutes les résistances. Les hommes se mènent plus par la passion que par l'intelligence et beaucoup de passions et de préoccupations étrangères à la littérature se mêlèrent au débat sur le Romantisme. Si ces deux discussions académiques n'eurent pas de répercussion immédiate sur les profanes, si le drapeau blanc ne fut pas incessamment arboré sur la citadelle du Classicisme québécois, elles n'en amorcèrent pas moins une œuvre de pacification que notre XXe siècle est en train d'achever.

Séraphin MARION,
Docteur ès lettres.

LA GÉOGRAPHIE MODERNE ¹

A maints égards, il est permis d'assimiler le développement d'une science à celui d'une vie humaine. Et le moyen le plus sûr d'apprécier celle-ci, c'est, me semble-t-il, d'en faire l'histoire. Jeune, l'homme n'a encore ni la force physique, ni la valeur sociale, ni les aspirations qu'il connaîtra au temps de sa maturité. Au lieu de son existence, lorsqu'il s'épanouit sous l'afflux des énergies qui palpitent dans ses veines, son cerveau et son cœur, il n'est pas encore tout à fait lui-même, car beaucoup de ses pensées et de ses vouloirs demeurent ceux de ses maîtres. Ce n'est qu'au temps où l'esprit l'emporte sur la force corporelle, où il devient plus apte à penser juste qu'à ouvrir ferme, qu'il entre enfin en possession de toute son originalité. Alors, il peut refaire intérieurement le chemin parcouru, estimer à quelle allure il a franchi les étapes de sa carrière, se rappeler comment il s'est progressivement révélé à lui-même et parler avec certitude à tous les jeunes qui se pressent autour de lui, avides de connaître, comme il l'était à leur âge.

Or, j'estime que la Géographie n'a pas encore parcouru son cycle et que, par conséquent, il lui reste beaucoup de secrets à pénétrer, beaucoup de vérités fécondes à faire luire, que nous ne soupçonnons pas. Toutefois, sa personnalité s'affirme et, telle qu'elle est à présent, telle qu'elle peut établir le bilan de ses données, elle a déjà plus d'une clarté à répandre dans nos esprits.

C'est l'apôtre saint Paul qui a dit que la contradiction est entrée dans le monde pour y rester. L'éternel désaccord des opinions sur l'idée qu'il faut avoir du monde même, dans son entité, suffit à nous convaincre de la justesse de cette parole.

Certains esprits n'y voient que mal et désordre, tandis que d'autres y aperçoivent en tout et partout de l'arrangement, de l'équilibre, voire des harmonies.

S'il fallait invoquer des témoignages sur ces manières si différentes d'apprécier, nous rappellerions tout d'abord cette pensée de Pascal, qui est comme une plainte amère sur la fragilité de la justice humaine: "On ne voit, dit-il, presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés

¹ Nous avons retrouvé parmi les manuscrits d'Emile Miller, que nous a communiqués Madame Miller, cette étude sur la Géographie moderne que nous nous empressons d'offrir à nos lecteurs.

d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité, ou peu d'années de la possession. Les lois fondamentales changent: le droit a ses époques. Plaisante justice, qu'une rivière ou une montagne borne! Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà".

Nous citerons ensuite l'aveu d'un autre grand esprit, d'un savant qui, pour s'être adonné à l'étude de la nature, a trouvé, comme beaucoup d'autres savants, d'ailleurs, que le monde est un chef-d'œuvre où se reflètent les vertus de son divin Architecte. "Et qu'est-ce que la science, — demandait Albert de Lapparent, le 25 janvier 1877, à l'Université de Paris, alors que ses paroles étaient couvertes d'applaudissements, — qu'est-ce que la science, si ce n'est la connaissance de l'ordre que Dieu a mis dans son œuvre?"

Je n'oublie pas que le monde de Pascal c'est le monde moral, tandis que le monde de Lapparent, c'est le monde physique. Une telle divergence d'opinion entre des esprits supérieurs, sincèrement épris de vérité, vient de ce que les uns ne voient que contradiction entre nos vœux et nos actes, tandis que les autres saisissent et pénètrent, pour les avoir opiniâtrément cherchées, les énigmes du plan de la création. Les pessimistes se rencontrent surtout parmi ceux qui distinguent trop peu de vérités en dehors de ce qui se rattache immédiatement au monde des esprits; par contre, on est optimiste, on peut l'être à l'excès, lorsque l'on a confiné ses enquêtes au domaine des choses sensibles.

De même que le désordre qui existe dans le monde moral ne saurait finir totalement, le désaccord menace de s'éterniser entre les deux catégories extrêmes de savants ou, pour mieux dire, entre deux extrêmes qualités d'intelligences.

Cette irréalisable unanimité tient à des causes diverses. Nos esprits n'ont-ils pas des potentiels et des aptitudes variés? Chacun y trouve d'ailleurs son profit. Car n'est-ce pas que le monde serait bien ennuyant, si nous nous ressemblions tous? Et chacun admet sans peine que c'est un organisme bien compliqué que cette terre, avec tous les êtres qui y puisent la vie!

Par ailleurs, bien peu de gens peuvent se cultiver au point d'acquiescer un bel exemple de vérités d'ordre général. De nos jours, un savant se confine dans un domaine que, d'abord, il juge plutôt restreint; mais à peine l'a-t-il exploré qu'il le trouve bien vaste. Il veut pousser plus loin, mais déjà ses énergies le trahissent; et il doit

renoncer à connaître ce qui lui avait paru être la tâche de quelques années d'étude seulement.

Enfin, et ceci nous ramène à la parole de l'apôtre, connaîtrions-nous tout, de l'ordre physique et de l'ordre moral, que cela n'aiderait guère à rétablir l'accord dans nos existences. Faut-il vivre de longues années pour apercevoir tout ce qu'il y a de futile en nous ? C'est que, depuis longtemps, n'est-ce pas, la raison et le cœur ont divorcé, mettant ainsi un abîme entre connaître et vouloir.

Si futile que paraisse cette science, il en faut pourtant, — il en faut à tout prix. Ce n'est pas inutilement que végète en nous ce désir, — disons mieux, — cette soif de connaître.

Or, si nous rencontrions une science qui, de par son caractère, est tenue de faire usage tantôt de la méthode expérimentale, tantôt de la méthode critique, s'appuyant ici sur des faits contrôlés par l'observation des phénomènes du monde sensible, et là, faisant appel à l'esprit de finesse, allant jusqu'à solliciter "le grand jeu de l'intelligence qui s'envole et s'espace"; une science qui s'affirmerait comme le couronnement des connaissances naturelles, aussi bien qu'une base à la fois large et ferme des études d'ordre moral; enfin, une science qui ambitionne d'expliquer les rapports innombrables et perpétuellement changeants qui sont entre la terre et les sociétés humaines, celle-là mériterait peut-être de retenir notre attention.

La science dont je me propose d'explorer avec vous le domaine et d'éprouver les règles de méthode, c'est, vous le savez déjà, la Géographie.

— Quel en est le domaine ?

— La Terre entière ?

— Non pas; c'est tout simplement ce qui, sur la terre, entre en contact avec nos vies.

Si cette définition paraissait par trop brève, nous ajouterions que le domaine de la géographie s'étend là seulement où le soleil concentre son principal effort, où les agents atmosphériques opèrent leur incessant travail, où enfin la vie se développe variée, perpétuellement changeante, inépuisable et infatigable.

Or ce n'est pas sans de précises relations de cause à effet qu'en un même lieu se mêlent et se superposent tous ces faits essentiels.

Observons que le plus grand nombre de ces faits échappe à toute influence humaine. Quand même la vie serait absente du globe, son écorce continuerait de se fissurer, d'éprouver des frissons, se dénivellant; l'eau des mers, des lacs et des fleuves, s'évaporerait toujours

sous l'action du soleil, tandis que les vapeurs, poussées et portées contre une chaîne de montagnes, devront s'élever, se détendre et se refroidir, pour se précipiter ensuite soit en neige, soit en pluie. Que la vie existe ou n'existe pas, les eaux courantes sauront toujours fouiller des gorges ou démanteler les seuils des cataractes, tandis que les parcelles de terre enlevées aux flancs des montagnes par les torrents, tendront toujours à s'étaler en cônes de déjection, pour former des plaines, des *deltas*, ou pour accroître de quelque autre manière l'étendue des sols meubles. Que l'homme soit présent ou non, les glaciers en marche raboteront les aspérités de leur auge; le vent balayera la poussière des *steppes* et le sable des déserts; les vagues de l'océan saperont la base des falaises pour les faire s'écrouler et pour construire ailleurs, avec les mêmes matériaux, des dunes de galets ou des flèches de boue. Ainsi, la face de la terre va sans cesse se modifiant.

Et les faits de cette catégorie, facilement reconnaissables, constituent la *géographie physique*.

Mais sur la terre il y a de la vie. Cette vie a des formes. Ces formes répondent à certaines conditions de milieu. Entre le bambou qui croît littéralement à vue d'œil, deux fois l'an, dans les bas-fonds humides des tropiques, et le mélèze ou le bouleau centenaires qui demeurent confondus avec la *tripe de roche*, dont les landes arctiques sont revêtues, il n'y a qu'une affaire d'humidité et d'exposition au soleil. Si les oiseaux migrateurs suivent, dans leurs déplacements périodiques, des itinéraires constants; si les poissons fréquentent des parages donnés de la mer plutôt que d'autres; si les espaces incultes sont désertés par les bêtes, si les steppes herbeuses sont parcourues par des ruminants agiles, — agiles parce qu'ils doivent se déplacer rapidement, au gré des pluies; — si les sombres forêts du nord abritent de timides cervidés; enfin, si la vie animale se fait rare en une région et abondante dans une autre, tout cela existe en raison de certains phénomènes qu'il nous est possible de saisir et d'analyser. Que la triple dose de lumière, de chaleur et d'humidité vienne à changer sur un point de la terre, la composition du tapis végétal se modifie à son tour. Partout, nous sommes à même d'observer qu'il y a entre une région quelconque et son peuplement biologique une adaptation quant aux espèces et une dépendance quant au nombre des formes vitales. Puisqu'en définitive l'animal mange toujours le végétal, les deux ordres de vie restent subordonnés l'un à l'autre. Ici, l'homme est bien plus

tributaire que collaborateur. Son action, nous allons le voir, consiste beaucoup plus souvent à détruire l'équilibre dans la nature qu'à le corriger. On peut donc dire qu'il y a, indépendamment de l'être humain, une *géographie de la vie* ou, pour employer le terme savant: une *biogéographie*.

Un examen plus attentif nous permet d'apercevoir toute une autre série de phénomènes: ici des maisons isolées et là des maisons agglomérées; ici des cultures et là des puits de mines; ici des canaux d'irrigation et là des digues protégeant la côte contre les fureurs de l'océan; ici on rase la forêt et là on moissonne dans la mer. Partout, dans des conditions apparemment ordinaires, courantes, banales, se voient des groupes ou des masses plus ou moins denses d'êtres humains. Or ces êtres sont en eux-mêmes et par eux-mêmes des faits géographiques. "Vivant *sur* la terre, dit M. Brunhes, ils appartiennent à certains climats, à certaines altitudes, à certains milieux; en outre, vivant *de* la terre, c'est en se pliant, en obéissant, en se subordonnant eux-mêmes aux réalités naturelles qu'ils assurent la vie à leur corps et qu'ils développent leurs facultés".

Non seulement tous ces corps vivants forment en tels et tels points de l'écorce terrestre un revêtement, mais leur action sur la nature est diverse et considérable. L'homme pratique des routes, abat les forêts pour étendre ses cultures, il reboise les montagnes que son imprévoyance l'avait porté à mettre à nu; par là, il cicatrise ou ralentit l'œuvre destructive des torrents et, dans une certaine mesure, il modifie les climats; il sème des graines pour fixer les boues des estuaires et des ports; il plante des arbres pour immobiliser les sables des côtes et défendre les cultures contre les redoutables caprices du vent; seul, parmi les êtres vivants, il peut gouverner de nombreuses sélections artificielles; en cultivant les plantes et en domestiquant les animaux, il travaille à mieux adapter les uns et les autres à ses besoins.

Cet homme est quelque chose de mieux que le plus intelligent des animaux, il ne saurait se dispenser de vivre en société — ce qui ne l'empêche pas d'être, à l'occasion, un loup pour ses frères. Mais il y a plus: que l'homme soit doué de la faculté d'abstraire et qu'il estime que son existence ne s'achève pas toute entière avec la vie présente, ces sentiments, ces croyances se traduisent encore par des faits sensibles, fruits de son activité, que nous sommes à même de lire sur la figure si mobile de la terre.

Et tous ces phénomènes, qu'il me tarde de vous signaler dans leur rapport avec la nature, s'appellent: la *géographie humaine*.

Géographie physique, — géographie biologique, — géographie humaine, voilà trois divisions qui ne sauraient être l'objet, me semble-t-il, d'aucune équivoque ni d'aucune contestation sérieuse. Et pour s'aventurer avec succès dans ces domaines d'enquête à la fois vastes et touffus, qui s'entremêlent et se superposent les uns aux autres, quelle route faut-il suivre? — Au risque de s'égarer, au risque de tâtonner, en voulant refaire sans fruit une bonne part du travail des précurseurs, il y a profit à connaître les principes de méthodes qu'ils ont fini par découvrir eux-mêmes.

Si peu et pour si peu de temps que l'on observe ce qui se passe dans le monde, on a la notion de la mobilité; tout diminue ou s'accroît; rien n'est vraiment immuable et invariable. Les montagnes et les fleuves ont des âges. Les lignes du rivage n'ont qu'une apparente fixité, les îles changent d'étendue. La frontière entre le désert et la brousse, entre la steppe et la forêt, se déplacent, par des avances et des reculs que l'on croirait capricieux. A leur tour, les villes ont des fortunes variables, il en est qui naissent, grandissent et se résorbent au milieu des multitudes; il en est d'autres dont la solitude finit par effacer toute trace, voire tout souvenir.

Nous savons que les puissances naturelles et la volonté humaine représentent une multitude de forces. Ces forces se groupent, s'allient, s'entraînent, se dénouent et... se dégradent, pour engendrer une incessante et universelle agitation qui fait que, sur chaque point du globe, tout change et se transforme.

Cette mobilité des êtres suffit à nous faire entendre qu'il y a un *principe d'activité*.

Demandons-nous ensuite s'il est bien fructueux de constater simplement la réalité d'un fait, voire d'un groupe de faits isolés. Car la réalité nous les montre dépendants les uns des autres. Pour avoir si habilement étendu le champ des connaissances, il arrive de nos jours que, si l'on interroge la nature, elle nous répond souvent avec docilité; mais n'est-il pas vrai qu'en même temps qu'elle répond à la question posée, elle en fait surgir vingt autres, auxquelles nous ne songions pas? Et voilà que ce qui promettait d'apporter quelque lumière n'a servi qu'à nous faire sentir tout ce qu'il y a de limité dans nos connaissances. C'est que cette nature s'offre à nous sous des voiles compliqués. Elle veut, avant de se laisser pénétrer, que nous démêlions les causes et les effets, que

nous fassions le partage entre ce que l'on appelait autrefois le *causant* et le *causé*. Quels que soient les phénomènes que l'on étudie, la réalité nous les montre dépendants les uns des autres.

Vous connaissez tous ce petit Nil capricieux qu'est la rivière de la Chaudière. Examinons à divers points de vue les phénomènes se rattachant à ses crues, d'autant plus dévastatrices qu'elles sont imprévues. La Chaudière déborde parce que l'eau qui tombe en un an, sur son bassin, est de quatre pouces supérieure à celle que reçoivent les régions avoisinantes. Mais pourquoi ces quatre pouces en plus, si ce n'est parce que des courants d'air convoyent des nuages vers l'hémicycle montagneux qui se trouve à sa source et limite toute sa vallée supérieure? Si ce n'est encore parce que les particules terreuses, arrachées par les eaux de ruissellement, — arrachées à une allure d'autant plus rapide que les surfaces inclinées se trouvent, là, dépouillées de tout bois, — sont venues recouvrir le lit aussi bien que les bords de cette rivière, pour les rendre imperméables et empêcher ainsi toute infiltration! On comprend qu'il suffise, dans ces conditions, d'un léger écart dans les régimes climatiques, se produisant à trente, à cinquante lieues de nous, pour que survienne une inondation qui anéantira des vies et les fruits du labeur humain.

Si notre existence se prolongeait à travers plusieurs siècles, il serait consolant de dire en guise de dédommagement: toute cette eau que la Chaudière charrie si mal fait vieillir sa vallée, en la nivelant, et surtout en dégradant les pentes qui bordent son bassin. Si les pentes se ruinent, leurs crêtes ne tarderont pas à fléchir. Or, dans l'avenir, les vents humides qui heurteront les sommets ainsi abaissés auront à s'élever moins haut pour les franchir; s'élevant moins haut, l'air subira un refroidissement moins considérable. Comme conséquence, une moindre partie de la vapeur d'eau se résoudra en pluie. Et le régime climatérique ainsi transformé, s'exerçant sur la végétation spontanée, aussi bien que sur les cultures, ne manquera pas d'avoir une répercussion sur l'activité humaine. Par exemple, certaines cultures qui s'accommodent mal de l'humidité froide, comme le maïs, y deviendraient possibles et le travail s'appliquera différemment de ce qui se voit là, de nos jours. D'autre part, s'il tombe sur ce relief ainsi modifié une plus faible tranche d'eau atmosphérique, il s'ensuit que le débit de la rivière diminue en volume, le travail d'érosion se ralentit, les inondations se font de plus en plus rares, enfin la vapeur d'eau qui, jadis, était précipitée

sur le bassin sera transportée plus loin et une autre région en recueillera le bénéfice ou le désavantage.

Cette illustration nous fait entendre qu'il y a des liens multiples, des rapports étroits entre les phénomènes de tout ordre qui s'observent sur la Terre. Cette relation de cause à effet, cette interdépendance, voilà l'idée de *connexité*. Elle préside à toute recherche, dans la science qui nous occupe en ce moment.

Connaissant le domaine de la géographie et ses deux grands principes de méthodes, nous pouvons géographier. Faisons-le, en partant de phénomènes simplement physiques, où l'on observe un déterminisme rigoureux, pour explorer ensuite le domaine de la vie où l'on reconnaît une certaine liberté d'action à l'égard du milieu, et nous finirons par rechercher jusqu'à quel point nous sommes à la fois rois et esclaves de la Nature. Nos exemples sont tirés de notre pays.

L'Amérique boréale compte deux "pères des eaux", deux fleuves-rois: le Saint-Laurent, qui fut le berceau de notre nationalité, celui-là que nous ne nommerons jamais sans lui accoler l'épithète de *Majestueux*, et le MacKenzie, que nos "voyageurs" ont exploré pour le compte des trafiquants de pelleteries, en fredonnant: *C'est la belle Françoise, A la claire fontaine, En roulant ma boule* et vingt autres chants de belle humeur.

Mais pourquoi ont-ils tous deux un cours aussi développé, un volume si considérable, une orientation qui porte leurs bouches sous les hautes latitudes? Ce n'est pas la peine d'être si grand, pour sommeiller quatre ou cinq mois sous l'étreinte de la glace...

De telles réponses ne sauraient venir que de la géologie. Voyez donc *Le bouclier canadien*, cet ancêtre plusieurs fois millénaire des continents; il a la forme d'un immense triangle; c'est un écu, dont les pointes se localisent tout près du delta du Mackenzie, au détroit de Belle-Isle, — et derrière le lac Supérieur. Fait de roche archéenne, d'une puissance incalculée, il n'a guère connu de plissements. Lorsqu'il a bronché, ce fut pour s'incliner par un mouvement d'ensemble, comme lorsque ses épaules ont porté les lourdes carapaces des périodes glaciaires et que la mer s'est établie dans ses faibles dépressions, dont un exemple se voit avec la mer d'Hudson.

C'est alentour de ces assises primordiales que se sont édifiées, à même les débris arrachés à leur surface autant que par le travail des animacules de l'océan, les roches calcaires qui composent le reste de l'Amérique. Moins puissantes et moins résistantes, ces cou-

ches calcaires se sont craquelées, fissurées et plissées, en formant des bourrelets montagneux au voisinage des mers, le long du Pacifique, les Rocheuses, et du côté de l'Atlantique, les Apalaches. Entre ces deux séries de plissements et la grande surface convexe du bouclier, il ne pouvait manquer de se former des dépressions. C'est là, tout naturellement, que les eaux se sont peu à peu canalisées, en donnant naissance au Saint-Laurent, au Mackenzie.

Et veut-on explorer le domaine de la vie? Nous le ferons en recherchant pourquoi certain endroit du Canada possède une flore et une faune dont la richesse n'a rien d'égal sur tout le pays.

Demandons-nous d'abord comment il se fait que les bois du nord ne comprennent qu'un tout petit nombre d'espèces d'arbres, — ce qu'on est convenu d'appeler *essence*, — et pourquoi une seule et même essence y règne souvent en maîtresse sur d'immenses étendues? C'est que la forêt boréale se compose surtout de conifères, c'est-à-dire d'arbres peu exigeants de lumière. Voyez-les, serrés les uns contre les autres, avec des sous-bois qui sont des clairières; ils s'avancent en conquérants et s'opposent ainsi au développement des arbres à feuillages caducs.

Au sud, soit aux régions mieux pourvues de chaleur et de lumière, non seulement la vie des plantes se fait plus généreuse, mais chaque essence a — permettez-moi cette expression — ses coudées franches. Souvent, sur une aire de faible étendue, s'observent des pins, des ormes, des merisiers, des érables, qui paraissent se disputer le terrain.

On peut donc dire des bois, en manière de résumé: au nord, c'est la monotonie, au sud, la variété.

Entre ces deux zones forestières, disons mieux, entre ces deux débris de forêts, une clairière immense: résultat de l'œuvre humaine de destruction, — puisque les sites des villes et jusqu'au moindre des champs cultivés de l'Amérique-nord-orientale ont été conquis sur la forêt.

Au milieu de cette clairière, un îlot et une langue de sable, au bord d'un lac immense, une sorte de pied-à-terre invitant, commode pour les oiseaux qui émigrent, au printemps et à l'automne — les uns du sud au nord, et les autres du nord au sud. Mais il y a plus: cette simple *batture* de sable, au bout d'une langue de sable, — l'une et l'autre dans un lac sont frôlées par des eaux venues de fort loin, — de l'Ohio, du Minnesota, du Kewatin, — qui charrient les graines de plantes.

Jetez un coup d'œil sur la carte, et vous saurez pourquoi ce carrefour des eaux ne peut se trouver ailleurs qu'au lac Érié. Précisons davantage: ce rendez-vous de toutes les graines d'arbres et de plantes, ce pied-à-terre si favorable aux oiseaux migrateurs, cette hôtellerie saisonnière, c'est l'île et la pointe Pelée.

Là, se voient des spécimens de la végétation boréale, tout à côté d'espèces communes à des pays aussi méridionaux que le Tennessee, la Virginie. Sur cet îlot et cet atterrissement, les botanistes ont catalogué 623 espèces de plantes: un musée en miniature; 623 espèces, c'est presque le double de ce qui se voit à Montréal, c'est plus des deux tiers de ce que possède la région québécoise.

Quant à la faune commune à ce coin de pays, elle est évidemment considérable, en raison de la richesse exceptionnelle de sa flore. Cette merveilleuse opulence de formes vitales vient de ce que l'île et la pointe Pelée occupent, sur la route des migrations saisonnières des oiseaux, un point d'arrêt commode, une hôtellerie bien pourvue, entre deux domaines forestiers, contrastants à maints égards.

Et n'allons pas croire que cette observation n'a qu'un intérêt spéculatif ou de cabinet: la riposte nous viendrait de la Commission fédérale de la *Conservation* des ressources naturelles qui a déclaré ce lieu *tabou*, je veux dire qu'elle l'a fait aménager en parc national, — ce que nos compatriotes de langue anglaise appellent avec tant d'à-propos un *sanctuaire* de la nature, soit un endroit où la chasse est formellement interdite, afin que les plantes et les espèces de bêtes qui y séjournent ne soient pas menacées d'extinction.

Et maintenant, l'homme peut venir.

Lorsqu'on examine la carte géologique du pays trans-Laurentides, on observe que l'ensemble est colorié en rose, surtout ce qui montre l'étendue des roches granitiques. On observe aussi quelques taches, quelques rares trainées de gris, indice du calcaire. Ce gris paraît être distribué sans ordre, ici et là, rappelant les taches foncées sur une peau de tigre. Que signifient ces lambeaux de calcaire?

Certaines parties du bouclier canadien ont été envahies par la mer, disions-nous tout à l'heure. C'est au séjour des eaux marines qu'il faut attribuer l'existence de la roche calcaire, en quelque lieu que ce soit. Elle a dû recouvrir primitivement des espaces beaucoup plus considérables que ceux où l'on constate aujourd'hui sa présence. En raison même de leur faible résistance et de leur grande solubilité, ces roches de médiocre profondeur ont été labourées et dispersées sous le passage des lourdes carapaces de l'époque glaciaire, ou bien

elles ont été ruinées par l'action lente mais continue des eaux de ruissellement. C'est pourquoi, de nos jours, on ne trouve plus de calcaire, sur le *Grand Nord*, que dans certaines dépressions du sol.

Les conséquences de ce fait géologique sont que, d'abord, les eaux courantes ont pu se frayer plus facilement un chemin à travers le calcaire, roche soluble, qu'à travers le granite, inusable et imperméable. Tel est le cas de la Gatineau, dont tout le lit repose de préférence sur le calcaire.

En second lieu, et c'est ici que l'homme intervient, le calcaire exerce une sorte d'attraction sur le peuplement agricole. Voici à la faveur de quelles circonstances on a d'abord constaté ce phénomène, en pays de granite. En 1845 le géologue Logan, qui venait de commencer l'étude des Canadas-Unis, s'occupait à reconnaître les abords du terrain granitique, celui-là qu'il allait désigner par le beau nom de laurentien. Il explorait le comté d'Argenteuil, lorsqu'il observa que les colons s'étaient fixés de préférence sur les lambeaux de calcaire, en laissant à peu près vacants tous les espaces granitiques. Nul n'ignore que la fertilité des sols résultant de la décomposition du calcaire dépasse de beaucoup celle des sols qui sont issus du granite. Par le secours de quelles données une telle sélection s'était-elle produite, car les colons de ce pays-là, tout anglais qu'ils fussent, n'étaient pas plus géologues que le premier bûcheron canadien venu ? Et quoi de plus malaisé que d'apprécier un sol que la forêt recouvre ?

On observe que les essences qui croissent en terrain calcaire sont généralement des bois durs — des "bois francs" ? ainsi que disent nos ruraux, tandis que les terrains siliceux produits de la décomposition du granite, ne portent que des conifères : pins, sapins, épinettes, mélèzes. Or en défrichant les lots couverts de bois francs, les colons de l'Argenteuil avaient choisi la meilleure terre agricole de cette région-là.

Il ne reste plus qu'à généraliser, pour comprendre que les possibilités agricoles de l'arrière-Laurentides — question de climat mise à part — sont fatalement limitées en étendue. Précisons : la culture des céréales sera entravée plutôt par l'absence de terrains calcaires que par la rigueur du climat ; car le blé, l'orge, l'avoine prospèrent jusque fort loin vers le nord, où la longueur de l'éclaircissement solaire en été compense l'obliquité des rayons, sous les hautes latitudes.

Cependant, n'allons pas croire que toute culture des céréales sera rigoureusement confinée aux enclaves calcaires. Il faut compter

avec le terrain meuble, à composition variée, qui recouvre par places le bassin immédiat de certains cours d'eau, comme sur la Haute-Lièvre, dans la région de la Kiamika, sans oublier la puissante trainée argileuse de l'Abitibi.

Mais il est constant qu'il faut procéder avec prudence, en ouvrant le nord à la colonisation agricole. L'art pastoral y prospérera mieux que la traditionnelle agriculture.

Il y a quelques années, l'un de nos plus distingués géographes, M. Rouillard, compilait des rapports d'arpenteurs du Gouvernement sur la région sise à l'est de la Saint-Maurice. Presque en tous lieux, sur ce vaste arrière-pays, le sol se réduit à une mince couche d'humus végétal, reposant sur le froid granit. Nulle part on ne trouve de terrain bien dosé en chaux, encore moins en phosphates.

Ces quelques observations nous avertissent qu'il faut user de discernement, lorsqu'il s'agit d'ouvrir, sur l'archéen, des domaines à la colonisation, et que la valeur d'un État ne réside pas uniquement dans sa seule superficie. Telle est la leçon qu'il faut tirer de l'étude du sol.

Et le relief, il a son langage, lui aussi. Qui n'a jamais songé aux conditions naturelles qui ont présidé à la primitive histoire des domaines coloniaux que l'Angleterre et la France se sont taillés sur ce continent?

Quel contraste n'y a-t-il pas entre le vaste estuaire du Saint-Laurent, portail grand ouvert, donnant accès à cette avenue qui invite à la pénétration et conduit le voyageur au cœur du Nouveau-Monde! Notre fleuve, c'est l'artère, la trachée-artère de l'Amérique. Voyez comme la nature a favorisé ce génial Champlain. Dans l'espace de quelques mois seulement, il s'aventure jusqu'à 500 milles vers l'intérieur. Bientôt, les missionnaires et les interprètes, portés dans des canots d'écorce, pénètrent au fond du plus lointain des grands lacs, ces petites méditerranées qui prolongent la voie laurentienne jusqu'au cœur de l'Amérique. Nous ne sommes encore qu'en 1611, et l'on sait presque tout du pays.

Suivent de proche la découverte scientifique et l'exploration officielle de l'hinterland, auxquelles s'attachent les noms immortels du P. Marquette, de Jolliet, de Cavelier de la Salle, hommes audacieux qui tracent sur la carte une route fluviale ininterrompue, depuis le golfe du Saint-Laurent jusqu'à celui du Mexique.

Ce sont encore ces obscurs missionnaires, ces découvreurs anonymes qui, dans toutes les directions, remontent le cours des

eaux, — jusqu'à la randonnée des La Vérendrye qui, grâce à la rencontre qu'ils font de tribus qui possédaient des chevaux, parviennent jusqu'au pied des Rocheuses, achevant ainsi de déchirer le voile de l'inconnu qui pesait sur les trois quarts de l'Amérique.

Comment ces choses étonnantes ont-elles pu s'accomplir en si peu de temps, avec de si faibles ressources ?

Les historiens nous affirment qu'il faut attribuer toute cette série d'odyssées des premiers Canadiens à des facteurs comme le prosélytisme religieux, la passion de l'aventure, l'amour de la renommée, les ambitions de fortune. — Soit ! Car ces choses ont existé.

Mais cette esquisse d'épopée n'a été rendue possible et ne s'est accomplie que parce que tout le centre du continent est une plaine débouchant sur la mer, en face de l'Europe, par une ample vallée, une royale avenue, qui semblait dire à tout venant : "C'est par ici qu'on entre, capitaines, chercheurs d'âmes, coureurs de pelu, — c'est par ici qu'on entre !"

Québec et Boston, la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre ont le même âge, et cependant quels contrastes dans le développement respectif de ces deux embryons d'Etats ! Déjà les Canadiens se sont rendus maîtres de tout le centre continental, que les Anglo-Américains s'en doutent encore à peine. Pour avoir assis leurs établissements sur cette bande plutôt étroite, qui court entre la mer et les plissements des Apalaches, ils y restent longtemps confinés, n'osant aller voir ce qui peut bien se passer en arrière des montagnes. Il ne faut rien moins que la présence des colons canadiens sur l'Ohio, — la Belle-Rivière, — dans la vallée du Mississipi, jusqu'en arrière de la Virginie, pour que les Anglo-Américains se décident à s'aventurer au-delà de ces Apalaches et y délogent les pionniers de la race rivale, — ce qui devait déclencher notre guerre de Sept ans, dont les conséquences politiques nous sont bien connues.

On a dit et redit que c'était l'instinct aventurier des Normands, fils des audacieux Scandinaves, qui revivait ici, dans l'âme de nos coureurs de bois, de nos interprètes, de nos découvreurs. Assez de roman dans l'histoire.

Si les parfaits terriens, parmi lesquels se recrutaient la plupart des colons de la Nouvelle-France, se sont disséminés à travers une solitude immense ; si la métropole put prendre possession et tracer les cadres d'un empire colonial, tout d'une pièce, à coup sûr le plus vaste et le plus propice à l'expansion humaine qu'un État d'Europe ait possédé au XVIII^e siècle, c'est que l'architecture du continent

facilitait la circulation par voie fluviale à travers de considérables espaces, et que la présence d'animaux à fourrure aux bords des rivières y avait sans cesse attisé l'ambition de pénétrer toujours plus avant.

Comme il n'y a pas de solution de continuité entre le bassin du Saint-Laurent et celui du Mississipi, un canot de Québec se rendait presque sans portager au golfe du Mexique. Et la voie maritime avait permis d'établir un circuit complet de navigation autour des établissements anglo-saxons, confinés au bord de l'Atlantique.

Par contre, cette abondance de voies navigables avait étrangement favorisé l'éparpillement des énergies, que venait accentuer encore une parcimonie dans le peuplement. Aussi la prise de possession du sol par les Français en dehors du bassin laurentien n'était-elle que nominale. Comment organiser la défense d'un si vaste territoire? Aussi les mêmes causes naturelles qui avaient permis à la France d'en embrasser si grand lui rendaient-elles impossible de le bien êtreindre.

Ne quittons pas ce domaine sans interpréter un autre fait de géographie qui éclaire certain aspect de l'histoire nord-américaine.

En observant la structure des Apalaches, on se rend compte qu'elles sont bien plus un système qu'une simple chaîne de montagnes. Elles se composent de toute une série de rides parallèles, qui, en courant vers le nord, dispersent graduellement leurs rameaux en éventail; de sorte que leurs derniers prolongements aboutissent aux Cantons de l'Est, en Gaspésie, aux provinces atlantiques.

Ainsi construites, ces Apalaches sont, malgré leur faible altitude, une barrière naturelle entre le littoral atlantique et la plaine centrale. Mais à travers cette succession de plissements, on remarque ce que les géologues appellent une *faille*: elle est occupée par les eaux. L'une des extrémités de cette cassure livre passage au fleuve Hudson, qui atteint la mer à l'endroit précis où s'est construite la ville de New-York; l'autre est occupée par le lac Champlain, qui a la Richelieu pour émissaire. Le point de contact de leurs eaux est une sorte de labyrinthe de bois, de monticules, de nappes lacustres et d'îlots. Mais en cet endroit, la faille manque de netteté, l'écartement des lèvres est mal défini. Au lieu d'une seule voie naturelle, il y en a toute une série; mais celle que les eaux remplissent le mieux se nomme le lac Sacrement. C'est donc ici la route obligée, le lieu prédestiné où ceux qui se haïssent viennent s'épier au passage et se mesurer pour vaincre ou mourir. Même avant l'arrivée des Euro-

péens, en pleine préhistoire, cet endroit fut le témoin de combats sans merci, où des races sacrifiaient leurs plus braves guerriers, pour la maîtrise de cette clé unique, donnant accès aux deux portails de ce continent. Ici, au printemps 1609, Champlain avec ses alliés, les Algonquins, remporte, grâce aux armes à feu, une victoire facile, qui allume chez les vaincus une haine inextinguible et qui jette les Français dans un engrenage de luttes sans fin: l'hostilité iroquoise. Ici, en septembre 1758, Montcalm vient supporter le choc des Anglo-Américains: c'est l'inoubliable victoire de Carillon. Ici encore, en 1775, les *boys* du Vermont viennent assassiner, au nom du grand Jéhovah et du Congrès national, la garnison anglaise qui dormait dans le fort dont le nom était changé en Ticondéroga.

Cette trouée, à peine remarquée sur nos cartes, mais si commode cependant, c'est ce que nous appelons la *trouée Champlain*. Elle nous rappelle qu'il y a des contrées, en quelque sorte prédestinées, que la présence des hommes a peuplées de souvenirs; qu'il y a des lieux à vrai dire marqués du sceau de l'histoire.

De quoi s'agit-il, en somme, dans ces quelques aperçus?

Notre excursion sur la roche vitreuse du bouclier canadien nous avertit que l'espace en soi, je veux dire le chiffre brutal de la superficie d'un État calculée en milles carrés, n'est pas une vraie mesure de la richesse de cet État. Notre enquête sur la flore et la faune de l'île Pelée nous apprend que, tout en obéissant à un déterminisme rigoureux, le peuplement végétal et le peuplement animal d'un lieu donné dépendent de facteurs singulièrement complexes, et qui peuvent résider à de grandes distances. Le trop bref parallèle que nous avons tracé sur l'expansion territoriale des colonies française et britannique au Nouveau-Monde, joint à notre coup d'œil sur la *trouée Champlain*, nous montrent que les développements de l'histoire ne sont pas sans rapports avec les traits du relief, avec la structure d'un pays.

Dans les deux cas, il s'agit de distance à franchir, de route à parcourir. Et si nous disions: telle est, en raccourci, la science qui nous intéresse en ce moment, vous auriez raison de prétendre qu'elle se résume à faire voir la dépendance de l'être humain à l'égard de son milieu naturel. Mais la géographie n'oublie pas que, de par sa libre volonté, l'homme peut travailler à se rendre favorable une nature qui s'était révélée d'abord comme manifestement hostile.

On ne triomphe de la nature qu'en lui obéissant, disait Bacon.

Mais n'est-ce pas là une simple manière de dire? Car si la nature nous fait endurer des douleurs physiques, si elle contient en germe la destinée plus ou moins heureuse d'un peuple, elle en est bien innocente: de tout cela elle ne sait absolument rien. Pour nous aider, elle ne demande qu'à être de mieux en mieux comprise.

Si nous cherchions un exemple local d'adaptation heureuse de nos activités au milieu géographique, nous le trouverions dans l'emploi qui est fait aujourd'hui des forces hydrauliques. Car les eaux des chutes, des cascades et des rapides, les eaux tombantes, en un mot, sont bien une richesse nouvelle, disons plutôt une richesse en puissance, que nous ne savons utiliser convenablement que depuis une trentaine d'années. Nous apprenons chaque jour à utiliser les forces qui, autrefois, se dégradaient sans aucun profit pour l'homme.

Les eaux, lancées dans des turbines, leur impriment un mouvement de rotation; et voilà que ces turbines actionnent des dynamos, qui, à leur tour, font travailler des machines.

Mais où donc ces eaux tombantes, dégringolantes et bruisantes, poétiquement nommées la houille blanche, se laissent-elles ainsi brider et harnacher, si ce n'est aux endroits où la navigation des fleuves se trouve subitement interrompue? où le sol dénivélé se montre à nu, en interdisant toute culture? si ce n'est là surtout où le granit revêché, négatif et têtu, se refuse au nivellement du lit des cours d'eau?

Or voici que de nos jours cet ordre de choses n'est plus. L'infériorité trop réelle des pays de montagne, l'inhospitalité de nos vieilles Laurentides se transforme en une source de richesse économique. C'est ordinairement aux endroits les moins accueillants que surgissent aujourd'hui les villes de notre province, que se groupent et s'agglomèrent les populations humaines en vue du travail, et que s'édifient des fortunes, que nous voudrions trouver de plus en plus nationales.

On basait autrefois la valeur d'un État sur le chiffre de sa superficie. Le temps n'est pas loin où il faudra compter le nombre de ses chevaux-vapeur hydrauliques.

Dans cette excursion à travers le domaine si vaste de la géographie, nous serions par trop incomplet si nous omettions de signaler les conséquences de certains faits de climat.

Depuis quelques années, Saint-Jean fait aux autres industriels

de notre province une sérieuse concurrence, grâce à deux facteurs naturels qui sont propres à la métropole du Nouveau-Brunswick. L'un d'eux est fort ostensible: la brièveté de la route maritime, qui abaisse notablement le prix de revient des matières premières, que cette ville tire des pays subtropicaux, comme la Louisiane, les Antilles. L'autre facteur demande à être mis en lumière pour qu'on l'apprécie comme il convient, bien qu'il tire toute son importance d'un phénomène plutôt hostile à la lumière. Dans la filature moderne du coton, les brins de fil ne sauraient être trop fins et leurs bris trop rares. Une machine à filer, une *mull-jennie* qui élabore une bobine inégale et des brins qui se rompent souvent, pour s'emmêler ensuite, ne contribue pas, faut-il le dire, à faire une aune de coton à la fois attrayante et peu coûteuse. Il importe de produire beaucoup en peu de temps. Et que faut-il pour que le fil soit de grosseur uniforme et que les tisseuses ne perdent pas trop d'instant à réclamer l'aide du contremaître qui rétablira de ses doigts experts la trame d'une pièce de coton? Il faut une humidité atmosphérique constante. Par les jours de sécheresse, la mécanique du tissage se fait rétive, indocile. Or le brouillard, dont la ville de Saint-Jean se trouve enveloppée neuf mois durant, communique à ses filatures — qui ont acquis de ce fait un considérable développement — une supériorité que d'autres centres industriels de coton ne peuvent lui ravir.

Douterions-nous des sérieuses conséquences économiques de ce fait, insignifiant en apparence, qu'il suffirait d'interroger à ce propos nos propriétaires de filatures et nos marchands.

L'examen d'un autre fait de climat va nous montrer que, non seulement le travail humain est influencé par des facteurs difficilement apercevables sur place, mais qu'une nouvelle forme de l'activité, un nouveau genre de travail peut être comme imposé à grande distance.

On cultive de moins en moins le blé dans notre province. Pourquoi donc? L'agronome dit que c'est parce que nos vieilles terres se sont épuisées de leurs éléments nutritifs essentiels à une pareille culture. L'économiste enseigne qu'il nous a fallu transformer la production agricole afin d'obéir à cette loi impérieuse qui se nomme l'offre et la demande. Est-il besoin d'observer que l'agronome et l'économiste sont dans le vrai? Mais qui prétendra dire toute la vérité sur cette question? Pour répondre aux besoins du marché des Iles Britanniques, la laiterie prend chez nous un avantage mar-

qué sur la meunerie. La terre québécoise demandait des phosphates que nous n'avions pas. Spécialisation des cultures en vue d'un rendement maximum.

Je cherche le facteur déterminant qui a si profondément transformé la vie, le travail, les ambitions, le sens de la vie, en un mot l'ordre social de nos ruraux. Et je me dis: que la précipitation atmosphérique — pluie ou neige — qui s'abat en un an sur la steppe, qui se déroule entre la rivière Rouge et les Rocheuses, soit réduite ou augmentée de quelque dix pouces, et ce pays ne sera plus celui-là qui réunit les conditions optima de la culture du blé.

A mesure que les immenses champs emblavés de la prairie augmentaient en étendue, nous avons assisté à la fermeture graduelle des petites pièces de blé, chez nos *habitants*.

Voilà bien la raison profonde de cette transformation exercée à distance par un simple fait de climat, mais qui a suffi, cependant, à révolutionner la physionomie et l'économie de nos campagnes et qui fut le vrai metteur en scène de milliers de drames familiaux.

Portée à ce degré d'élévation, qui n'a cependant rien de vertigineux, la géographie (comme d'ailleurs beaucoup d'autres sciences sociales) devient évocatrice de mystères. Mais sur sa route vers l'indéfinissable, à combien de vérités ne peut-elle pas nous faire accéder?

Cette façon nouvelle de concevoir les choses — ou plutôt d'en constater les réalités brutales — est loin de plaire à tout le monde qui pense. Cette relation de cause à effet et d'effet à cause, qui se traduit sous une forme suggestive, c'est ce que nous appellerons le *déterminisme géographique*.

Il faut bien reconnaître que les sociétés humaines sont, en fait, fondées sur le contact avec la matière, par l'intermédiaire du travail, c'est-à-dire sur le milieu naturel.

Aussi, à notre estime, n'y a-t-il qu'une géographie digne de ce nom; c'est celle que les philosophes de tous les temps ont appelée le "problème de l'influence du milieu". De quelque point de vue que la géographie nous intéresse, c'est nécessairement à la même interrogation qu'il faut répondre. Elle se résume à la définition du cadre qui contient l'activité de chaque groupe d'humains.

Emile MILLER

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL¹

Monseigneur,

Monsieur le maire,

Mesdames et Messieurs,

La Société Historique de Montréal a cette année 75 ans. Il lui a semblé qu'elle se devait à elle-même de ne pas laisser passer inaperçu un aussi respectable anniversaire, et, en dépit de la rigueur des temps, elle a tenu à le célébrer, sinon avec faste, du moins le plus joyeusement possible, et à la façon ancienne, au son des verres et des assiettes.

Ai-je vraiment besoin de dire qu'elle a une conscience trop haute des devoirs qu'elle a assumés et qui ont rempli sa carrière pour avoir uniquement cherché dans cette célébration un prétexte à un amusement puéril. Elle n'a même pas principalement songé à sa propre glorification, ce qui peut être excusable après trois quarts de siècle d'une action en somme féconde. Elle a tout simplement pris occasion d'une date qu'elle juge mémorable pour provoquer un ralliement des esprits autour d'une cause qui lui est chère entre toutes parce qu'elle est sa raison d'être: la propagation du culte de notre histoire. C'est son désir que nous assistions ce soir à une sorte de Banquet de Platon symbolique de notre commun appétit de savoir, un banquet où l'esprit s'allie nécessairement à la chair, comme Ariel à Caliban, suivant la loi de la vie et, par suite, de l'histoire, mais où la matérialité se contient dans son rôle de tremplin et ne sert pour ainsi dire que de nappe à l'idée souveraine. Ainsi l'avez-vous compris, Mesdames et Messieurs, qui avez répondu au delà de toutes nos espérances à notre appel si intimement confiant. Et mon premier devoir doit être de vous en remercier.

Merci à Son Honneur le Maire de Montréal qui, en consentant à s'associer à la présente manifestation, nous a fait un plaisir tout particulier.

J'espère ne pas être indiscret en le répétant, mais M. le maire, qui ne s'appartient pour ainsi dire jamais, avait déjà, lorsque nous

¹ Discours prononcé devant la Société Historique de Montréal, le 20 avril 1933, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire.

lui fines part de notre respectueuse invitation, contracté envers une autre institution une obligation similaire et d'un caractère assez pressant.

Comme vous le voyez, c'est notre Société qui l'a emporté, et j'ai la fierté, on dira peut-être la fatuité, d'ajouter, sans aucun effort. Persuadé que les très intelligentes personnes qui auraient pu le croire engagé envers elles comprendraient sans peine qu'un galant homme n'est jamais libre de choisir entre une jeune beauté qui peut-être l'attire et une vieille et vénérable septuagénaire qui sollicite son bras, M. le maire n'a pas hésité un instant; et la vieille Dame qui, quoiqu'elle sache que le poids de ses 75 ans a fait seul pencher de son côté le plateau de la balance, ne lui en est pas moins reconnaissante de ce geste aussi gracieux que méritoire. C'est qu'elle avait plus d'une raison, M. le maire, de souhaiter ardemment votre participation à cet anniversaire.

Elle était d'abord en droit de considérer votre présence au seul titre de premier magistrat de notre grande cité comme une consécration quasi officielle de sa principale mission qui a toujours été de promouvoir et de sauvegarder l'histoire même de Montréal. Une seconde raison, c'est qu'il lui plaisait extrêmement d'associer à la fête tout intellectuelle qu'elle entendait préparer, non plus seulement l'officiel, mais l'homme lui-même qui s'est fait une réputation méritée de ne rester étranger à aucune des manifestations de l'esprit. Vous êtes artiste, M. le maire, vous êtes lettré. Nous en avons conclu que vous ne pouviez pas ne pas vous intéresser aussi à l'histoire et que vous en soupçonniez du moins les charmes.

Avouerais-je que nous fondions en même temps sur ce premier contact l'espoir machiavélique de vous induire en tentation et de vous engager en un jour plus ou moins prochain comme membre actif de notre association? Il ne nous suffit pas que vous fassiez de l'histoire; nous vous souhaitons aussi d'en écrire.

Mais il y a une troisième raison qui nous aurait fait insister jusqu'au bout sur votre présence, et c'est, à nos yeux, la principale. Appelez-la, si vous le voulez, sentimentale. Notre illustre fondateur, Jacques Viger, a été le premier qui a été appelé, il y a un siècle exactement, à siéger sur la même chaise curule que vous occupez avec tant de distinction aujourd'hui. Il en resta si légitimement fier que, un quart de siècle plus tard, en 1858, il signait encore son dernier ouvrage: "Jacques Viger, ancien premier maire de Montréal". Ne convenait-il pas suprêmement qu'en cette soirée où une si

grande part de l'hommage adressé à notre vieille société doit aller à celui qui l'a proprement enfantée et au moment même où tombe le centenaire conjoint de son élévation à la mairie et de la naissance de Montréal à la vie municipale, ne convenait-il pas, dis-je, que son digne successeur, le maire actuel de Montréal, le fit revivre et le réincarnât en quelque façon par sa personne? Nous l'avons pensé et vous l'avez vous même pensé. Laissez-nous vous en remercier de la plus chaleureuse façon.

Merci à Mgr l'évêque auxiliaire de Montréal dont le présence ici ce soir nous est un témoignage d'approbation particulièrement précieux. Sa Grandeur, nous aimons à le croire, s'est souvenue qu'entre les multiples traditions dont elle s'est donné la mission d'entretenir le culte fervent au sein de notre peuple, la Société Historique de Montréal a toujours fait une place à part à la plus précieuse de toutes, notre inaltérable tradition religieuse.

Merci aussi aux distingués représentants des Sociétés sœurs qui ont bien voulu offrir à nos vieilles années l'attendrissant hommage de leur jeune et chaude sympathie. Ces sociétés, celle des Trois-Rivières, celle de Joliette, celle de Rigaud, ne font que de naître à peine et déjà elles ont donné des preuves d'une activité qui étonne. Sans s'avouer prête encore à leur passer le flambeau, comme le courrier de Lucrèce, la Société Historique de Montréal sourit avec bonheur à leur entrée dans l'arène, et dans sa hâte de les voir concourir avec un éclat toujours plus vif à la glorification de notre idéal commun, elle redirait volontiers les mots du Précurseur: *Oportet illas crescere, me autem minui.*

Merci encore au Quatrième État qui nous fait cet hommage très particulier d'être représenté ici ce soir par quelques-unes de ses plus brillantes sommités. Voltaire disait de l'Académie de Dijon qu'elle était une bien bonne fille parce qu'elle ne faisait jamais parler d'elle. C'est un très fâcheux compliment pour une société qui ambitionne d'être utile et si nous ne l'avons pas nous même tout à fait mérité, c'est grâce à nos grands journaux qui, se rencontrant de tout cœur avec nous au-dessus de la mêlée, n'ont jamais hésité à prêter à notre faible voix l'écho tonitruant de leur publicité et ont ainsi notablement étendu la sphère d'influence de nos modestes travaux. La Société Historique apprécie hautement cette collaboration aussi large qu'intelligente de nos journaux et elle en réitère sa reconnaissance à leurs distingués représentants.

Merci enfin à vous tous, Mesdames et Messieurs, qui avez

daigné faire aux 75 ans de notre Société un si imposant cortège. A côté de nos membres qui ne s'attendent pas à être félicités de leur présence, parce qu'ils ont conscience de ne remplir après tout qu'un devoir de piété filiale, je vois dans cette assemblée des représentants de toutes les classes de la société qui n'ont pu y être attirés par une autre raison que par une sympathie profonde envers l'œuvre même que nous nous efforçons de poursuivre.

J'y vois des hommes d'État, voire même des sénateurs, j'y vois des professionnels, avocats, médecins ou notaires, j'y vois des commerçants et des industriels qui, à travers le tumulte des affaires ou les complications de la vie, ont su garder le goût de la pure intellectualité et qui le prouvent superbement en venant si nombreux ce soir incliner leur respect devant l'Histoire, cette déesse inviolable dont il n'y a à attendre que la vérité et que la Société Historique de Montréal ne fait en ce moment qu'incarner.

Mais j'y vois surtout un nombre considérable de dames et de demoiselles. Ce n'est pas seulement un spectacle charmant parce qu'il fait le plaisir de nos yeux et qu'il tempère agréablement de grâce féminine le visage toujours un peu austère de l'histoire; c'est surtout pour nous un spectacle réconfortant à raison des espérances qu'il fait naître. Nous voulons y voir un indice que la plus belle partie de l'humanité, aux conquêtes innombrables qu'elle ne cesse d'accumuler depuis quelques années sur tous les terrains, rêve maintenant d'ajouter celle de l'histoire. J'allais dire Dieu le veuille, mais on sait que ce que femme veut, Dieu le veut déjà. Il est difficile d'exagérer l'importance de l'appoint que nous apporteront la ténacité et la sagacité féminines dans le débrouillement des faits historiques et nous souhaitons vivement que les espoirs éveillés ce soir en nos âmes se réalisent au plus tôt.

Mais laissons l'avenir se charger de lui-même. J'allais presque oublier que c'est le passé qui a ce soir tous les droits. Il est temps que j'essaie de vous redire au moins en quelques mots ce qu'a été cette Société Historique de Montréal dont vous êtes venus fêter avec nous le 75^e anniversaire.

En 1858, il existait déjà à Québec depuis plus de 30 ans une société qui était vouée en même temps à la littérature et à l'histoire et qui avait été fondée sous l'inspiration d'un de nos gouverneurs, lord Dalhousie. Mais tout en rendant hommage à cette association qui, pendant une longue période d'activité, a rendu les services les plus précieux, on doit à la vérité de dire qu'à raison de son objet,

qu'à raison aussi de sa composition, elle n'était pas faite pour répondre pleinement aux aspirations du patriotisme canadien-français. Il devait appartenir à Montréal d'allumer la flamme vraiment pure seule capable de réchauffer le cœur canadien. Et un homme s'est en effet trouvé au moment providentiel pour fournir la première étincelle. J'ai nommé le commandeur Viger.

Déjà M. Viger avait consacré plus d'un demi-siècle de labeur à creuser les arcanes de notre histoire et à rassembler avec une patience de bénédictin des milliers de précieux documents. Après avoir été à peu près seul pendant longtemps à accomplir cette tâche si ingrate mais en même temps si nécessaire de pionnier, il avait réussi à insuffler dans quelques autres âmes généreuses un peu de sa passion patriotique, mais il se désolait encore d'une dispersion d'efforts qui équivalait presque à la stérilité. Son idée était de créer un lien permanent qui unît comme un faisceau toutes les volontés déjà tendues vers les études historiques et en fit une véritable force pour la sauvegarde de nos droits. Il eut enfin le bonheur de la voir se réaliser le 11 avril 1858.

Qu'on me permette de m'arrêter un instant avec quelque complaisance sur ces débuts de notre société. Nous ne savons au juste où eut lieu cette première et mémorable réunion, où a vu le jour la Société Historique de Montréal. Je suppose que ce fut dans la maison même de son vieux fondateur. Jacques Viger est à son bureau d'antiquaire, entouré de ses paperasses aimées; son front est un peu penché, car l'aile de la mort le frôle déjà. Mais on y voit briller la même lueur de détermination qu'aux anciens jours et il y a même une sorte de solennité dans son regard. Ils ne sont que quatre avec lui, mais quatre animés du même feu intérieur, quatre également dignes de recevoir le fier testament qu'il allait leur dicter. Leurs noms méritent assurément d'être rappelés. Ce sont: Jos.-Ubalde Beaudry, Raphaël Bellemare, Louis-Antoine Huguette-Latour et François-Georges Baby. Je n'ai à apprendre à personne ici ce que doit l'histoire canadienne à chacun de ces quatre intrépides chercheurs qui jusqu'à la fin de leur longue carrière sont restés uniformément fidèles à la tradition laissée par Jacques Viger.

J'avais encore tout à l'heure sous les yeux le procès-verbal de la première assemblée de notre société, procès-verbal au bas duquel je n'ai pas pu relire sans émotion les signatures pâlies des cinq admirables pionniers qui l'ont sanctionné. Il débute par ces mots qui ont toujours été et qui restent encore l'indéfectible programme de

la Société Historique de Montréal. "S'il est important pour un pays d'avoir son histoire écrite, il ne l'est pas moins que cette histoire soit exacte, fidèle et complète. Persuadés de cette vérité et trouvant à chaque instant des omissions et des erreurs qui se glissent dans la relation des faits historiques du Canada et considérant la nécessité de ne point laisser prendre racine à des erreurs qui, souvent répétées, finissent par supplanter la vérité, les soussignés se sont réunis en association sous le nom de la Société Historique de Montréal pour travailler à dissiper ces erreurs au moyen de documents authentiques.

"Leur objet principal est d'acquérir la connaissance des antiquités canadiennes et, par la recherche des matériaux épars dans les archives des différentes parties du pays, et la publication de ces travaux, de rétablir l'histoire dans toute sa pureté".

Parmi les mots bizarres que l'on prête à Henry Ford et dont l'inconséquence naïve contraste souvent d'une façon si étrange avec sa haute réputation de capitaine de l'industrie, il y en a un qui a beaucoup amusé l'élite intellectuelle il y a quelques années; *History is all bunk*. Je crois savoir qu'il y en a encore quelques-uns qui, sans donner à leur pensée une forme aussi brutale, s'étonnent que nous consacrons tant d'efforts, que nous perdions même du temps à fouiller inutilement un passé à jamais disparu. Ils s'autorisent même de l'Évangile pour demander que nous laissions les morts ensevelir leurs morts. C'est une erreur d'autant plus déplorable et d'autant plus triste qu'elle a sa racine peut-être plus encore dans le cœur que dans l'intelligence. Lord Durham comprenait autrement la répercussion de l'histoire sur la vie d'un peuple lorsqu'après avoir écrit sa fameuse parole: "Les Canadiens français sont un peuple sans histoire", il ajoutait: "Dans ces circonstances, je serais surpris si les plus réfléchis d'entre eux entretenaient à présent aucun espoir de conserver leur nationalité". Le noble lord pouvait se tromper en affirmant trop catégoriquement que nous n'avions pas d'histoire, au moins une histoire écrite dans le cœur du peuple, mais il ne se trompait pas, il ne pouvait pas se tromper en affirmant qu'il n'y a pas pour un peuple d'esprit national possible sans la connaissance de son histoire. Jacques Viger était un de ceux que cette parole profonde avait émus plus profondément encore que la banale injure dont elle était le corollaire. Et c'est précisément pour la sauvegarde du sentiment canadien qu'il s'est si résolument

dévoué à la propagation des études historiques, qu'il a en un mot fondé la Société Historique de Montréal.

Il ne fut pas donné à Jacques Viger d'assister au plein épanouissement de son œuvre. Quelques mois seulement après cette réunion du 11 avril 1858 dont je viens de parler, il était enlevé à l'affection et à l'estime de ses concitoyens. Mais il lui suffisait d'avoir posé solidement les assises de l'association qu'il avait si longtemps rêvée et sachant qu'il ne mourrait pas tout entier, il a pu, avec une complète sécurité d'âme, chanter son *Nunc dimittis*.

Il est vrai que notre Société, privée si tôt de son fondateur, a eu la chance extrêmement heureuse de lui trouver pour successeur immédiat un autre animateur de premier ordre, l'abbé Hospice-Anthelme Verreau. Plusieurs dans cette salle ont intimement connu cette noble figure. Ils savent qu'on ne pourra jamais assez dire quel admirable éducateur et quel historien distingué il fut à la fois. De 1859 jusqu'à sa mort en 1901, on peut dire qu'il a fait deux parts de sa vie, l'une à sa chère Ecole Normale, et l'autre à sa non moins chère Société Historique. Je ne veux parler ici que de ce que nous lui devons nous-mêmes. Pendant quarante ans il a été véritablement l'âme de notre Société, c'est lui qui lui a insufflé sa vitalité, c'est lui qui s'ingéniait à réveiller constamment les énergies parfois assoupies, c'est lui enfin qui, par son ardeur persévérante, lui a mérité sa permanence qui paraît aujourd'hui assurée. Dès les premiers temps, l'abbé Verreau a vu se grouper autour de lui toute une élite supérieure qui a fait avec lui les plus beaux jours peut-être de notre Société: Denis-Benjamin Viger, l'abbé J.-B. Ferland, l'hon. M. Chauveau, Antoine Gérin-Lajoie, l'hon. Saveuse de Beaujeu, sir Etienne-Pascal Taché, sir Georges Cartier, le R. P. Félix Martin, etc., etc.. Mais parmi les noms glorieux qui ont illustré nos annales, il convient de faire une place à part au plus grand de tous, à sir Louis-Hippolyte LaFontaine. Quiconque prendrait la peine de feuilleter nos anciennes archives pourrait constater que la Société Historique n'a pas eu de membre plus activement intéressé à ses travaux que ce grand homme d'État à qui aucune forme de patriotisme n'était étranger et qui a mis si généreusement au service de l'histoire canadienne sa force intellectuelle vraiment supérieure. Sir L.-H. LaFontaine a d'ailleurs prouvé d'une façon non équivoque son profond attachement à la Société Historique en lui léguant ses inappréciables travaux manuscrits et sa correspondance non moins précieuse que nous espérons publier un jour, autant pour sa propre gloire que pour celle du pays lui-même.

Après la disparition regrettée de M. l'abbé Verreau les destinées de la Société furent successivement confiées de 1901 à 1916 à M. le juge Baby, à M. le juge Sicotte et à M. l'abbé Nazaire Dubois. Ces trois hommes distingués que nous nous honorons d'avoir eus à notre tête nourrissaient un culte pour l'histoire canadienne qu'il est bien difficile d'égaliser. Chacun d'eux, dans sa trop courte présidence, a eu des temps particulièrement difficiles à traverser, mais on ne doit leur en savoir que plus de gré d'avoir maintenu vivace le flambeau qui leur avait été confié.

En 1916, enfin, un événement se produit qui modifie assez considérablement les destinées de la Société. La Bibliothèque St-Sulpice vient de s'ouvrir. Son bibliothécaire, qui a alors du vent plein ses voiles, rêve d'en faire un centre d'action intellectuelle, comme il n'y en a pas eu encore dans notre ville et parmi les foyers un peu vivants dont il compte de capter les rayonnements au profit de l'élite, il pense naturellement à la Société Historique de Montréal. Sans assez d'égards peut-être à d'autres droits acquis, il dresse le plus savamment qu'il peut ses batteries et il représente insidieusement à nos bénévoles historiens tout l'avantage qu'ils retireraient, pour leurs travaux, d'être logés dans un local plus universellement accessible et à proximité d'une bibliothèque canadienne remarquablement fournie. L'argument devait avoir du bon, puisque la Société s'y rangea, malgré sa désolation de peiner une institution qui l'avait abritée depuis 40 ans et qui lui a d'ailleurs depuis généreusement pardonné. C'est ainsi que la Société Historique est entrée en 1916 à la Bibliothèque de St-Sulpice et y est heureusement restée jusqu'en ces temps derniers, alors que des circonstances malheureuses, absolument indépendantes de la volonté de ses hôtes généreux, l'a obligée de recourir momentanément et jusqu'à des temps meilleurs, à la confraternelle charité de la Société Canadienne d'Archéologie. J'en parle peut-être avec un esprit prévenu, mais il me semble que ces 15 dernières années ont été parmi les plus vivantes et les plus heureuses de notre Société. A raison du site plus directement abordable et à raison aussi du milieu plus généralement favorable, la Société y a vu s'accroître de jour en jour son effectif et son activité incessamment grandir. On ne me contredira certainement pas si je dis qu'une large part du crédit de cette incontestable renaissance appartient au 6e président que nous eûmes l'heureuse inspiration d'élire en cette même année 1916, M. Victor Morin.

Pendant plus de 12 ans, M. Morin a mis au service de la Société

Historique tout le dévouement dont il était capable et chacun sait que ce n'est pas peu dire. Né pour présider, il a dirigé nos délibérations pendant plus de 12 ans avec un brio qui ne s'est pas démenti, et grâce à son activité inlassable, il a fait plus que personne pour étendre jusqu'au dehors l'action bienfaisante de notre association.

En 1926 il a cru devoir descendre de son fauteuil, mais heureusement sans nous quitter, pour céder aux instances d'une autre association qui réclamait avec instance l'avantage de sa direction. J'ai personnellement toutes les raisons de savoir que notre société le regrette encore, mais l'élan qu'il lui avait imprimé avait été si puissant que même entre les mains moins habiles chargées de le poursuivre, il n'a pas pu considérablement diminuer. La Société Historique se flatte d'être toujours vivante et après l'impulsion qu'elle a subie, elle ne voit même rien qui puisse l'empêcher de grandir encore.

Mais si j'ai rappelé les vicissitudes diverses de notre Société, je n'ai encore rien dit de ce qu'elle a pu ou dû accomplir pendant les 75 ans de son existence.

Pendant longtemps son œuvre s'est confinée à l'étude en chambre des problèmes de notre histoire et à la publication de matériaux historiques. Mais quel service précieux n'était-ce pas déjà rendre à notre histoire! Il n'y a pas d'historien qui ne profite aujourd'hui des consciencieuses éditions que la Société a publiées du Voyage de Galinée, du Voyage de Kalm, des Véritables Motifs, de l'Histoire de Dollier de Casson. De 1859 à 1900 dix mémoires ont été publiés qui comptent parmi nos plus utiles productions historiques.

Quelques-uns diront peut-être que c'est peu, mais ceux qui savent de quelles difficultés était accompagnée la tâche de nos premiers prédécesseurs, de quelle indifférence ils étaient malheureusement alors environnés, quels sacrifices de temps et même d'argent il leur fallait s'imposer pour leurs difficileuses recherches, s'étonnent au contraire qu'ils aient à ce point produit. Nous mêmes de la génération nouvelle, en dépit de notre enthousiasme, nous n'avons encore ajouté que deux mémoires nouveaux à ceux de nos aînés, et cependant nous estimons que nous n'avons pas ménagé notre peine.

Mais si nous devons à notre pénurie financière peut-être plus grande que celle d'autrefois d'avoir moins publié, nous avons en revanche étendu d'une autre façon notre action. Non satisfaits de faire comme auparavant de l'histoire étudiante, nous avons cru que le temps était venu de faire aussi de l'histoire militante.

Nous avons pensé qu'il ne suffisait pas de publier des documents historiques qui n'atteignent en somme que les érudits, mais qu'il fallait aussi atteindre le peuple afin de développer en lui un plus large sens historique, un culte mieux raisonné du souvenir. C'est ainsi que nous n'avons jamais perdu une occasion d'élever la voix auprès de nos gouvernants oublieux lorsqu'un monument qui dit encore quelque chose à nos cœurs de Canadiens était menacé de destruction ou même de défiguration. Et le succès que nous avons rencontré pour ainsi dire à chaque coup nous a permis de constater que l'on ne fait presque jamais inutilement appel au sens du souvenir chez les nôtres.

Pour la défense des reliques qui nous sont chères, nous sommes allés même au delà de nos frontières, jusqu'au berceau des ancêtres. On n'a pas oublié comment la modeste église de Neuville sur Vanne, où a été baptisé en 1612 Maisonneuve, le glorieux fondateur de notre ville, a été sauvée par l'opportune initiative de la Société Historique qui a ensuite été aidée des plus précieux concours.

Pour ranimer ou pour entretenir le culte toujours bienfaisant du passé, nous avons aussi organisé des pèlerinages historiques dont quelques-uns ont eu une influence particulièrement bienfaisante, comme celui du Pays des Ancêtres, il y a quelques années, et, en ces temps plus récents, celui du fort Carillon.

Dans le même esprit, nous avons en 1920, par des séances dont personne n'a pu oublier le retentissement, donné le premier éveil au folklore canadien et, bien que nous ayons été ensuite rendus quelque temps inquiets par la vogue désordonnée d'une semblable nouveauté, nous n'arrivons pas à regretter notre initiative qui a été après tout féconde.

Comment ne pas rappeler enfin la grande Semaine d'Histoire de 1925 qui a vu pendant sept séances consécutives une armée de plus de 10,000 auditeurs se presser étroitement autour d'une chaire pour s'y abreuver de notre histoire nationale? Le succès aussi éclatant qu'inespéré de cette entreprise comporte une admirable leçon dont nous devons tous faire notre profit. Le sens de l'histoire, c'est-à-dire le culte du souvenir réside vraiment dans le cœur populaire, mais il faut qu'on l'y fasse lever, et ce sont nos sociétés nationales, historiques ou autres, qui fournissent à cet effet l'indispensable ferment.

Il me reste à parler d'une dernière initiative de la Société Historique de Montréal. Un des objets de cette Société est précisément d'y donner suite une fois de plus, et je soupçonne que vous n'atten-

dez pas sans quelque impatience que j'y arrive enfin. On a compris que je voulais parler de notre médaille annuelle ou de notre prix d'histoire.

En 1921, alors qu'elle croyait voir un mouvement se dessiner plus net vers les études historiques, la Société historique de Montréal a cru qu'il lui incombait de l'accentuer encore s'il était possible, et c'est alors qu'elle a conçu l'idée d'un prix qui serait attribué, annuellement en principe, au meilleur ouvrage publié en langue française, durant les derniers douze mois écoulés sur un sujet de notre propre histoire. Il lui a semblé qu'après sa carrière déjà longue et somme toute assez féconde, elle avait acquis assez de titres dans le domaine des études historiques pour s'arroger ce rôle tutélaire.

La plus ancienne, et j'ose le dire, la plus autorisée des gardiennes de la tradition française en notre pays, elle a cru qu'elle n'étonnerait personne en esquissant au-dessus de nos historiens ce geste qui encourage, qui récompense et qui même, en quelque façon, consacre.

Faute de mieux nous avons donné à cet encouragement, à cette récompense, à cette consécration, si l'on veut, la forme immémoriale et traditionnelle de la médaille.

Et l'ambition de la Société a été de faire de cette médaille une véritable marque de distinction en ne la décernant qu'au prix d'une sévérité qui a même pu paraître à quelques-uns outrée. Après douze ans nous ne la décernons ce soir que pour la neuvième fois.

L'hon. M. Chapais, pour son consciencieux Cours d'Histoire du Canada, M. Benjamin Sulte, pour l'ensemble colossal de son œuvre, M. Emile Lauvrière, pour sa litigieuse mais quand même émouvante Tragédie d'un peuple, M. Pierre-Georges Roy, pour la formidable accumulation de ses recherches sur la petite histoire, M. J.-Noël Fauteux, pour son remarquable travail sur l'Industrie sous le régime français, M. l'abbé Olivier Maurault pour ses travaux distingués autour de l'histoire de son illustre compagnie, M. Edmond Buron pour sa savante et magnifique édition de l'*Imago Mundi*, enfin le R. P. Lejeune pour l'étonnant labeur de son récent dictionnaire historique, tels ont été les lauréats que la Société Historique s'honore d'avoir inscrits jusqu'ici à son palmarès.

A cette déjà brillante couronne dont elle se pare avec orgueil, la Société Historique a ce soir la satisfaction profonde d'ajouter un fleuron d'un éclat tout particulier dans la personne de M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal.

Quelques-uns peut-être trouveront un peu tardif cet hommage

qui depuis longtemps s'imposait. Ils voudront bien ne s'en prendre qu'à la rigueur bien intentionnée de nos propres règlements. Nous ne devons décerner notre médaille qu'à l'occasion d'un ouvrage historique publié pendant les derniers douze mois écoulés. Or M. Groulx nous a joué ce tour de publier la plupart des maîtres ouvrages qui ont consacré sa réputation de grand historien, avant même que notre médaille fût née. Depuis ce temps, sans rien perdre de sa haute autorité, il est vrai, ni de sa très grande influence, il s'est surtout dépensé par la parole et il a un peu délaissé ses lecteurs. Ce n'est que cette année qu'il nous a permis de l'atteindre par la publication tant applaudie de son bel ouvrage sur *l'Enseignement français au Canada*. Et je ne devrais pas avoir besoin de vous assurer que nous avons saisi l'occasion avec le plus vif empressement. La Société a ce soir la sensation un peu singulière de réparer une injustice dont elle n'est pourtant pas coupable.

Mais que dire de l'éclatant mérite de notre lauréat que vous ne sachiez déjà vous-mêmes, Mesdames et Messieurs? Professeur, nous avons presque tous eu l'occasion d'admirer sa dialectique à la fois ardente et serrée; écrivain, nous avons tous savouré les pages délicieuses où il a déversé son talent si vivant; orateur, nous avons tous, en vingt circonstances, été profondément émus par sa parole chaleureuse et vibrante.

Mais qu'il soit professeur, qu'il soit écrivain, qu'il soit orateur, M. l'abbé Groulx est toujours historien. C'est dans l'histoire qu'il s'est établi et c'est dans l'histoire qu'il entend demeurer. Et pourquoi? Parce qu'il a au cœur une passion qui l'occupe pour ainsi dire tout entier: la passion de son pays. Il n'étudie nos annales que pour mieux aimer sa patrie, il ne fouille les archives qu'afin d'y trouver des armes pour mieux défendre sa patrie, il n'enseigne enfin l'histoire que pour faire mieux aimer sa patrie. L'histoire n'est pas uniquement pour lui comme pour certains autres une matière à occupation intellectuelle, elle est par-dessus tout une forme de l'action.

On l'a dit un historien passionné. Et quelques-uns lui en ont fait un grief, prétendant qu'emporté par la fougue de ses indignations et même de ses haines, il risquait souvent d'être injuste. Je ne crois pas que le reproche soit fondé. M. Groulx n'a jamais dissimulé qu'il était et voulait être un homme de combat, n'en déplaît à ceux qui craignent toujours de voir leur tranquillité troublée; il aime la lutte et même il s'y délecte.

Descendant direct du colon Jean Grou qui périt les armes à la main en 1670, sous les traits des sauvages, on le dirait encore teint de ce sang guerrier glorieusement versé pour le sol canadien, et pas plus que son premier ancêtre il ne consentira à reculer d'une semelle devant l'ennemi. Mais il n'a cette ardeur que parce qu'il est profondément sincère. On a pu et on pourra encore différer d'opinion avec lui sur quelques-unes de ses conclusions, selon l'angle sous lequel on se place, mais personne n'a jamais pu contester l'honnêteté même de ses prémisses. Personne, je puis le dire, ne pousse plus loin le scrupule de l'exacitude, ne se donne plus de peine pour arriver à la plus complète vérité. Lorsqu'il croit qu'il y a quelque injure à venger, quelque tort à redresser ou quelque vilénie à dénoncer, il combat sans merci, mais avec des armes loyales. En un mot, il n'admet pas que l'histoire soit une divinité sans entrailles; il croit au contraire qu'elle a, selon les cas, le devoir d'aimer ou de haïr.

Et c'est précisément pour ces raisons qu'il a pu acquérir un si fort empire sur son temps et que pour une partie notable de notre jeunesse son nom a un temps valu un drapeau. Chacun de ses livres, depuis *Nos luttes constitutionnelles*, jusqu'à *Vers l'émancipation*, en passant par la *Naissance d'une race* et *Lendemain de conquête*, ont été dévorés avec une avidité passionnée par toute une génération qui a pu y puiser parfois quelques préjugés, en dépit même de l'auteur, mais qui y a puisé surtout d'admirables leçons de fierté nationale.

Je ne saurais mieux me résumer qu'en empruntant à un écrivain qui n'a généralement pas la réputation d'un louangeur à outrance, M. Olivar Asselin, cet éloge auquel personne ici ne refusera de souscrire :

"Je salue en M. l'abbé Groulx un maître de la recherche historique, un maître du style, un maître de la vie spirituelle, un maître de réflexions et d'énergie patriotiques."

Il ne me reste qu'à prier le successeur de Jacques Viger, l'hon. M. Rinfret, maire de Montréal, de vouloir bien remettre en notre nom à M. Groulx la médaille de la Société Historique que nous voulons considérer non comme une récompense, mais comme un hommage à ses admirables travaux.

Aegidius FAUTEUX,

de la Société Historique de Montréal

ZIGZAGS AUTOUR DES ENDOCRINES

Vogue étourdissante. Presque celle des "jig-saws". Au lit de leurs malades, les professeurs de clinique en dissertent, savamment; à ce chapitre, les physiologistes glosent sans tarir; les traités de physiologie et de pathologie en sont saturés; les revues biologiques et médicales y font sans cesse allusion. Popularité qui rappelle les débuts de l'anatomo-pathologie ou — sans jeux de mots — la fièvre pastorienne.

Avant 1890, quelques articles. Puis les révélations de Brown-Sequard. Une flambée. En 1893, Biedl publie sur les glandes endocrines, — c'est bien d'elles qu'il s'agit — une monographie célèbre; "Die innere Sekretion", dont la bibliographie contient 8500 titres. Pendant la guerre, relâche partielle. Seulement plusieurs centaines d'articles par année, 4000 environ, de 1913 à 1916 (Hoskins). Depuis lors, progression géométrique. "Endocrinology" estime à 1500 annuellement, les travaux "originaux", portant sur les glandes à sécrétion interne. Comme approché, c'est d'une modestie... Mais cela indique que la biologie, que davantage encore la médecine tourne autour de cet axe nouveau.

Pour sûr, vous n'avez pas lu la n^{ième} partie de ces articles. Moi non plus. Félicitons-nous. Nos esprits demeurent ainsi plus ou moins vierges de confusion dans les termes et les faits, confusion que déplorait tant mon regretté maître, le professeur Gley, et qui croît en proportion directe du nombre des auteurs consultés...

* * *

Il n'est pas bon que l'homme soit seul, affirme l'Écriture. Un organe, un appareil isolé n'offrent pas à l'individu plus de garantie. Les manuels qui morcellent la physiopathologie en chapitres étanches sur la respiration, la digestion, la circulation, etc... font œuvre impie bien que nécessaire. Tout est dans l'organisme fonction de tout.

Hippocrate opinait déjà pour ce communisme de bon aloi. Plus tard, on baptisa du nom de "sympathies", — euphémisme qui fleure bon son moyen âge — les actes harmonieux de l'ensemble. Aujourd'hui, on parle de synergies, de coordination fonctionnelle, d'interactions, et que sais-je. Mais le mot ne fait rien à la chose qui s'avère essentielle.

Les savants en mal d'explications mécanicistes, ont recherché

le comment de ces interactions. Ils ont d'abord pensé au système nerveux cérébro-spinal, dont les ramifications sensibles vibrent aux rythmes les plus profonds et dont les filets émetteurs s'immiscent partout. La quasi-ubiquité anatomique, la polyvalence physiologique du système nerveux sympathique, reconnues ultérieurement, leur ont fourni une deuxième explication. En restait une troisième, plus simple, — l'œuf de Christophe-Colomb — à laquelle bien peu avaient songé et qui devait connaître un succès colossal: les relations par voies sanguines, voies plus nombreuses et plus pénétrantes.

Tous ces mécanismes s'intriguent, se complètent, se suppléent selon les circonstances pour assurer l'harmonie du tout. Et sur ce concept de synergie fonctionnelle, de sympathies, de coordination, s'appuie la base solide de l'endocrinologie contemporaine.

* * *

La différenciation histologique des cellules comporte, en vertu d'une sorte d'affinité, le pouvoir, pour chacune, de choisir dans le milieu sanguin ambiant tel ou tel élément qui lui agréé. Par exemple, la cellule hépatique prend du glucose, la cellule osseuse, des sels de calcium. Une élaboration, propre à chaque type cellulaire, des éléments assimilés leur confère des vertus nouvelles. Le sang passe. Il en hérite. Il va plus ou moins loin les dispenser aux cellules avides. Ainsi, la vie d'une cellule retentit sur la vie des cellules dissemblables. La notion de sécrétion interne au sens très large ne comprend pas autre chose.

A ce compte, toute cellule de l'économie fait figure d'organe à sécrétion interne. D'aucuns l'ont cru, écrit, prêché. L'endocrinologie a failli en mourir... d'autophagie. Entre temps, les marchands de produits pharmaceutiques en ont vécu. Le charlatanisme endocrinien a souvent trouvé son prétexte dans le charlatanisme cellulaire.

* * *

Ne nous emballons pas. Analysons chaque mot. Rien de plus suggestif. Glandes à sécrétion interne! J'ai bien lu. Il y a glandes. Qu'est-ce qu'une glande? Combien en connaît-on de variétés? A sécrétion, donc qui fournit un produit particulier. Lequel? Puis-je l'identifier? *Interne*... Il faudra éclaircir ce point. Prise au sens strict, le seul vraiment scientifique, l'endocrinologie ne s'entend que des glandes à sécrétion interne. En les définissant, j'ai donc grande chance de circonscrire le domaine que je veux explorer...

Une glande, c'est tout d'abord un dérivé tissulaire, dont les

cellules produisent une substance d'exercition. Tantôt, les cellules sont ainsi disposées qu'elles déversent leur sécrétion dans un canal collecteur communiquant avec l'extérieur, (glandes à sécrétion externe, glandes exocrines). De celles-là, je n'ai cure. Tantôt il n'y a pas de canal exerceur. Les cellules, toujours d'origine déterminée, sont polarisées vers un vaisseau sanguin ou lymphatique, qui les enserre étroitement. Le produit de sécrétion s'y déverse directement (glandes closes, endocrines, à sécrétion interne). Tantôt, une glande est à la fois endocrine et exocrine. La première détermination m'intéresse seule. Et voilà que, d'un seul coup, je possède la définition de deux termes: glandes, interne. L'immense majorité des cellules et des tissus de l'organisme se trouve éliminée. Que d'intrus ne pourront jamais exercer légalement la profession de glandes à sécrétion interne, faute de ce brevet histologique ou de ce b.a. liminaires... A moins d'un bill privé.

Pour identifier un produit, j'ai deux cordes à mon arc. Le procédé le plus expéditif consiste à le confier à l'analyste qui l'isolera et m'en donnera la formule. Si le chimiste se déclare impuissant — quel aveu en endocrinologie, — j'induirai à l'existence d'une cause proportionnée d'après la constatation d'effets physiologiques ou pathologiques.

La chimie — cela se voit ailleurs — est le cauchemar des glandes endocrines. Les plus brillantes, les mieux préparées y subissent un pitoyable échec et ne réussissent pas à faire leurs preuves. L'adrénaline résume-t-elle le produit intégral de la médullaire surrénale? la téléthine et le "pituitary tartrate", correspondent-ils étroitement aux sécrétions hypophysaires? les deux thyroxines de Kendal épuisent-elles la physiologie thyroïdienne?... l'identification chimique des sécrétions endocriniennes les plus importantes n'est pas encore réalisée. Un autre idéal à poursuivre. "Révons, c'est l'heure..."

Moins exigeante apparemment, plus versatile en tout cas que la chimie, la physiologie sait-elle mieux authentifier un produit endocrinien? Sans doute. Subtilisons à l'économie une de ses glandes à sécrétion interne. L'animal présente une série de troubles bien déterminés. Regreffons cette glande, injectons-en des macérations fraîches. Les troubles s'amendent. Ils étaient donc bien dus à la privation glandulaire. Mutatis mutandis, la pathologie — physiologie expérimentale chez l'homme — procède semblablement. Partant, rien de plus simple que de réaliser une jolie synthèse endocrinologique à partir de ces données analytiques.

Jolie? Pas très sûre. L'activité d'une glande retentit sur l'ac-

tivité de toutes les autres. Dans le syndrome post-ablationnel, tels symptômes relèvent du déficit de la glande enlevée, d'autres indiquent les efforts compensateurs des endocrines restantes. Cacophonie dans le concert endocrinien. Secondement, les macérations injectées sont chimiquement impures. Elles contiennent parfois — et encore! — le catalyseur précieux, engagé dans un monceau de protides, de lipides, défigurés par la préparation pharmaceutique et dont la résultante pharmacologique donne le change. Et puis, leur introduction dans l'organisme déchaîne, inhibe, vicie tous les mécanismes régulateurs. Au premier chef, le système nerveux sympathique. Comment, grands dieux! dans cette émeute, discerner les meneurs?...

Soyons indulgents. Et sans nous leurrer sur leurs valeurs, admettons dans le cortège des glandes à sécrétion interne celles qui physiologiquement réalisent les criteria suivants. Existence dans le parenchyme glandulaire d'une substance propre — appartenant à cette glande, n'appartenant qu'à elle —, substance décelable dans le sang efférent, et en quantités actives, dans le cœur gauche...

C'est peu. C'est énorme. Quelques glandes à peine savent répondre à ces exigences. La thyroïde, les parathyroïdes, les gonades, le pancréas, les surrénales y réussissent, tant bien que mal. L'hypophyse, le foie, la rate, le thymus, l'épiphyse sont des candidats moins sérieux.

Bref, un abîme, creusé par l'histologie, la chimie, la physiologie, sépare la notion très large et abusive d'une sécrétion interne de la conception stricte et scientifique d'une glande endocrine. Faute de cette discrémiation essentielle, que d'hypothèses dangereuses et mensongères! Il appert que les sources de l'endocrinologie contemporaine sont contaminées...

* * *

Le but, la raison d'être d'une sécrétion interne résident dans l'action à distance en vue du bien de l'organisme. L'anhydride carbonique, résultant du métabolisme de toutes les cellules, va, par voie sanguine, stimuler le rythme respiratoire: sécrétion interne. L'urée, produit ultime de la désintégration des albuminoïdes, impressionne les éléments nerveux: sécrétion interne. Mais sécrétion interne au sens large: *parahormones*. Le terme d'*hormones*, au sens strict, couvre les produits d'origine endocrinienne, possédant sur le reste de l'organisme une action excitante. Un genre ou une espèce: c'est selon. D'autres produits, toujours d'origine endocrine, partant excrétés

par des glandes à sécrétion interne dûment ou provisoirement authentiquées, freinent l'activité organique: on les appelle *chalones*. D'autres enfin représentent au sein de l'individu des missionnaires de croissance, de développement, de morphogénèse. Ils appartiennent à la congrégation des *Hormazones*.

Parahormones, hormones, chalones, hormazones (gare à votre grec!) ne suivent pas dans l'économie des chemins parallèles, dont la définition même exigerait qu'ils ne se rencontrassent jamais. Tantôt ils s'entr'aident dans leur travail, tantôt ils se nuisent, tantôt ils se suppléent. Cela n'est pas pour simplifier l'étude de leurs résultantes et la détermination dans ces résultantes complexes des facteurs étiologiques.

* * *

Qui trop embrasse mal étreint. Aphorisme cher aux mauvaises langues et aux jaloux. Mais coiffant bien la conception courante de l'endocrinologie.

Réfléchissez. Celle-ci comprend l'anatomie, l'histologie, la biologie, la physiologie, la chimie, la pathologie, la pharmacie, la thérapeutique en rapport avec les glandes endocrines véritables... et les autres, aussi douteuses que la veuve du Pont-Neuf. Chacun de ces jardins apporte les fleurs, dont le bouquet surgira. Surgira un jour. D'ici là s'impose un choix très éclectique de fleuriste japonais.

Ne pas confondre sécrétion interne et glande à sécrétion interne; ne pas confondre les simulacres physiologiques et pharmacologiques avec les effets exclusifs; ne pas confondre hypothèses et théorie... En un mot, ne pas confondre vessies et lanternes...

Faut-il donc tout reprendre? Non. Il faut à nouveau tout penser, scruter, ajuster... En science biologique, plus encore qu'en philosophie, il demeurera sempiternellement difficile de rattacher les conséquences à leurs causes précises.

N'empêche que pour l'heure l'endocrinologie conduit le bal des idées... En médecine, en biologie, en neuro-psychiatrie, voire en psychologie. Vraies ou fallacieuses, ces notions sont à la mode. Elles plaisent. Une rose au corsage, pour les moins jeunes. Pour les modernes, un petit béguin surmontant — oh, si peu — une jolie figure. Elles font chic. Admirons... sans plus. Fi des scientifiques grognards. La forme la plus captivante, la plus passionnante de la vérité reste, quoi qu'on dise, l'audacieuse et piquante beauté...

Antonio BARBEAU

LE SYSTÈME CORPORATIF AU TREIZIÈME SIÈCLE

De même que l'âme saturée de plaisirs se retourne instinctivement vers le spirituel et connaît sa crise de mysticisme si fréquente chez les modernes, ainsi les esprits imbus de matérialisme et d'égoïsme demandent-ils aux voix anciennes des secrets de joie sereine et de sincère désintéressement.

Après le retour de plus en plus accentué et constant à la philosophie thomiste, un rappel semblable s'est effectué dans le domaine des lettres. Jamais on n'a tant étudié et traduit les livres du moyen âge, jamais on n'a tant scruté "ce trou", comme on l'appelle faussement, cette "époque obscure", cet "enclos" entre l'antiquité et la renaissance! Et de s'être avisés que le moyen âge était, non pas un affaissement, un recul, mais une marche en avant, la remontée étapes par étapes, vers la Renaissance, — avec un grand R, — des médiévistes distingués ont désiré faire connaître cette première renaissance, et un peu partout l'Institut Médiéval est né.

En se penchant alors vers cet âge d'or des "Sommes et des cathédrales", artistes, sociologues, chefs de file, ont découvert à leur tour, dans cet admirable organisme que fut la Corporation au treizième siècle, les uns une leçon de perfection dans le travail et d'humilité dans le succès, les autres, une solution possible au mal des temps, et plusieurs ont rêvé de recréer dans le cadre moderne un type nouveau de Corporation, dont le concept, "l'essence" en quelque sorte, serait à effigie médiévale.

Même chez nous, en dehors des syndicats ouvriers déjà formés et des associations constituées, on ambitionne l'union des esprits et des cœurs dans la haute sphère des sciences, des lettres et des arts. Chimère! s'exclameront les pessimistes; avec les optimistes nous faisons foi à notre pays et à ceux qui le veulent "grand et riche".

Mais puisque ces "métiers", comme l'on disait au moyen âge, offrent un original susceptible d'être imité, pourquoi ne tenterions-nous pas d'en étudier la technique afin d'en découvrir le "rendu" merveilleux? A cet effet essayons de répondre aux graves interrogations qui, depuis un moment, s'imposent à notre légitime curiosité.

Quelles sont les origines de cette organisation?

Sur quels statuts fut-elle élaborée?

Quelle idée directrice s'en dégage qui l'inspira et en fut le formidable levier ?

En quoi répond-elle toujours à cet éternel besoin d'union et de solidarité dont les hommes restent hantés ?

Enfin, comment tirer de cette histoire la noble leçon de l'expérience des siècles que nous sommes en droit de demander au passé et en devoir d'appliquer au présent ?

* * *

LES ORIGINES DE LA CORPORATION¹

I — DE ROME A LA GAULE CONQUISE.

Les origines du travail organisé en corporations datent d'une antiquité reculée. D'après certains récits fabuleux acceptés chez les compagnons du Tour de France, les compagnonnages se seraient constitués parmi les artisans employés à la construction du temple de Jérusalem, dont Adoniram était l'architecte, sous le règne de Salomon. Ce sont là légendes naïves, et non faits historiques. Cependant il semble hors de doute que les associations professionnelles furent connues des Grecs qui les nommaient "Hétairies".

A Rome, les collèges d'artisans auraient été formés par le fameux roi Numa. Ce sont comme tout premiers ceux des "tignari" (charpentiers), des "aerarii" (ouvriers en bronze ou en cuivre) et des "tibicines" (joueurs de flûte). Ils étaient divisés en collèges publics ou privés selon leur caractère particulier.

Et lors de la conquête de la Gaule par les Romains, le collège s'implanta en terre conquise avec l'extraordinaire puissance de propagande et d'assimilation du génie romain, tant et si bien que l'élément celtique fut presque entièrement absorbé.

Dès ce moment, les corporations gallo-romaines, dont la constitution était identique aux romaines, se multiplièrent dans tout le midi de la France, depuis Nice, Narbonne jusqu'à Lyon par où

¹ E. Martin Saint-Léon.—Histoire des Corporations de Métiers. Paris 2e. éd. 1909.

E. Lavisse.—Histoire de France. Tomes 1^{er}. IV¹. Paris.

C. Enlart.—Manuel d'archéologie française. Tome I. Paris, 1902.

J.-A. Brutails.—Précis d'archéologie du moyen âge. Paris, 1908.

E. Lavasseur.—Histoire des classes ouvrières et de l'industrie jusqu'en 1789. Paris, 1900-1901. 2e. édition.

A. Michel.—Histoire de l'Art. Tome 1, 2e partie.

elles atteignirent Lutèce ou Paris. — En effet des fouilles faites en 1715, sous l'église Notre-Dame, mirent à jour des autels érigés au temps de Tibère et dédiés à Jupiter par la confrérie des marchands de Peau, les "nautes". —

Puis elles gagnèrent le Nord. Là elles subirent l'influence des guilds anglaises et de la guilde allemande. Celle-ci se rattache à l'une des plus anciennes coutumes germaniques, celle du convivium. "Une véritable fraternité naissait ainsi au choc des coupes et au bruit des chansons entre les guerriers qui avaient bu à la coupe de l'amitié (Minne)"... L'une et l'autre des guildes anglo-saxonnes étaient animées d'un admirable esprit de fraternité et d'équité. Les femmes pouvaient même en faire partie!

Mais collègues gallo-romains aussi bien que guildes germaniques laïques, après une verte éclosion, furent comme frappés de stérilité. Au milieu des invasions et des guerres incessantes qui se succédèrent du Ve au XIe siècle, nous les perdons de vue.

II — DE LA FRANCE DU NORD A PARIS.

Lorsque, au XIIe siècle, la corporation nous apparaît avec toutes les caractéristiques d'un organisme puissamment articulé, il y a lieu de nous demander si elle émane du collège gallo-romain par voie de tradition secrète ou si elle a une origine autochtone plus récente.

Il reste assuré que certains liens corporatifs de l'époque gallo-romaine durent persister, mais il semble bien qu'après l'ère franque et féodale le merveilleux esprit chrétien du moyen âge ranima la vie et fit jaillir de ce foyer éteint, la flamme vive de pur dévouement et de généreuse charité qui animèrent cet être moral que devint alors le "métier".

Grâce à l'élan donné par les croisades, des aspirations vers un état social meilleur, parce qu'il serait affranchi en même temps que mieux discipliné, furent la cause du grand mouvement communal du XIe siècle, lequel mouvement sera le signal d'une création nouvelle des organes corporatifs.

Dans le "bourg neuf" ou la ville neuve proprement dite, l'association, impossible parmi les gens dispersés dans les "villæ" ou manses, deviendra plus facile, nécessaire même, entre artisans du même travail, généralement voisins dans le quartier, et paroissiens de cette église que l'on "œuvre" avec tant d'amour. Car, ne l'ou-

blions pas, si c'est l'époque du troubadour et du trouvère, l'époque du gay savoir et du galant amour, c'est aussi, et surtout, l'époque de la cathédrale gothique,

“Où sous la main du Christ tout venait de renaître;
Où Cologne et Strasbourg, Notre-Dame et Saint-Pierre
S'agenouillant au loin dans leurs robes de pierre,
Sur l'orgue universel des peuples prosternés,
Etonnaient l'hosanna des siècles nouveau-nés.”

Ces milliers d'ouvriers volontaires, qu'un même labeur et un même sentiment pieux unissaient sur le chantier, devaient inévitablement désirer cimenter leurs confraternelles relations.

Déjà à Strasbourg, les maçons qui travaillaient à la cathédrale avaient fondé une confrérie, mystique et professionnelle, quoique non officielle.

Ardents chrétiens et artistes admirables, les humbles artisans des cathédrales de Laon, de Noyon, de Senlis, de Chartres, — la pure merveille gothique, — devinrent, à leur tour, membres de semblables associations dont la cathédrale était le berceau.

Ainsi la conquête relative des libertés municipales et le souffle créateur et fécond du christianisme favorisèrent la réalisation de la grande et noble idée corporative.

C'est surtout au Nord de la France que la corporation paraît s'être constituée en institution civile authentique. Ce furent d'abord, vers la moitié du XI^e siècle, les “guildes” marchandes, puis, à Rouen, la corporation professionnelle alors “guilde d'artisans”. Mais il faut arriver au XII^e siècle, pour trouver des indices certains sur l'histoire des Corporations de Paris. La plus puissante est sans doute celle des marchands de l'eau, successeurs des anciens “Nautes parisiaci”. Ces marchands s'organisèrent en association nommée “hanse”, et reçurent, dès 1121, des privilèges importants de la part du prévôt de Paris. Ce serait de cette “hanse” que le blason de la Ville Lumière tient son origine: Navire frété et voilé d'argent, avec la célèbre devise: “Fluctuat nec mergitur”, “ballotté mais non englouti”.

Ainsi la corporation est née. Le XII^e siècle en a jeté les solides fondements, le XIII^e siècle va en parfaire la réalisation et en assurer le couronnement définitif.

LES STATUTS DES MÉTIERS²

I — LE LIVRE DES MÉTIERS.

Etienne Boileau ou Boilliaue est né vers 1200, il se maria en 1225 et fut nommé prévôt de Paris vers 1258. On ignore la date de sa mort. C'est probablement sous l'inspiration du sagace génie politique de saint Louis, qu'il donna au métier sa formule. Il en promulgua les lois et en rédigea les statuts dans son fameux "Livre des Métiers", devenu depuis le guide incomparable du chercheur excursionnant dans le passé travailliste de la vieille France.

La première partie du Registre des métiers est divisée en cent titres ayant trait à une corporation différente; droits et devoirs des membres de chaque métier y sont parfaitement énumérés. La seconde partie traite des perceptions de diverse nature.

Puisqu'il ne nous est pas possible dans l'article de Revue d'examiner en détail chacun des rouages du mécanisme corporatif, nous en admirerons le magnifique ensemble, sans perdre de vue le premier moteur qui l'actionne et n'est autre, avec "l'humilité" dont l'allemand Schanaase fait une des vertus sociales du moyen âge, et n'est autre, disions-nous, que *la conscience*. Ainsi regardés, les métiers présentent une caractéristique générale, la division de tous les artisans en trois classes: l'apprenti, le valet, le maître, celui qui s'instruit, celui qui sert, celui qui commande.

II — L'APPRENTI.

L'apprentissage, première étape de la vie d'un artisan, est un temps d'étude et d'épreuve, pendant lequel l'apprenti étudie tout ce qui concerne son métier et reste soumis à son maître. L'enfant commence généralement ce stage vers l'âge de dix à douze ans.

En principe, aucune condition particulière n'est requise chez l'apprenti. Il suffit qu'il soit agréé par un maître et remplisse les formalités exigées pour l'admission.

La durée de l'apprentissage et le prix payé au maître de l'enfant varient suivant les métiers mais ne doivent pas descendre au-dessous d'un certain minimum fixé par la constitution. Ainsi le

² A. Franklin.—Dictionnaire historique des Arts, Métiers et Professions. Paris, 1906.

H. Hauser.—Ouvriers des temps passés. Paris, 5e. édition, 1927.

MM. R. de Lespinasse et F. Bonnardot.—Le Livre des Métiers d'Etienne Boileau. Paris, 1879.

délai sera de huit ans, par exemple, chez les "ymagiers-tailleurs", mais on peut le dépasser; "plus service peut il prendre, si avoir il peut".

L'enfant loge chez son maître à qui il doit respect et obéissance et qu'il est tenu de satisfaire, "lui faire gré". En retour, un droit de garde, de surveillance et de correction est reconnu au patron.

Le contrat d'apprentissage prend fin à la mort du maître, célibataire ou veuf, ou à la vente de la boutique à un autre maître. Quant à l'apprentissage lui-même, il se termine:

1°.—Par le rachat de l'apprentissage, c'est-à-dire le paiement d'une somme d'argent permettant d'abrégier le temps de l'épreuve;

2°.—L'expulsion de la corporation de l'apprenti fugitif;

3°.—La mort de l'apprenti;

4°.—L'expiration du terme fixé par le contrat. — C'est la cause la plus fréquente.

III — LE VALET.

Devenu homme, l'apprenti peut acquérir immédiatement la maîtrise, mais, presque toujours, il sert d'abord comme valet.

Le valet qui veut s'embaucher se rend à l'endroit où se concluent d'ordinaire ces contrats. — Certain rendez-vous était près de l'église Saint-Gervais, devant une taverne à l'enseigne de l'Aigle. — Il présente ensuite au maître une preuve, toujours exigée, de son apprentissage. Le maître devra, lui, s'informer de la probité et de la conduite morale de l'ouvrier, car "on ne doit pas engager un valet larron ou meurtrier, ni banni de ville pour mauvais cas, ni réveur ou mauvais garçon, ni valet broulier (débauché)".

Lorsque le jeune artisan possède toutes les qualités requises, le contrat est signé, et le valet "jure sur les saints" de servir loyalement son maître. Le valet n'est pas rivé à un seul maître comme l'apprenti; il choisit le maître pour qui il veut travailler et pose les clauses de son contrat. Sa personnalité se dégage davantage, il fait définitivement partie de la corporation, participe aux délibérations de la communauté et jouit des avantages de la confrérie religieuse.

IV — LE MAÎTRE.

Le valet est le maître de demain. En effet la maîtrise couronnera ses efforts. Pour y parvenir, point n'est besoin au treizième siècle, de produire un chef-d'œuvre (confection d'un ouvrage déterminé), comme le voudront les règlements des métiers au quatorzième siècle et au quinzième, cependant le candidat à la maîtrise devra

offrir certaines garanties et, souventes fois, subir un examen devant les gardes jurés.

Il lui faudra ensuite payer diverses taxes: droits d'entrée, achat du maître, dispenses, dont la quotité est variable. Ces impôts se paient, soit au roi ou à ses représentants ou au prévôt de la ville, pour un petit nombre de métiers, soit, pour la plupart, au maître-juré. Ainsi sur un même "chantier", les charpentiers relevaient de Maître Foulques, charpentier du roi, tandis que les maçons et les tailleurs de pierre faisaient affaire avec le garde-juré, Maître Guillaume de Saint-Patu.

Aussitôt les conditions accomplies le récipiendaire prête serment devant le prévôt et jure, à nouveau sur les saints, de "faire bonne œuvre et léale (loyale)".

Dans certains métiers exclusivement féminins, "filleresses de soie à grands et à petits fuseaux, fesseresses de chapeaux d'orfrois", ou à la mort du mari, les femmes pouvaient être admises à la maîtrise. Elles étaient même maîtresses-jurés, comme le révèle le Livre des Métiers. Les tisserandes de couvre-chefs avaient trois maîtresses jurées pour l'année 1296: Johanna la Pie, Hondée de Fosses, Alice de Méaux. — La Pie, c'était sans doute la commère du quartier, Hondée en était la "pleureuse" et des Meaux, l'éternelle malade. — Ces trois noms ne nous apprennent-ils pas à eux seuls, quelle fine malice et quelle profonde psychologie étaient au service de ces supposés illettrés du Moyen Age? — Hors cette double exception les femmes étaient exclues de la maîtrise, mais on les employait souvent comme apprenties et même comme ouvrières.

Donc le valet a été reçu Maître. Le Maître peut embaucher un ou deux valets, et prendre, en dehors de son fils légitime, un autre apprenti. Il doit exercer envers cet élève une vraie mission morale et professionnelle, que la corporation sait lui rappeler en l'occurrence comme d'ailleurs elle a soin de présider à une véritable enquête avant de permettre au maître d'engager les ouvriers. "Li mestre, et li deux jurés", dit le statut des tisserands, "doivent regarder se li mestre est suffisant d'avoir et de sens pour apprentiz prendre".

Le maître assiste aux assemblées, concourt à l'élection des magistrats et est appelé à occuper aussi ce poste important.

V. L'AUTORITÉ SUPÉRIEURE.

Les magistrats, choisis parmi les maîtres et nommés gardes et prud'hommes jurés, sont généralement désignés par une élection

dont la ratification par le prévôt de Paris est obligatoire. Ils détiennent l'autorité supérieure de la collectivité. Leurs fonctions, tantôt financières, tantôt judiciaires, sont multiples, telles:

1°.—La surveillance des contrats d'apprentissage et la protection des apprentis;

2°.—La convocation "du guet". Le guet était une espèce de milice bourgeoise; deux clercs du guet convoquaient les maîtres et leur assignaient le lieu où toutes les trois semaines, ils devaient monter la faction pendant une nuit entière;

3°.—L'examen des candidats à la maîtrise;

4°.—La présidence des assemblées;

5°.—La gestion des finances. Car la corporation possédait un patrimoine et jouissait de tous les droits civils.

* * *

Ainsi vu du bas de son échelle hiérarchique, le "métier", nous semble trop identique, — à quelques variantes près — à une association moderne, pour que nous nous contentions de cette rapide esquisse.

Afin de découvrir les richesses morales et matérielles de ce "fief industriel parisien" il nous faut l'approcher d'un peu plus près, afin de voir son personnel à l'œuvre, non pas sur le seuil animé d'une boutique ou à l'intérieur obscur de ce même ouvroir, ni à une assemblée religieuse de la confrérie, mais bien sur le vaste "chantier" d'une cathédrale où la vie la plus intense et la mieux disciplinée se déploie dans l'allégresse d'un travail fait avec amour "à honnorance de sainte Yglise".

L'ESPRIT DU MÉTIER³

I — SUR LE CHANTIER.

De la "gweste cornant au matin", le son vient de se faire entendre, qui annonce, avec la fin du guet, le lever du jour, vrai signal — variant suivant les saisons — de la reprise du travail.

³ *B. Boissonnade*.—Le travail dans l'Europe chrétienne au Moyen Age. Paris - Nouvelle édition - 1930.

Paul Sébillot.—Légendes et curiosités des métiers. Paris, 1895.

Louise Lefrançois-Pillion.—Les sculpteurs français du XIIIe siècle. Paris - Nouvelle édition - 1931.

Denise Jalabert.—La sculpture française. Paris, 1931.

Emile Mâle.—L'art religieux du treizième siècle en France. Paris - 3e édition - 1910.

Bientôt dans la ville neuve règne une cohue indescriptible. Le long des avenues étroites et sombres où coulent les canaux d'égout, piétons, voitures, chevaux, animaux domestiques circulent en se bousculant.

Les maisons de bois aux façades cuirassées d'ardoises, semblent vouloir se mêler à ce mouvement extérieur, par la façon dont leurs étages en saillies surplombent la rue. Et les enseignes des ateliers situés au rez-de-chaussée, s'avancent au devant du passant à qui elles parlent le langage connu : ou mystique, "une sainte famille", chez un charpentier ; ou symbolique, "A la Visitation" chez le scieur de bois (parce que, en se saluant, Marie et Elizabeth eurent le geste du scieur se courbant vers le chevalet) ; ou satirique, "Au Puissant vin", avec un puits d'où l'on tire un seau d'eau, chez le tavernier.

Lorsque sous le vent, toutes ces gigantesques et lourdes enseignes devenues gémissantes se heurtent entre elles, une étrange et plaintive musique s'ajoute à la symphonie des cloches, dont la sonnerie, à heures fixes, tient lieu d'horloge.

Sur ce diapason, les crieurs ajustent leurs "crieries" si pittoresques dans leur saveur originale :

"J'ai bon fromage de Champagne

"Oui a fromage de Brie

"Aus et oignons à longue alaine

(dont l'odeur persiste) —

.....

"Au lait, commère, ça voisine!"

.....

A travers cette exubérance de vie un peu primitive et parfois grossière, les ouvriers déambulent vers le chantier de l'église. Ils sont vêtus d'une blouse serrée à la taille, sous laquelle disparaissent les braies ou culottes, d'un manteau de bure appelé chape, chaussés de longues "chausses" et coiffés d'un béguin noué sous le menton. On reconnaît le "maître", ou charpentier, ou verrier, etc., à la petite couronne de fleurs qui entoure son béguin.

Lorsque les artisans arrivent sur le lieu du travail, ils sont accueillis par le Maître de l'œuvre, c'est-à-dire, l'architecte choisi par le chapitre, qui distribue à chacun sa tâche.

Tandis que les maçons, les charpentiers, les couvreurs, frappent de la cognée, au refrain d'un chant populaire, et consciencieu-

sement dressent la charpente de l'édifice gothique qui dira au monde ce que furent ces hommes du Moyen Age, les tailleurs de pierre, les "peintres-Ymagiers" avec qui se confondent les sculpteurs, travaillent dans une "loge" située près du vaste monument en construction.

Maîtres et valets "œuvrent" ensemble, en s'entretenant de leurs familles, de leurs joies, de leurs peines, de temps à autre ils se reposent, "boivent un coup", collaborent dans une intimité parfaite, ainsi que nous le montrent des documents graphiques de première valeur: deux panneaux figurant au bas d'une verrière de la cathédrale de Chartres comme "signature", des corps de métier qui l'ont offerte.

La plus belle et la plus large idée d'union et de solidarité unit ces hommes. Guidés par une tradition féconde, animés d'un puissant souffle créateur, épris de leur métier respectif, ces artisans subissent sans contrainte et par une cordiale adhésion de tout l'être la discipline du travail organisé en corporation.

Les artistes, sculpteurs, imagiers, orfèvres, serruriers, qui, munis de très rudimentaires instruments, élevèrent le travail jusqu'aux hauteurs de l'art n'ambitionnent nullement la gloire; une absolue simplicité imprègne chacun de leurs gestes, de même qu'une conscience claire et naïve du dogme qu'ils sont chargés de traduire aux yeux des fidèles, — puisque la cathédrale sera la "Bible du peuple", — dicte les directives des "Maîtres".

Dans le plus infime des détails de l'édifice, on sent le désir d'offrir à Dieu une œuvre parfaite.

Maintenant l'ouvrier a rempli sa tâche. Le jour descend à l'horizon. Les cloches des couvents et des églises rappellent que "nul ne doit ouvrir puis nonne sonnée à Notre-Dame en charnage (hiver) et en quaresme (été) puis que, vespres soient chantées à Notre-Dame". (titre XLVIII.)

L'artisan regagne son foyer. On clôt l'atelier. Tout se tait dans la nuit et le "guetteur" monte la garde...

II -- DANS LA VIE SOCIALE.

Mais demain, l'ouvrier sera en grande liesse, car le peuple des villes aime les fêtes et les multiplie.

Métiers et corporations participent aux fastes des cérémonies publiques; entrées du Roi et de la Reine, mascarades, tournois, les

“saints patrons”... Les dignitaires revêtus de costumes éclatants ouvrent la marche. Maîtres et valets cheminent ensemble, portant les bannières à l'image du patron de la Confrérie: saint Blaise pour les tailleurs de pierre et les maçons, saint Luc pour les “Ymagiers”, sainte Barbe pour les couvreurs...

Ils assistent aussi en corps aux représentations pieuses des mystères ou joyeuses des soties et des fableaux...

De même que sur le terrain du travail et des plaisirs, ouvriers et maîtres sont étroitement liés, ainsi sur le plan des douleurs et des deuils, le sont-ils aussi profondément. Cet esprit de fraternité et de charité s'affirme dans leurs confréries, leurs “amitiés”, leurs “boîtes” de secours aux malades, aux veuves, aux orphelins et leur coalition pour la défense de leurs droits.

Leur famille sociale, c'est le “métier” et leur second foyer “l'église”.

* * *

Depuis le plus simple ouvrier jusqu'à l'artiste de génie, la même sincère humilité, la même conscience de la valeur de sa mission, le même souci de la perfection dans le travail animèrent l'artisan du Moyen Age et lui permirent la réalisation de ces immortels chefs-d'œuvre d'art collectifs et anonymes que sont les cathédrales gothiques!

LA VALEUR DU SYSTÈME CORPORATIF⁴

1 — BIENFAITS.

Pour mieux comprendre la valeur et l'importance d'une Corporation ainsi constituée en plein 13^e siècle, il faut nous rappeler que les ouvriers après avoir bénéficié du “servage” pendant plusieurs siècles, en devenaient de plus en plus les victimes. Ils étaient enchaînés par lui à un état social qui bloquait les plus légitimes évolutions; car dans le Haut Moyen-Age, ce “siècle de fer”, “a man had to be either hammer or anvil”.

Les artisans de Paris comprirent tôt cette nécessité d'être du

⁴ B. Boissonnade.—(Ouvrage déjà cité).

J. W. Thompson.—“An Economic and social History of the Middle Ages”.

L.-M. Tisserand.—Avant-propos du “Livre des Métiers”. Edition Lespinasse et Bonnardot.

Paul Lacroix.—Les Arts au Moyen Age et à l'époque de la Renaissance. Paris, 1877.

camp des forts. Dès le début de la "ville neuve", ils aspirèrent à briser les cadres d'une féodalité qui ne répondait décidément plus aux exigences nouvelles de la vie économique, sociale et politique.

Au milieu d'un monde universellement hiérarchisé, mal protégé par des lois qui ne tenaient pas compte des individus mais des groupes, si l'ouvrier n'eût pu se réclamer d'une communauté approuvée par le roi, la liberté relative à laquelle il tendait ne fût devenue qu'une recrudescence de servitude.

Tout autre fut sa condition le jour où la Corporation, ce fief industriel, cette forteresse du travail, se trouva constituée.

Chez ces gens de mœurs encore grossières et brutales, l'association professionnelle établit, par son action coordonnée, la discipline volontaire, fixa la juste répartition des droits et des devoirs et donna à l'ouvrier la conscience de sa responsabilité et de sa dignité. Elle enrichit le monde d'une nouvelle force sociale.

"Plus encore que la littérature qui est le travail de l'esprit", écrit M. L.-M. Tisserand, "le travail qui est en quelque sorte la littérature des mains est partout et toujours l'expression d'une société".

Le "métier" nous montre une société bientôt ramenée à des mœurs plus affinées, des esprits tournés vers les choses de l'art et dont l'éveil maladroit de la curiosité intellectuelle préside à toute une littérature originale, des âmes assouplies par une foi naïve et mystique.

L'ouvrier sait qu'il est "quelqu'un" et que son travail lui confère des titres de noblesse.

A aucune époque il n'y eut autant de techniciens habiles voire même de véritables artistes parmi la classe ouvrière. On ne travaillait pas alors uniquement pour gagner de l'argent ou pour écraser son rival, mais bien par amour de son métier et pour satisfaire au grand précepte divin.

La Corporation était un protectorat dans son sens le plus large et le plus étendu. L'enfance ouvrière était protégée contre elle-même et contre ses maîtres. Les statuts maintenaient, entre les ouvriers, une certaine égalité dans la production et dans la répartition. Ils empêchaient la formation des grandes fortunes et favorisaient la diffusion de l'aisance. Le public lui-même était assuré d'un service parfait et de produits non falsifiés.

Pour la première fois, les masses laborieuses cessaient d'être des troupeaux sans pensées pour devenir des hommes libres, fiers

de leur indépendance, conscients de la valeur et de la dignité de leur travail, aptes à collaborer par leur activité intelligente aux tâches politiques, sociales, économiques et religieuses de leur temps.

Non seulement la puissance du travail a été centuplée mais la société elle-même a été régénérée par le système corporatif.

Grâce à l'humble dévouement et à l'esprit de sacrifice de ces foules médiévales, les nations ont pris conscience d'elles-mêmes. La valeur sociale du travail s'est imposée de plus en plus, et c'est au "métier" que nous devons cette évolution capitale qui suffirait, à elle seule, à assurer au Moyen Age si méconnu une première place dans l'histoire universelle du travail, avant les grandes transformations dont les trois derniers siècles restent témoins.

II — DÉSAVANTAGES.

Comme toute création humaine, le métier ne comporte pas que des assurances de vie et des garanties de bonheur. Si, à l'intérieur de sa "Corporation", l'artisan trouvait sécurité et aisance, il développait très peu son esprit d'initiative et menaçait même "l'art" auquel il était si fortement attaché.

En se transmettant l'atelier de père en fils, on procédait en même temps à la transmission routinière des procédés de fabrication et de vente et on pouvait empêcher le type du "Créateur" de se réaliser parfaitement.

La prolongation immodérée de l'apprentissage et les difficultés apportées à l'obtention de la maîtrise décourageaient souvent les plus entreprenants et la nécessité de succéder au père nuisait à l'orientation du fils vers un autre métier, plus conforme à ses aptitudes.

La réglementation méticuleuse des heures de travail et les trop nombreux chômages (140 à 175 jours par année) prolongeaient au delà des limites normales l'exécution des travaux. D'autre part, la défense de "faire compagnie", c'est-à-dire de s'associer, de spéculer et de s'ouvrir ainsi des débouchés lointains, nuisait aux échanges interrégionaux, puis internationaux.

Protégé contre le fort et contre lui-même par la "Corporation et la Confrérie", l'ouvrier était, par ailleurs, contraint à des mesures fiscales et à des redevances arbitraires trop nombreuses et soumis à des lois qui limitaient beaucoup la sphère de ses activités personnelles.

CONCLUSIONS⁵

Après des périodes de succès et de défaite, après maints essais de réforme, la Corporation fut définitivement abolie en 1791, alors que la liberté du travail fut proclamée.

Cette révolution arrivait à son heure et a permis les extraordinaires progrès des temps modernes. Mais, est-ce là le dernier mot de la science économique et faut-il condamner sans réserve le système ancien parce qu'il n'est plus de "notre temps" et parce qu'il contenait des erreurs?

Né vaut-il pas mieux rechercher plus profondément ce qui en lui ne peut périr, c'est-à-dire les qualités essentielles et les vertus intrinsèques? Les unes et les autres tiennent au principe même de l'association qui est une loi de la nature de l'homme et donc, aussi radicalement que possible, une condition première de sa vie, de son travail et de sa perfection. Quelles que soient les formes contingentes de la "Corporation", ses attributs fondamentaux lui assurent une éternelle actualité.

Le système contemporain a favorisé, il est sûr, les initiatives, développé l'esprit scientifique, assuré des possibilités de succès, voire même de fortune à quelques-uns. Cependant il comporte ses gênes ses faiblesses, ses isollements. En définitive, il méconnaît surtout, — et nous insistons, — l'un des caractères essentiels de l'homme qui, par exigence de nature, ne peut vivre, travailler, arriver à la perfection et au bonheur que par la société et en société.

La proclamation de la liberté ouvrière a donné naissance à l'individualisme industriel et à la puissance du capitalisme. Sous l'action dissolvante de l'intérêt personnel, le lien professionnel s'est rompu et une fois encore le faible se trouve sans protection contre le fort, à moins que le faible ne se transforme en révolté. Ainsi, l'ouvrier de notre civilisation moderne n'est guère plus heureux que celui de l'époque médiévale.

Si éloigné qu'il soit de nos mœurs, le régime exposé dans le "Livre des Métiers" a laissé plus d'une trace dans les institutions

⁵ *Maurice Grignat*.—Histoire du travail et des travailleurs. Paris, 1931.

Ch. Bastide.—L'Angleterre Nouvelle. Paris, 1929.

G. Renaud et G. Wendersse.—Le travail dans l'Europe Moderne. Paris - Nouvelle édition - 1929.

—"Dix ans d'organisation internationale du travail". Genève, 1931.

Maurice Brillant.—L'art chrétien en France au XXe siècle. Paris, 1927.

nouvelles. Les Conseils de prud'hommes subsistent, les Chambres Syndicales tâchent à rapprocher davantage le patron et les ouvriers, les Sociétés de Secours mutuels et les Assurances sociales remplacent les "boîtes" des anciens. Dans certains pays, comme l'Italie, on a même franchement tenté de ressusciter la Corporation dans la plupart des métiers. Les "Trades-Unions" en sont une copie assez fidèle quoique très souple.

Parmi les travailleurs intellectuels, la conscience de la puissance, de la solidarité et de l'union s'est enfin réveillée et bien des organisations nationales se sont fondées — en Allemagne, en France, aux États-Unis, en Angleterre, dans l'Inde et au Japon. Quelques-unes sont purement professionnelles, d'autres techniques ou simplement amicales, — les unes encore loin de la Corporation, les autres, au contraire, tout près d'elle...

Telles, en France, la Corporation des publicistes chrétiens chez les littérateurs, les "Scholae Cantorum", chez les musiciens et chanteurs, le "Théâtre chrétien" et "l'Union catholique du Théâtre", les "Ateliers d'Art Sacré" en peinture...

Ces divers groupes ont réalisé, jusqu'à date, des progrès incontestables; ils ont rétabli parmi les intellectuels l'esprit médiéval d'humilité dans le succès, de souci de perfection dans le travail et d'entraide mutuelle. Ils ont fourni à l'élite pensante un exemple et un moyen.

En 1879 L.-M. Tisserand écrivait dans l'Avant-propos du Livre des Métiers: "Le temps n'est plus où l'on proscrivait en masse et sans jugement les institutions d'un autre âge. A ces condamnations systématiques a succédé un électisme judicieux qui prend son bien partout où il le trouve et qui transforme peu à peu, par la puissance d'assimilation dont il est doué, les choses contingentes, les idées relatives, les institutions temporaires en vérité permanente et en justice absolue. Les pouvoirs publics, saisis de ces questions, les résoudre dans un sens à la fois protecteur et libéral, et déjà divers projets de loi sur les syndicats témoignent du retour des esprits vers les idées d'association, contre lesquelles on avait trop vivement réagi".

Ces lignes nous semblent avoir été écrites hier même, un peu comme une prophétie discrète et une immense espérance.

Aujourd'hui l'Association a retrouvé beaucoup de son prestige et tout son "à-propos"; on voit en elle une "vérité permanente",

une loi fondamentale, basée sur la nature même de l'homme, une solution, la seule peut-être, aux revendications justes ou fausses des masses laborieuses.

C'est par l'union et la solidarité, c'est par une large charité humaine", a dit M. Lucien Romier, "que la paix sociale, d'où dérive la paix universelle, se rétablira dans le monde, actuellement si bouleversé."

Berthe DELISLE

Ottawa, novembre 1932.

FOREIGN TRADE

The following is a summary of a lecture on "Foreign Trade" given by the undersigned before the class of "Economics" at the Sir George Williams College.

Gentlemen,

The subject of Foreign Trade is one of utmost importance to-day since the countries of the world are very much dependent on one another for the supply of either raw materials, or finished products.

For instance, Canada has long been relying on England for the supply of coal and textiles; on United States for the supply of coal, machinery, oil, etc. On the other hand, England has been depending on Canada for the supply of wheat, farm products in general, pulp and paper. We have been exporting much of our paper products to the United States.

We could go along and make a very substantial list of countries depending one on another for the supply of certain articles; but the aim of this lecture is rather to deal in a theoretical point of view on "Foreign Trade".

Hence, I shall endeavour to keep away from figures and statistics and try to give an idea of the mechanism involved.

With a view of giving a clearer outlook, I am going to divide my subject into three main parts:

Part I. — "HISTORY OF FOREIGN TRADE";

Part II. — "ACTUAL CONDITIONS OF INTERNATIONAL TRADE";

Part III. — "THE CONCLUSION".

HISTORY

In the early days of human life, man felt that he had needs and wants to satisfy. Although these needs were not as numerous and complicated as those of today, they were sufficient and were the causes of envy on the part of the individuals of mankind. To satisfy his wants and needs, man used to rob surreptitiously, or by strength, whatever he envied from his neighbour.

After some time, however, he found out that instead of quarrelling and fighting to get what another man's skill could produce, he would be better off if he exchanged the things his own ability enabled him to produce against those things produced by others.

For example, a hunter would exchange skins against bows, arrows, knives or axes fabricated by others. From there, originated "barter" which is an exchange of goods against goods.

Later on, exchange took place between individuals of different countries. To facilitate this exchange, a medium was invented and was called "Money", essentially coinage at the beginning.

Such a medium contributed largely to simplify the process of exchange, especially in international trade, on account of the long distance transportation; also between individuals, for, do you imagine a professional man, for instance, a lawyer, asking for a package of cigarettes in a restaurant and crediting the seller with two minutes of professional consultation in his books. This simplification of exchange through the medium of money is obvious even to the uninitiated.

International Trade really started to show a substantial growth around the fifteenth century due to the invention of the compass, the discovery of the American continent and of the sea route to the East Indies and other countries of Eastern Asia.

We should also mention that the creation of the banking system and paper money, together with the development of the navy in the seventeenth century, contributed largely to the great development of International Trade.

It is, however, during the nineteenth century that the greatest development took place.

In fact, the invention of power-driven locomotion bringing down the cost of transportation and adding considerably to the rapidity and safety of transportation; the high industrialization of the new and ancient continents; the migration towards the new continent and the development of modern civilization have multiplied and diversified the wants and needs of men to such an extent that Trade has become quite International.

This means that one country cannot get along without another. No one country can afford to isolate herself however rich she may be in natural resources, because any country has to *import the articles that she cannot produce economically.*

To such an extent that, if a country separates herself from the

others through high tariffs or otherwise, there is at once a very great repercussion on the rest of the world.

In fact, nobody ignores what perturbations have been taking place since the war and since "Soviet Russia" has been bringing about her plans. And to-day, more than ever, we feel the effect of the high tariff barriers.

ACTUAL CONDITIONS OF INTERNATIONAL TRADE

By "International Trade" we mean the exchange of goods between individuals of different countries and, therefore, it includes "Imports" as well as "Exports".

International Trade is the result of geographical or territorial specialization and from there originates the fact that a country has to import the articles that she *cannot produce economically*.

This is particularly true in the case of certain materials which depend upon favorable climatic conditions if they are to be produced with smaller effort.

Sugar, coffee, cotton, rubber, fall within this group. We could produce cane sugar, bananas, oranges, under glass in Canada, but only at a prohibitive cost.

Since commodities may be produced at lower cost in some parts of the world than in others, it is obviously advantageous to resort to specialization in the production and exchange of such goods.

Thus, industries in the southern part of Ontario will import coal from Pennsylvania rather than from England, or even from Nova-Scotia.

England will import wheat from Canada, Russia or Argentina, dairy produce from Ireland and Denmark, although English pastures are no less fertile than the pastures of those countries; but England is using her own fields to produce commodities which will give greater advantage and yield greater net cash return.

We see that geographical and territorial conditions together with specialization oblige, (if we might say), the producing countries to study carefully the law of "Comparative Cost" so to use their capital to the best advantage.

The advantages of Exportation and of Importation can be resumed in a simple form. I have prepared the following table in this respect.

ADVANTAGES OF EXPORTATION:

1. Exportation is a means of expansion for a country. To open new markets, it requires much initiative and incentive, broad knowledge of finance, commerce, law, etc.

2. Through Exportation, national industries can be developed by the increased demand which requires the latest improvements in commercial methods and technical procedure so to bring down the cost of production.

3. Exportation makes it possible to use certain natural resources which otherwise might remain practically untouched. Such is the case for Canadian asbestos, copper, nickel, etc.

4. Exportation may bring into a country a certain amount of gold. (However, too much emphasis should not be given to this idea, as we will see later.)

5. A country is more likely to prosper economically if it applies its energies to the types of production in which it is able to engage most efficiently.

ADVANTAGES OF IMPORTATION:

1. The possibility of securing certain goods not available in a country on account of climatic conditions or which could not be produced economically. Thus, we can secure coffee, oranges, rubber, etc.

2. In certain cases, goods may be found in but a limited quantity so that it is necessary to import the rest. Such was the case of France, Italy, England and Germany, in recent years when they had to buy wheat from Canada.

All these advantages result in the welfare of the cooperating nations.

* * *

People used to consider that a country was in a good financial condition and had welfare inasmuch as she had a great amount of gold, obtained, of course, through its natural resources and the abilities of its people.

Since international debts are settled with gold, it seems that the more goods a country exports, the more gold she will have.

To have a proper understanding of the movement of gold which is now the standard for practically all the countries of the world, we shall deviate, for a moment, from our subject and have

a look over the principles of foreign exchange as regards the methods of financing Foreign Trade.

PRINCIPLES OF FOREIGN EXCHANGE —

If an American importer is buying in England, he has two ways of paying the seller:

1. He can buy a bill drawn on London and send it to the seller for settlement.

2. Or he can ship gold.

1. *Bill of Exchange.*—For instance, if an American importer buys a bill of exchange from a New York bank, he gives cash against it; then, he sends this bill to his creditor in England, who, in turn, brings this bill to the correspondent bank in London and receives cash against it and the whole process has taken place.

Now, let us suppose that United States have been buying more from England than England has been buying from U. S. Then, there will be American people with debts to pay in England of greater amount than the debts which Englishmen have to pay in U. S.

The claims that Americans have on Englishmen will not balance the claims that Englishmen have on American and gold will have to be sent from U. S. to England to pay the difference. Now, it is expensive to send gold and insure it during transit; hence, London bills will rise in value and will be at a *premium on the New York market, since more will be wanted than available.* In the meantime, American bills will be at a *discount in London since more will be available than wanted.*

We may note here that the same principle of cancellation of bills may happen between three countries trading together. For instance, Germany, England and United-States.

U. S. may have an unfavourable trade Balance with England but a favourable balance with Germany.

And England, on the other hand, an unfavourable trade balance with Germany. The bills from the three countries may be used to cancel one another.

So, at any given time, a country may have more debts to pay than it has claims to present to other countries; the exchanges will be against it, gold will have to be transmitted or bills which have only a short term to run and obviate the necessity to transmit gold will rise above their face value.

2. *Shipping of Gold.*—There are limits to the fluctuation in the value of bills. If the demand for a foreign bill so exceeds the supply that the premium on it rises above a certain point, it is cheaper to pay the expense of sending bullion gold; this sets an upper limit to the bill's fluctuation.

If the supply so exceeds the demand that the value of the bill falls below a certain point, it pays either to hold it until it falls due or to send it to the place on which it is drawn, get it discounted and pay the expenses of bringing the gold back.

For example, the English pound equals \$4.8665 in U. S. dollars in normal times (when both countries are on the gold standard). If it costs \$0.03 carriage and insurance to transfer gold between New York and London, the limits of fluctuation will be for each pound represented on a bill, \$4.8965 or \$4.8365.

These are called the "Gold Points". They are the points at which it pays to transmit gold instead of bills.

Thus, if the transfer of gold between Montreal and New York costs $\frac{3}{10}$ of a cent per dollar, the gold points will be \$1.003 and \$0.997.

The actual value of the Canadian dollar as compared with the American dollar is about 90c (American cents). That is, the American dollar is worth \$1.10, Canadian money. This is due to the fact that Canadian currency is in larger quantity than what is asked for in New York. Hence, the value of the Canadian dollar has gone down. As a matter of fact, the Canadian importers or the persons with debts to pay in United States would like to send gold at the cost of \$1.003 or about, carriage and insurance paid per dollar rather than sending \$1.10 per dollar they owe; but Canada is practically off the gold Standard due to the fact that the Canadian Government seeing the gold reserves depleting, has made restrictions and even prohibited the shipment of gold outside the country.

However, if over a certain period of years, the trade balance has been favourable to a country, viz. a great amount of gold has been coming into the country, it ensues that there will be much currency among the people, and currency being common, the prices of commodities tend to go up; prices of commodities going up, it follows that the other countries who were importing will be paying higher prices and their imports from such a country will tend to diminish. Exports diminishing, currency becomes scarce and commodity prices go down again.

The consequence is that, with a well-balanced foreign trade of exports and imports, a favourable equilibrium is always maintained so that whether exportation or importation be larger over a small number of years, there is always a movement of currency among the people in one way or the other.

Of course, such conditions could occur only during normal times. The problems of today are subject to so many factors that this reasoning is effective only partially.

CLASSES OF TRANSACTIONS —

Up to the present moment, we have been speaking of imports and exports as if the favourable trade balance would result from an excess of goods exported over goods imported.

Such is not the case as there are certain invisible items which are out of the control of the custom statistics of a country as for instance, tourists' expenditures, interest on foreign bonds held by the citizens of a country, freight and insurance charges, labor, etc.

The total of "visible" and "invisible" items may be classified and tabulated as below. We may note here that for each of these items, there may be a debit and a credit side.

(The following table has been adopted from data in Trade Information Bulletin, No. 625, United States Department of Commerce, 1928).

CLASSES OF TRANSACTIONS

	CREDITS	DEBITS	DIFFER- ENCE
	due U.S. from Foreigners	Due foreigners from U.S.	+ means balance due U.S.
	M. of \$	M. of \$	M. of \$
VISIBLE ITEMS			
1. Merchandise (incl. silver)	5,334	4,497	+ 837
2. Gold (shipped or earmarked)	629	357	+ 272
INVISIBLE ITEMS			
3. Changes in foreign investments	2,916	3,652	— 736
4. Net change in international banking accounts	—	226	— 226
5. Interest on private investments	882	359	+ 523
6. Government transactions	263	110	+ 153
7. Freight charges, insurance, commissions, etc.	143	227	— 84
8. Tourist expenditures	168	693	— 525
9. Immigrant remittances	28	217	— 189
10. Miscellaneous items	196	221	— 25
	10,559	10,559	0.00

VISIBLE ITEMS

1. MERCHANDISE (*Incl. Silver*) — This item includes material goods — sale of coal or fuel to foreign vessels, repairs to ships, etc.. As we may see from the table, this item is the most important and forms over 50% of the exports and over 40% of the imports.

2. GOLD — Gold is shipped to settle the balance of international indebtedness, as explained in the principles of Foreign Exchange.

INVISIBLE ITEMS

3. CHANGES IN FOREIGN INVESTMENTS — People of one country make investments in other countries and these latter make investments in the former so that, at the end of a certain period, there may be more capital in one country than another. If, for instance, U. S. has sent more capital to Canada than Canada to U. S. the former had to ship gold. However, this capital usually brings back interest, as we will see later.

American bonds and stocks bought by foreigners would appear in the credit column, whereas foreign stocks bought by Americans would appear on the debit side.

4. NET CHANGE IN INTERNATIONAL BANKING ACCOUNTS — Banks of one country usually have deposits with Banking institutions of other countries for the purpose of paying balances arising in International Trade, and also to take care of the short term loans in foreign countries.

5. INTEREST ON PRIVATE INVESTMENTS — When capital is placed in foreign countries, it usually brings back interest and this may be a source of revenue to a country.

Suppose U. S. invests money in Canada, U. S. is sending away gold either in form of credit or otherwise. But when interest becomes due, Canada owes gold to U. S.

6. GOVERNMENT TRANSACTIONS — This is the case with the war debts and reparations which are paid *or were supposed to be paid*. Such transactions formed a very important item in the foreign trade of France, England, Italy, Germany, Canada, United States and others.

I do not know what is going to crop up from the talks on war debts and reparations, but just from the fact that there is so much talk and worry about them, we can guess that they must form an

important figure. In fact, the total debts of Europe to U. S. are estimated to about eleven (11) billions of dollars.

7. FREIGHT CHARGES, INSURANCE ON GOODS, COMMISSIONS, ETC — Freight includes merchandise carried over land, or water. It may be goods from a country carried in boats, cars, trucks, etc., owned by foreigners or vice-versa. In certain cases, this item may amount very high; in U. S. for instance:

American boats carry American goods from the U. S. to South America — but on the way back, these foreigners bring back goods to be left at the West Indies. Then, it is a kind of rent and furthermore, there may be profit from the insurance in transit.

8. TOURIST EXPENDITURES — In certain countries, like the United States, Canada, Germany, France, Italy, Switzerland, etc., the tourists' and travellers' expenditures represent quite a huge amount.

9. IMMIGRANT REMITTANCES — This item arises from the fact that some immigrants send back money to their relatives in their native country.

10. MISCELLANEOUS ITEMS — Under this heading are exports and imports of electric power, magazines, newspaper, advertizing, cable, radio and telephone services, missionary, charitable and scientific contributions.

The following table gives the estimated balance of international payments of Canada for 1930, taken from the 1932 "Canada Year Book".

Though this table is not made the same way as the above, the total of the items gives similar final results. As we may see, here also, merchandise is the biggest item amounting to about 56% of the total for exports and about 62% of the total for imports.

The net estimated trade balance is, from the table, \$159,533,000 and appears as export of cash money, that is, the trade balance has been unfavourable to Canada.

ESTIMATED TRADE BALANCE OF CANADA FOR 1930

	CREDIT or Export. T. of \$	DEBIT or Import Th. of \$	DIFFERENCE Th. of \$
VISIBLE ITEMS			
1. Merchandise	\$94,413	992,135	— 97,722
2. Gold	25,343	39,062	— 13,719

INVISIBLE ITEMS			
3. Freight charges	68,815	100,908	— 32,093
4. Tourists' expenditures	279,283	113,296	+ 165,946
5. Interest	88,220	272,586	— 184,366
6. Immigrant's Remittances	14,000	23,000	— 9,000
7. Governments' Expenditures	11,750	10,379	+ 1,371
8. Reparations	4,000	0,000	+ 4,000
9. Charitable & Scientific contributions	900	1,800	— 900
10. Insurance (transactions)	29,483	22,138	+ 7,345
11. Publicity	4,000	6,000	— 2,000
12. Copyrights — Movie films	0,000	3,750	— 3,750
13. Emigrants' & Immigrants' capital	11,083	9,424	+ 1,659
14. Earnings of Canadians living in Canada but working in U.S.A.	3,696	0,000	+ 3,696
Difference between Imports & Exports, (cash)	159,533		+ 159,533
Totals	1,594,474	1,594,474	0,000

This outlook would not be complete if I did not give an idea of the result of the mechanism of international trade. As I have already pointed out, a country usually tries to have a favourable trade balance to bring in gold. Trade is made possible during the year by means of drafts or bills of exchange.

It happens that the bills of exchange of one country tend to offset or counterbalance those of another. The balance is called the Trade Balance and is paid in gold at any time during the year and according to the supply and demand of bills on the markets of the different countries; the supply and demand determine the value of the bills and gold is shipped as explained in "The Principles of Foreign Exchange".

The small summary I have just given only goes to show that, when speaking of a favourable trade balance, we must keep into consideration all the items mentioned above and not only merchandise and gold.

PROCESSUS —

We may summarize into three points the conditions which will determine the expansion of the foreign trade of a country, besides preferential tariffs, viz:

1. Good representation abroad;
2. Facilities provided by the banking institutions,
3. The low cost of production;

1. The Federal Government of Canada has established the "Commercial Intelligence Service" whose functions are to keep

in touch with the Canadian Trade Commissioners abroad, to assemble the notes and information and give notice to Canadian producers of opportunities for exportation and to promote our foreign trade. For other countries, the commercial representatives in foreign countries bear different names; they may be consulates, commercial agents, commercial attachés, commissioners etc..

Canada has representatives in the persons of trade commissioners in more than twenty-four different countries.

The work of one trade commissioner may extend to two or more adjoining countries.

The "Commercial Intelligence Service" is a branch of the Civil Service at Ottawa; this service has proved very efficient up to date and it is expanding from year to year.

Some big exporters may go as far as having their own export department with a specialized staff together with their own agents abroad. Such is the case with some large American firms.

2. The good standing of a country's banking institutions and the facilities that it provides play a vital part in the expansion of international trade.

3. It is obvious that if a country wants to compete on foreign markets, its industries must produce at prices which compare favourably with those of foreign markets.

CONCLUSION

From what has been given, we can see that the welfare of most of the big countries depends very largely on a well-balanced foreign trade. This fact is obvious in United States, England, France, Germany, countries with large population, but how much particularly striking with countries with small population who can produce in a few months hundreds of times more than they can consume in these times of high-scale industrialization.

Unfortunately, during these days of depression (of incommensurable depth and unknown duration) caused by the lack of equilibrium between supply and demand and the mal-distribution of the world's gold, conditions in the balancing of foreign trade and re-establishment of foreign relations are at a standstill (if not getting worse every day) despite the efforts made.

It would seem, at first sight, that the fact of Canada and

England being off the gold standard would increase their exports very materially; but it is not actually so.

The mal-distribution of the wealth, which might easily be perceived instead of explained by the great difference between the producers' capital and the consumers' capital, makes it so that the commodity prices have fallen to so low a point that practically no industry can produce with advantage; confidence is destroyed and the result is unemployment.

Nationalism (at a time when nationalism is becoming increasingly inappropriate as a form of either political or economic organization for the modern world) in all the countries trying to protect their own industries through high tariffs, the trouble brought about by Russia with her dumping, the failure of the disarmament conference, the failure of the League of Nations to settle the argument between China and Japan, between Bolivia and Paraguay, the huge war debts owned United-States by the European countries, the huge amounts of money involved on Armament in Europe, Asia and America (amounting to nearly one billion in 1932), fear that the next country be arming and becomes a menace, all contribute to darken the situation and retard recovery. The eyes of the world are now turning in the direction of the world economic conference as the ultimate hope.

Many people agree in blaming capitalism as being at the base of all our evils. Face to face, with the failure of capitalism, as some people call it, the world no longer hopes for a prosperity that will come to it of its own accord; in face of their recent experiences, men are more than ever ready to reconsider those economic doctrines and policies which they have hitherto regarded as axiomatic and unquestionable. What will the result be?

Will capitalism be outcast by a form of State Socialism as slavery and Feudalism were outcast by capitalism? Future will tell.

Nevertheless, whatever form of government and economic system exist, adequate understanding is bound to happen between the nations; since certain countries can produce articles cheaper due to geographical and climatic conditions, to the skill of their citizens and the natural resources they have on hand, exchange between countries has to take place. Briefly, a country will have to study the "law of comparative cost" if she wants to be successful.

To apply this reasoning to our country, Canada, one of the

best remedies to be applied under the circumstances is a general higher level of education; our businessmen should have a better knowledge of law, finance and commerce. The industrialists and the financiers should have a better knowledge of economics so to be more apt to tackle advantageously the economic problems which have to be confronted.

This, added to a good representation abroad in the persons of the Canadian Trade Commissioners, should enable Canada, which is so rich in natural resources and human skill, to enter a new and durable period of prosperity.

Albert LEDUC, *B.A. Sc.*

*Student of Economics at the
Sir George Williams College.*

REVUE DES LIVRES

ANTHOLOGIE DES POÈTES CANADIENS, par Jules Fournier. Chez Granger Frères, rue Notre-Dame (ouest) Montréal. Prix \$1.00.

C'est une nouvelle édition, épurée et augmentée. On a laissé tomber un certain nombre d'auteurs, surtout parmi les disparus, et l'on a ajouté à la liste une quinzaine de poètes et poétesses, qui depuis dix ans ont enrichi nos lettres: Jovette Bernier, Hélène Charbonneau, Robert Choquette, Emile Coderre, Alfred Desrochers, Francis Desroches, Rosaire Dion, Paul Gouin, Jeanne Grisé, Alice Lemieux, Jean-Aubert Loranger, Clément Marchand, Simone Routier, Eva Sénécal, Medje Vézina. La préface de la première édition est restée, où M. Olivar Asselin appelle de ses vœux les chefs-d'œuvre qui nous constitueraient une littérature... Outre son intérêt proprement littéraire, — les pièces ont été choisies avec soin et plusieurs sont inédites, — cette Anthologie a encore un intérêt biographique, car elle donne des renseignements sur la carrière des auteurs et une brève appréciation de leur œuvre poétique, empruntée à des critiques canadiens ou européens. Nous croyons donc que cette refonte, faite avec goût et discernement, sera très utile aux étudiants, — ce serait un excellent livre pour distribution de Prix, — et fort agréable au public lecteur. Personne ne peut se dispenser de l'avoir sur les rayons de sa bibliothèque.

A. GARLAND — Lectures and Poems, by Dr. J. R. Foran, Gazette Printing Co. Montreal.

Cette somptueuse *quarlande* a été tressée pieusement par la famille du regretté Dr Foran (1857-1931). Le Docteur était de ces gentilshommes irlandais qui, ayant appris le français à l'école et à l'université, se font un plaisir et un honneur de le parler, et même de l'écrire. Ce volume de 250 pages en contient au moins 75 consacrées aux conférences et aux chroniques françaises de l'auteur. Les titres seuls de ces écrits diront assez quel était son esprit: "La Mission de la Race Canadienne-française" — "Une Défense des Canadiens français" — "La Commission des Écoles Catholiques d'Ottawa" — "Le Problème Canadien" — "Discours au Pied du Monument Crémazie" (plus une pièce de vers) — "Discours au Pied du Monument Champlain" — "La Comédie d'aujourd'hui" — "Extrait d'une Conférence sur les Orateurs Français" — "Dix Chroniques d'Oka" — "Lettre d'Adieu (en vers) à Son Excellence Lord Dufferin" — "La Grande Visite" (il s'agit du Viatique), etc.

Toutes les autres pièces du livre, en anglais celles-là, marquent la même ouverture et la même distinction d'esprit. M. Foran aimait certes la Verte Erin et la race dont il était, mais il connaissait et aimait la France et le Canada français. À côté de conférences sur "the Emerald Isle", sur "the Celtic Language", sur les "Irish Bards", on en trouve sur "Robespierre" et sur "Napoléon", sur "les Premiers éducateurs au Canada", sur "les devoirs du Citoyen" et "l'Éducation musicale", etc. Et je ne parle pas de ses nombreux poèmes dont l'inspiration est presque toujours religieuse ou patriotique.

Ce volume illustré est le magnifique témoignage d'une grande vie de chrétien et de Canadien: il s'en dégage une noble et forte leçon.

POURQUOI LA MUSIQUE? par M. Eugène Lapièrre. Editions Albert Lèvesque, 1735 rue Saint-Denis, Montréal. Prix \$1.00.

Ce livre de M. Eugène Lapièrre est un stimulant. On y trouve d'innombrables preuves du talent musical des Canadiens français, autant de preuves de notre coupable indifférence, mille raisons de la secouer et autant de moyens d'y réussir. L'auteur connaît bien son sujet. Sa belle culture lui permet d'en saisir toute l'ampleur. Historien de la musique, excellent technicien d'un art auquel il a voué sa vie, homme d'action par dessus le marché, il nous entraîne irrésistiblement à travers les 200 pages de son livre. Personne ne devrait négliger de le lire, surtout nos éducateurs et nos hommes publics. Ils en trouveront peut-être le style un peu hâtif, un peu enchevêtré parfois. C'est que, j'imagine, l'auteur, — dégoûté, comme tous les auteurs, de son œuvre au moment de l'impression, — ne s'est pas relu avec assez d'attention. Autrement, il n'aurait pas laissé subsister deux passages absolument identiques, à la page 69 et à la page 105; et il aurait moins insisté, en un certain endroit, sur l'impossibilité pour les compositeurs de faire imprimer leur musique, alors qu'il finit par nommer deux imprimeurs du pays. Enfin, les éditeurs ont voulu suivre cette mode de commencer tous les paragraphes par un mot en majuscules. L'effet serait excellent si les pages étaient de grand format, mais un in-16 s'y prête mal. (L'usage immodéré des majuscules nuit à l'équilibre d'une page comme on peut le constater de la page 115 à la page 120).

OMBRES ET CLAMEURS, par M. Claude-Henri Grignon. Aux Editions Lèvesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal. Prix \$1.00.

À lire ce titre, nous nous attendions à quelque chose de ténébreux et de sinistre... Nous avons trouvé neuf chapitres de critique, où l'auteur relève les défauts des auteurs qu'il analyse (les ombres) et où il dit très haut l'admiration qu'il porte à leur qualités (les clameurs). Avouons cependant qu'il "clame" aussi, chaque fois qu'il en a l'occasion, contre le mauvais goût, le mauvais style, etc. Son livre procure une agréable lecture; il est intéressant de savoir ce que Valdombre pense de Mlle Marie LeFranc, d'Albert Pelletier, de Jules Fournier, de l'abbé Groulx, d'Alfred Desrochers, de Germain Beaulieu, de Lionel Lèveillé, de Lucien Rainier, d'Harry Bernard et d'autres qu'il accroche en passant.

EGRAPPAGES, par Albert Pelletier, aux Editions Albert Lèvesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal. Prix \$1.00.

M. Albert Pelletier, on le sait, ne cache pas ses sentiments; cette sincérité fait le grand mérite de son livre. Il en a d'autres: l'auteur sait écrire. Et puis il a des idées et de la verve. Et puis, il a pris l'habitude d'analyser un livre, un paragraphe, une phrase quand il les lit, et de se rendre compte de ce qu'il y a dedans... Il n'échappe pas, et ne veut pas échapper à certaines antipathies, notamment pour ceux qu'il appelle les "académistes". Il semble avoir gardé un mauvais souvenir de ses études classiques, et cela lui inspire du pessimisme à l'égard de notre enseignement secondaire. Mais qu'on ne dise pas, pour autant, que sa critique est toujours frondeuse. Parmi les auteurs qu'il étudie, plusieurs ont trouvé grâce à ses yeux. Ceux qu'il attrape n'ont pas tous mérité, à mon avis, un jugement aussi sévère... Quoi qu'il en soit, une impression très nette se dégage de ce recueil d'articles de critique: l'auteur lutte de toutes ses forces pour élever nos lettres à plus de perfection.

QUESTIONS DE LANGAGE, par M. Pierre Daviault, aux Editions Albert Lévesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal. Prix \$1.00.

M. Daviault a déjà publié un premier volume de notes de traduction, qu'il a intitulé *L'Expression juste en traduction*; il a nommé le second *Questions de langage*. Cette matière est difficile et il ne faut pas s'étonner qu'un certain nombre des traductions proposées par l'auteur soient discutables. Mais il y apporte une érudition, un goût, une délicatesse qui rendent ses opinions vraiment dignes d'attention. Ses livres seront utiles à tous ceux qu'intéresse la pureté de notre langue; ils rendront de grands services aux professeurs de nos écoles supérieures et de nos collèges.

LE PRESBYTÈRE EN FLEURS (deux actes et un prologue), par M. Léopold Houlé. Aux Editions Albert Lévesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal. Prix \$1.00

Tous ceux qui ont vu, à la scène, cette pièce au titre charmant se réjouiront d'apprendre qu'elle a paru en volume.

On a dit beaucoup de choses de cette pièce. Thèse, étude de mœurs, comédie tout simplement? L'auteur, plus modeste, dit dans son avant-propos qu'il s'agit d'une pastorale. Tâche difficile que celle de mettre au théâtre la figure d'un ecclésiastique. Mais l'auteur a su manier son burin de telle façon que son curé de Saint-Alme, qui est la paroisse imaginée par M. Houlé, échappe aux vellités caricaturales, par exemple d'un Clément Vautel. Le curé de Saint-Alme est vraiment de chez nous. Il trouve dans le respect des traditions familiales la sublime formule qui éclaire toutes nos destinées. Ceux-là qui connaissent Saint-Alme l'aiment pour son ciel lumineux et pour l'air qu'on y respire. Notre curé et ses paroissiens ont le goût de la clarté et une aversion innée pour la bassesse et la laideur.

LA VÉRENDRYE, DÉCOUVREUR CANADIEN, par M. Robert Rumilly.

Aux Editions Albert Lévesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal. Prix \$1.00.

C'est le premier volume d'une nouvelle série intitulée "Figures canadiennes".

Le plus téméraire de tous les héros canadiens des premiers temps de la colonie fut peut-être La Vérendrye, le découvreur trop oublié de l'Ouest et des Rocheuses. Cet aventurier trifluvien fut le premier blanc à fouler le sol de ce qui est aujourd'hui Winnipeg. Si l'on sait qu'il partit, avec ses fils, un missionnaire, et une poignée de compagnons intrépides, à pied et en canots, de Québec, on imagine l'héroïsme qu'il lui fallut déployer et les privations qu'il endura. Ce héros, admirable à tous points de vue et dont l'épopée est si belle, revit dans le beau livre de M. Robert Rumilly.

MON JACQUES, par Mlle Eva Sénécal.

LES AMOURS D'UN COMMUNISTE, par M. Henry Deyglun.

Deux romans publiés par la Librairie Albert Lévesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal. Prix \$1.00 chacun.

THE RIGHT TO TRADE — An Essay in the Law of Tort, by M. P. M. Kennedy & J. Finkelman. The University of Toronto Press.

Cet *Essai* d'un *Professor of Law* et d'un *Lecturer in Law* de l'Université de Toronto est le No 2 des *Legal Series* des *University of Toronto Studies*. Il se compose de six chapitres, d'un appendice sur les *Canadian Cases* et de deux Index. Dans le premier chapitre, les auteurs établissent *The Statement of the Problem*, dans le deuxième *An analysis of the Cases to Determine whether there Exists a Right to Trade*, dans les trois autres, ils examinent l'*Interference by a Single Individual in the Exercise of Another's Trade or Calling*, et dans le dernier l'*Interference by a Combination of Persons in the Exercise of Another's Trade or Calling*.

VOYAGES EN CANOT DANS LE QUÉBEC. Plaquette de 17 pages, illustrée, publiée par le Ministère de l'Intérieur. Ottawa.

RAPPORT SUR LES ARCHIVES PUBLIQUES, pour l'année 1932, par M. Arthur Doughty, Ottawa. Prix \$1.00

Ce recueil, en français, contient les rapports des différentes sections: des manuscrits, de la classification, de l'index et des recherches; des cartes; des recherches et de la publicité; de la bibliothèque; de la reliure et de la photographie. Un appendice de plus de 100 pages continue la publication des Papiers d'État (1838-1841). Un index de 125 pages termine le volume.

L'ACTION CATHOLIQUE, Maison de la Bonne Presse, 5 rue Bayard, Paris (Se). Prix 12 francs.

Livre fondamental sur l'Action Catholique; traduction française de tous les documents pontificaux qui s'y rapportent (1922-1932).

Dans le chapitre premier sont cités six Encycliques, deux *Motu proprio*, deux lettres autographes, dont le "Message à la Chine", et dix autres lettres adressées à des cardinaux, archevêques ou évêques, et à deux personnes d'œuvres; six allocutions consistoriales, trente allocutions diverses. Au chapitre II, nous trouvons cinq Actes des Congrégations romaines, dont une "réponse" de la Sacrée Congrégation du Concile, et quatre lettres de la Congrégation des Religieux. Le chapitre III comprend douze lettres du cardinal secrétaire d'État intéressant divers pays. Au chapitre IV sont reproduits les trois alinéas très courts, mais très suggestifs, relatifs à l'Action catholique, et qui ont été insérés respectivement dans les Concordats conclus par le Saint-Siège, avec la Lettonie, la Lithuanie et l'Italie; il va de soi que le texte *in extenso* des trois documents aurait débordé inutilement le cadre de cette publication. Le dernier chapitre est consacré à l'organisation de l'Action catholique en Italie (1923).

Deux appendices complètent ce recueil: le premier a trait à l'Italie; on y trouve tous les textes concernant le conflit qui exista en 1931 entre le Saint-Siège et le gouvernement italien, et qui se termina par un accord le 2 septembre de la même année. Quatre autres documents, s'échelonnant de 1930 à 1932, figurent dans le second appendice.

Un mot des tables; elles sont au nombre de trois; la première énumère les textes d'après leur nature (Encycliques, allocutions, documents diplomatiques, etc.); la deuxième est chronologique; la troisième, qui est alphabétique, indique les principales matières et les noms cités. Grâce à ce triple travail, les recherches sont rendues rapides et fructueuses à travers les 400 pages d'un manuel bourré d'infor-

mations, mais dont l'exécution typographique a su conserver une note de clarté et même d'élégance.

LES PLUS BEAUX SERMONS DE SAINT AUGUSTIN, réunis et traduits par le Chanoine G. Humeau. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris. Prix 15 francs chaque volume.

Le tome Ier contient une Introduction et 23 sermons, le IIe, 33 sermons.

M. le chanoine Humeau a choisi 56 des plus beaux sermons du grand Docteur et les a transposés, avec une rare élégance, en français moderne. Son travail a su si bien conserver la saveur, l'originalité, le sens et la vigueur du prédicateur d'Hippone, qu'il nous fait oublier que c'est une traduction que l'auteur nous met entre les mains. Lisez un de ces sermons de saint Augustin, vous entendrez parler le véritable orateur populaire.

LES GRANDS JOURS DE LA RÉDEMPTION. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris. Prix 10 francs.

Ce grand in-8° de 128 pages, illustré de 16 gravures de maîtres anciens et modernes, a été publié à l'occasion du Jubilé des Divins anniversaires. Voici la méthode suivie par les compilateurs de cette œuvre sérieuse et belle, digne des grands objets qu'elle rappelle.

D'abord on cite les récits de l'Évangile en tous leurs textes, accompagnés, au besoin, des textes prophétiques et des commentaires de saint Paul ou des autres écrivains sacrés.

On y a joint des témoignages souverainement autorisés où les Papes, et les Conciles en union avec eux, ont affirmé, avec pleine puissance, le sens de ces récits historiques et leur explication transmise par la tradition, autorité vivante et sacrée.

Suivent, en ordre chronologique, quelques paroles des Pères de l'Église, des Docteurs, des théologiens, des orateurs sacrés, qui apportent aussi leur témoignage, exposent plus largement les croyances de l'Église, marquent les manifestations du sens chrétien qui toujours dirige sa pensée.

LA SOCIOLOGIE EXPÉRIMENTALE, par Paul Descamps, chez Marcel Rivière, 31, rue Jacob, Paris. Prix 30 francs.

Ière Partie: La Méthode. I La méthode générale des sciences expérimentales.

II L'investigation sociologique. III La création des théories et des systèmes.

IIe Partie: Exemples de recherches. I Le type lyonnais. II Les Arméniens.

III Les paysans des fjords de Norvège. IV Le fermier de Louannec (Bretagne).

IIIe Partie: La sociologie historique. I La recherche à partir des faits actuels.

II La recherche à partir des faits anciens.

Trois appendices. I Analyse d'une Ecole. II Modifications à la nomenclature.

III Les théories d'histoire sociale.

POUR COMPRENDRE LE LATIN, par l'abbé Th. Moreux. Chez Gaston Doïn & Cie, 8, Place de l'Odéon, Paris.

Ce livre est un abrégé des éléments de la grammaire latine. Il a été composé en vue de la *version* seulement, et encore ne faudrait-il pas que le texte à traduire fût complexe. Son originalité tient aux exemples agréables qui illustrent les règles, au ton paternel de l'auteur, à quelques bonnes et utiles remarques et à l'excellent chapitre sur les *vers latins*.

TRAITÉ DE CHIMIE MINÉRALE. TOME IX — ÉTAIN — PLOMB — THALLIUM — MANGANÈSE — RHÉNIUM — FER. In 8°, 932 pages avec 167 figures. Prix, broché: 170 francs. Chez Masson et Compagnie, 20, Boulevard Saint-Germain, Paris. 1933.

La rédaction du traité est sous la direction générale de MM. P. Pascal et P. Baud. Les collaborateurs à ce nouveau volume sont: M. A. Braillet, de l'École de Physique et Chimie de la ville de Paris, qui étudie l'Étain et ses dérivés; M. A. Coloin, de la Sorbonne, qui résume nos connaissances actuelles sur le Plomb; M. Ch. Duval, qui étudie le Thallium; M. M. Gelosco, à qui on a confié le chapitre important du Manganèse et de ses dérivés; M. P. Pascal, qui donne un aperçu complet et à date sur le Rhénium, pour lequel il n'existait pas d'ouvrage dans la littérature française; et enfin MM. G. Chaudron et Cl. Duval qui se sont partagé l'étude du Fer et de ses nombreux dérivés.

Ce volume, comme tous les précédents, est illustré par de nombreuses figures et contient pour chaque sujet traité une bibliographie à date. Un index alphabétique des matières en facilite la consultation.

POUSSÉE DES TERRES, par M. Møller et H. Lurié. In 8°, 324 pages avec 101 figures. Prix, relié toile, 101 francs. A la Librairie Ch. Béranger, 15, rue des Saints-Pères, Paris. 1933.

Voici un livre qui sera très utile à tous les ingénieurs. Malgré les progrès appréciables réalisés au cours des dernières décades dans la technique des travaux publics, l'étude théorique et pratique de la poussée des terres ne s'est pas beaucoup enrichie. Le point faible de toutes les théories formulées jusqu'aujourd'hui c'est de vouloir appliquer à une technique plutôt expérimentale les résultats de calculs mathématiques. Il est difficile, en effet, d'accepter les formules comme rigoureuses quand on connaît les nombreux facteurs d'incertitude qui doivent entrer dans ces calculs: nature du terrain, son angle du talus naturel, sa cohésion et les causes de glissement géostratique. L'étude de la poussée des terres doit donc, pour être fructueuse, coordonner les résultats de recherches expérimentales faites sur place.

M. Max Møller, en rédigeant ce nouveau traité du calcul de la poussée et de la butée des terres, s'inspire de ces faits et s'en tient à la notion classique du prisme de plus grande poussée, basée sur l'hypothèse des surfaces de glissements planes, et se sert des méthodes graphiques de Rebhann et de Poncelet plutôt que de calculs analytiques fastidieux. Ce qui importe n'est pas une présentation élégante du problème mais bien l'interprétation et le choix judicieux des coefficients et des variables. Et c'est là que M. Møller offre, comme fruit de sa très longue expérience professionnelle, des conseils très précieux. Son livre comprend deux parties. On trouve dans la première de nombreuses tables dans lesquelles se trouvent groupées les valeurs de poussées selon les différents genres de terrain. La deuxième partie offre la solution des cas plus compliqués, par exemple, l'étude d'un terrain stratifié, l'influence de la cohésion, la formation des surfaces de glissement circulaires, l'étude de la stabilité d'un poteau encastré dans le sol, etc., etc.

THÉORIE MATHÉMATIQUE DE L'ASSURANCE INVALIDITÉ ET DE L'ASSURANCE NUPTIALITÉ, par Henri Galbrun. In 8°, 156 pages. Prix, broché: 40 francs. A la Librairie-Imprimerie Gauthier-Villars, 55, Quai des Grands Augustins, Paris, 1933.

Ce nouveau livre est le quatrième fascicule du troisième tome du "*Traité du Calcul des Probabilités et de ses Applications*" publié sous la direction de M. Emile Borel.

La réputation de M. H. Galbrun, qui est actuaire de la Banque de Paris et des Pays-Bas et qui a déjà à son crédit des ouvrages très connus sur les assurances et les problèmes de la finance, est plus que suffisante pour recommander cet ouvrage. Tous les actuaires qui s'intéressent aux nouveaux problèmes le consulteront avec profit.

COURS DE MÉCANIQUE RATIONNELLE, TOME II, DYNAMIQUE DES SYSTÈMES MATÉRIELS, par Jean Chazy. In 8°, 462 pages avec 82 figures. Prix, broché: 80 francs. Chez Gauthier-Villars, Paris, 1933.

C'est la seconde partie du cours professé par l'auteur à la Faculté des Sciences de Paris. Avec le premier volume, déjà publié, il correspond au programme du Certificat de Mécanique rationnelle, diminué de la Cinématique. En plus du traitement théorique, l'auteur a intercalé pour les questions les plus difficiles la solution de quelques problèmes d'application. La matière traitée comprend: la loi de la gravitation universelle, mouvement d'un corps autour d'un axe fixe et autour d'un point fixe, principe des travaux virtuels et principe de d'Alembert, équations de Lagrange, théorème de Dirichlet et petits mouvements d'un système matériel au voisinage d'une position d'équilibre stable, théorie des chocs et des percussions, équations d'équilibre des fils, notions d'hydrostatique et d'hydrodynamique, théorie de l'attraction et du potentiel newtoniens.

LES PRINCIPES DE LA STATISTIQUE MATHÉMATIQUE, par R. Risser et C.-E. Traynard. In 8°, 332 pages avec figures. Prix, broché: 80 francs. À la Librairie-Imprimerie Gauthier-Villars, 55, Quai des Grands Augustins, Paris (6e), 1933.

Ce nouveau volume constitue le quatrième fascicule du premier tome du "*Traité des Probabilités et de ses Applications*" publié sous la direction de M. E. Borel.

Demeurée pendant longtemps un moyen d'informations pour les gouvernements, la statistique a vu son domaine s'étendre à mesure que les sciences progressaient et maintenant, pratiquement toutes disciplines scientifiques: sociologie, démographie, économie politique, sciences naturelles, médecine, physiologie, physique, etc., doivent y avoir recours.

La statistique n'est en définitive qu'un instrument et non une fin et elle peut rendre de grands services lorsqu'elle est confiée à des spécialistes animés d'un véritable esprit scientifique.

Dans ce nouvel ouvrage, les auteurs exposent tout d'abord ce que tout expérimentateur doit savoir sur la moyenne, la médiane et le mode, puis ils abordent les divers types de dispersions qu'ils caractérisent au moyen de critères simples. Ils étudient ensuite les séries statistiques et les nombreux travaux consacrés à la corrélation dans ces dernières années.

Messieurs Risser et Traynard ne se sont point bornés au domaine théorique mais ont fait besogne utile en illustrant, par des exemples appropriés, certaines questions délicates d'ordre essentiel. Ils montrent que l'intuition du chercheur joue, dans la solution de ces problèmes, un rôle aussi important que celui de l'analyse mathématique.

LEÇONS D'ANALYSE VECTORIELLE — 1ère PARTIE, GÉOMÉTRIE DIFFÉRENTIELLE DES COURBES ET DES SURFACES, THÉORIE MATHÉMATIQUE DES CHAMPS, par Gustave Juvet. In 8°, 120 pages, avec figures. Librairie F. Rouge et Compagnie, rue Haldimand, Lausanne. 1933.

Les matières de ce livre forment le programme du cours professé par l'auteur à l'École d'Ingénieurs de Lausanne. Il s'adresse à des étudiants qui ont déjà une connaissance précise du calcul différentiel et intégral. Des exercices placés à la fin des chapitres aident à faire comprendre la portée du texte.

Ce qui distingue cet exposé du calcul vectoriel c'est qu'il est élémentaire, qu'il reste purement mathématique, et qu'il est parfaitement conforme à la doctrine même de ceux qui ont fondé le calcul vectoriel.

VOCATIONAL GUIDANCE IN ENGINEERING LINES, par J.-A.-L. Waddell, F.-W. Skinner et H.-E. Wessman. In 8°, 522 pages avec de nombreuses figures. Prix, relié toile: \$3.00. The Mack Printing Co., Easton, Pa. 1933.

Ce nouveau livre a été publié sous le patronage de l'American Association of Engineers, organisation de caractère national, qui compte parmi ses membres l'élite de la profession du génie aux États-Unis.

Cette association non seulement travaille à promouvoir les intérêts matériels des ingénieurs, mais cherche surtout à relever le niveau social de leur profession. Parmi les nombreuses tâches qu'elle s'est assignées, il y en a une qui lui tient particulièrement à cœur: attirer, vers la profession, les jeunes gens intelligents et travailleurs. Dans ce but elle a chargé trois ingénieurs éminents, Messieurs J.-A.-L. Waddell, F.-W. Skinner et H.-E. Wessman, de publier un livre spécialement destiné à éclairer les étudiants des maisons d'enseignement secondaire sur la profession du génie. Ces trois éditeurs se sont adjoint au delà de cinquante collaborateurs, tous des ingénieurs de renom, auxquels ils ont confié le soin de faire connaître les nombreuses spécialités du vaste champ d'activité de l'ingénieur. Du reste, les éditeurs ont apporté eux-mêmes leur part de collaboration, en écrivant quelques chapitres d'un intérêt général où ils indiquent clairement les aptitudes requises pour entreprendre, avec succès, l'étude du génie.

En somme c'est un guide précieux qui mérite d'être lu par les tuteurs, les éducateurs et surtout par les jeunes gens qui se destinent au génie civil. Les vieux ingénieurs aimeront à le lire aussi, car ils y trouveront des faits intéressants sur les branches de la profession avec lesquelles ils sont le moins en contact.

L'ouvrage contient en appendice, la biographie de chaque collaborateur. Un bon index alphabétique le complète.

AMIANTE CHRYSOTILE AU CANADA, par J.-G. Ross. In 8°, 160 pages avec 14 figures, 21 tableaux et 34 planches hors-texte. Publication No 708 de la Division des Mines, Ministère des Mines, Ottawa, Ont. 1933.

Cette nouvelle publication est la traduction française du rapport publié en langue anglaise en 1931. On y trouve de nombreux renseignements d'ordre technique et statistique. Voici la liste des titres de chapitres: I—Historique, propriétés physiques, composition chimique et origine de l'amiante; II—Extraction de l'amiante; III—Préparation de l'amiante pour le marché; IV—Frais d'extraction, marché, prix, statistique et état de l'industrie; V—Mines et prospectes d'amiante

au Canada; VI—Fabrication des produits d'amiante; VIII— Usages industriels de l'amiante.

Ce document précieux et au point, concernant une des plus importantes ressources minérales de la province de Québec, devrait se trouver dans la bibliothèque de tous les ingénieurs et industriels canadiens-français. On peut l'obtenir sans frais, en s'adressant au Service de la Traduction, Ministère des Mines, Ottawa, Ont.

GÉOLOGIE ET GISEMENTS MINÉRAUX DE LA RÉGION DE ROUYN-HARRICANAW (QUÉBEC), par H.-C. Cooke, W.-F. James et J.-B. Madwsley. In 8°, 334 pages, 28 figures, 3 planches et une carte hors texte. Mémoire No 166 de la Commission Géologique du Canada, Ottawa, 1933.

Traduction française *in extenso* du texte original publié en anglais.

Ce rapport est une compilation méthodique des résultats d'investigations poursuivies durant neuf ans, dans une région de l'ouest de Québec. Plusieurs membres de la Commission géologique ont contribué à ces recherches et leurs observations ont déjà été publiées dans des rapports antérieurs. Cependant, quelques-uns de ces résultats étaient restés inédits. Les auteurs ont coordonné toute cette documentation, en tenant compte des nouveaux faits acquis.

La région étudiée couvre approximativement 4000 milles carrés et s'étend de la frontière interprovinciale à la longitude 77° 30' ouest, et du 48° de latitude nord au 48° 45'. Elle est intéressante aux points de vue forestier, agricole et minier.

Les gîtes minéraux les plus importants renferment surtout du cuivre, du zinc, de l'or et du molybdène. De nombreux travaux de prospection s'y poursuivent continuellement et plusieurs mines sont en voie d'aménagement. Déjà les mines Noranda, Siseoc et Granada, produisent en quantité. Ce nouveau rapport renferme des renseignements détaillés sur tous ces gisements. Tous les géologues et ingénieurs canadiens-français devraient en demander un exemplaire à l'Éditeur en chef, Ministère des Mines, Ottawa.

LA DÉRIVE DES CONTINENTS ET LES MOUVEMENTS INTRATELLURIQUES, par P. Dive. In 8°, 64 pages avec 7 figures. Prix, broché: 10 francs. Chez Dunod, 92 rue Bonaparte, Paris VIIe, France, 1933.

L'hypothèse des dérives continentales n'a pas été accueillie en France avec la même faveur qu'à l'étranger, bien que la première idée en ait été émise aux XVIIe et XIXe siècles par deux Français: le Père Placet et Snider. Reprise ensuite par Wegener, elle a été adoptée par un grand nombre de savants. D'ailleurs, M. E. Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, exprime dans la préface de ce livre une opinion qui ne peut manquer de triompher de la défiance de ceux qui considèrent cette conception comme le fruit d'une imagination aventureuse.

M. Dive expose les grandes lignes de la théorie de la dérive des continents et les arguments fondamentaux mis en avant pour la défendre. Les études mathématiques personnelles de l'auteur sur l'ellipsoïde hétérogène en mouvement, les rotations internes des astres fluides, la viscosité du fluide terrestre, etc., lui permettent d'exposer le sujet avec maîtrise. Ce nouveau livre, très-clairement écrit, intéressera à la fois les géologues et le grand public. Il est complété d'ailleurs par un précieux index bibliographique du sujet.

TRAITÉ DE BIOCOLLOIDOLOGIE, par W. Kopaczewski. A la Librairie Gauthier-Villars, 55, Quai des Grands Augustins, Paris 6e. 1933.

Cet ouvrage constitue la première tentative cohérente en vue de dégager les faits bien démontrés et de réunir les applications biologiques de nos connaissances sur l'état colloïdal de la matière. Tous les renseignements qu'un biologiste ou un médecin désire s'y trouvent réunis. Le travail n'est cependant pas une simple compilation, car l'auteur est une des grandes lumières sur cette question. Dans l'ensemble le traité comprendra cinq tomes format in 8°. Chaque tome comprendra lui-même plusieurs fascicules. Voici la liste des fascicules parus:

TOME I — PRATIQUE DES COLLOIDES (4 fascicules).

FASC. 1. *Propriétés mécaniques des colloïdes*. 166 + xviii pages avec 161 figures. Prix, broché: 40 francs.

FASC. 2. *Mesure des Concentrations moléculaires et ioniques*. 204 pages, avec 156 figures. Prix: 40 francs.

FASC. 3. *Mesures capillaires et électriques*. 164 pages. Prix: 40 francs.

FASC. 4. *Mesures optiques et Données numériques*. 232 pages avec 71 figures. Prix: 40 francs.

TOME II — BIOCOLLOIDES.

FASC. 1. *Giocolloïdes, Phytocolloïdes*. 258 + xiv pages. Prix: 40 francs.

FASC. 2. *Zoocolloïdes*. 168 + iv pages. Prix: 40 francs.

TOME III — PHÉNOMÈNES COLLOIDAUX.

FASC. 1. *Phénomènes de contact, phénomènes électrocapillaires*. 168 + iv pages. Prix: 40 francs.

FASC. 2. *Conditions d'Équilibre des Colloïdes*. 195 pages avec 62 figures. Prix: 35 francs.

FASC. 3. *Caractères généraux de l'État colloïdal*. 227 pages avec 69 figure. Prix: 35 francs.

VIE DE L'ÉCOLE ET DE L'ASSOCIATION

CONFERENCE

Les membres de l'Association des Anciens Elèves de l'École Polytechnique habitant Montréal se sont réunis le 28 avril dernier à l'École Polytechnique. M. Huet Massue, ingénieur de la compagnie Shawinigan Water & Power, diplômé de l'École Polytechnique, a présenté un travail sur "les conditions affectant la consommation d'énergie électrique dans les provinces d'Ontario et de Québec". La discussion étendue qui a suivi cette conférence a montré l'intérêt que portent les ingénieurs à la question des tarifs de consommation d'électricité.

PRIX ERNEST MARCEAU

Nous rappelons aux Anciens de Polytechnique que cette année encore l'Institut des Ingénieurs du Canada (Engineering Institute)

accorde des prix aux membres étudiants ou juniors présentant un travail jugé suffisamment méritoire. Le prix Ernest Marceau, attribuable à un Canadien français de la province de Québec, devrait plus spécialement intéresser les jeunes ingénieurs de Polytechnique.

Le prix est d'une valeur de vingt-cinq dollars, en instruments ou livres techniques.

Le comité choisi pour l'octroi de ce prix est composé de MM. A.-B. Normandin, vice-président de l'Association des Anciens Elèves, Hector Cimon et Bruno Grandmont.

THESES DE FIN D'ETUDES PRESENTEES PAR LES ELEVES DE LA 57^e PROMOTION

Le Conseil de Perfectionnement qui a examiné les travaux d'application des élèves finissants de la classe 1932-33, cinquante-septième promotion, était composé cette année des personnes suivantes: M. Augustin Frigon, Directeur de l'École; MM. Marius Dufresne, Sifroy Fortin, Arthur Surveyer, Roland Préfontaine, membres de la Corporation de l'École; MM. Charles-E. Tourigny, Jean Asselin, Alphonse Bélanger, Roméo Gauvreau, Adhémar Laframboise et L.-A. St-Pierre, tous ingénieurs diplômés de l'École; MM. Armand Circé, Alphonse Gratton, Antonio Lalonde, Arthur Duperron, Ludger Venne, Arthur Villeneuve, Louis Bourgoïn, Aimé Cousineau, Théo-J. Lafrenière, Adhémar Mailhiot et Pierre-Paul Vinet, professeurs à l'École.

Toute la journée du 28 avril fut consacrée à l'étude des nombreux travaux qui avaient été faits par les élèves en quatrième et cinquième années. Comme d'habitude les thèses de fin d'études ont beaucoup attiré l'attention des membres du Conseil de Perfectionnement. Voici la liste de celles qui furent soumises:

Étude d'une tour d'eau en acier. — MÉDÉRIC AUDET

Étude comparative sur le chauffage d'une résidence. —

JEAN BASTIEN.

Calcul et détails d'un mur de soutènement à gravité. —

LAURIER BELLEVILLE

Exploitation d'une carrière. — JACQUES BENOIT

Étude d'aqueduc pour le village de Sillery. — RENÉ BERTRAND

Étude d'un projet de barrage et d'une usine hydro-électrique de

15,000 H.P. — RAYMOND BOUCHER

Utilisation du charbon pulvérisé pour la production de vapeur. —

MARCEL BOURASSA

- Étude d'un incinérateur. — ROGER BRAIS
 Calculs, plans et devis d'une commutatrice de 1800 H.P. —
 MARIE-LOUIS CARRIER
 Chauffage d'une usine par le système indirect et forcé. —
 ALBERT COTÉ
 Calculs d'un pont suspendu. — ROLAND DESJARDINS
 Construction d'une coupole métallique de 50 pieds de diamètre. —
 FRANÇOIS DORÉ
 Étude de la section type d'un navire brise-glace. —
 ALEXANDRE DUGAS
 Le contrôle de la qualité et de la précaution du gaspillage dans
 l'usine. — ROBERT-NOEL DUQUETTE
 Calcul de pylônes pour une ligne de transmission électrique. —
 ALEXIS FRÉCHETTE
 Dépoussiérage électrostatique des fumées industrielles. —
 MAURICE GAGNÉ
 Étude d'une ligne de transmission à haute tension. —
 HENRI GAUDEFROY
 Construction d'une usine de filtration pour la ville de Sherbrooke.
 J. ROBERT JONCAS
 Aménagement d'une aciérie électrique. — J.-A.-ROGER LAHAISE
 Étude de chauffage pour théâtre. — GEORGES-E. LALONDE
 Tour d'eau en béton armé. — ARTHUR LAPLANTE
 Étude d'un système d'égout. — LUCIEN LAVIGNE
 Pont route en acier. — PAUL LEPAGE
 Construction d'un aqueduc. — GASTON-J. MAJOR
 Construction et entretien d'un gazomètre sans eau. —
 MAURICE NANTEL
 Construction d'une fonderie. — ERNEST RINFRET
 Construction d'une cheminée en béton armé. — WENCESLAS RUIZ
 Manufacture de glace artificielle. — RICHARD-M. SAINT-HILAIRE
 Étude de l'aménagement d'une usine. — MAURICE SCOTT
 Étude sur le "Ready mix concrete". — J.-HENRI THÉRIAULT.

**LISTE DES DIPLOMES DECERNES AUX ELEVES DE LA 57^e PROMOTION,
 1932-33**

Ingénieur civil avec "Grande Distinction"—

M. BASTIEN (Jean)

Ingénieurs civils avec "Ditsinction"—

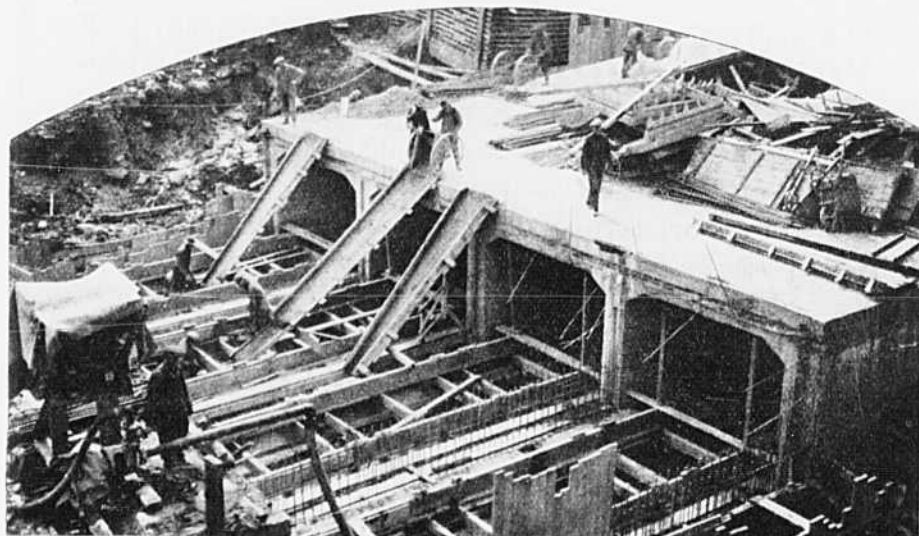
MM. GAUDEFROY (Henri)	MM. BOUCHER (Raymond)
LAPLANTE (Arthur)	BELLEVILLE (Laurier)
BENOIT (Jacques)	

Ingénieurs civils—

MM. DUQUETTE (Robert Noël)	MM. DORÉ (François)
THÉRIAULT (J.-Henri)	DUGAS (Alexandre)
BOURASSA (Marcel)	BERTRAND (René)
CARRIER (Marie-Louis)	MAJOR (Gaston-J.)
ST-HILAIRE (Richard-M.)	JONCAS (J.-Robert)
SCOTT (Maurice)	DESJARDINS (Roland)
BRAIS (Roger)	LAHAISE (J.-A.-Roger)
GAGNÉ (Maurice)	COTÉ (Albert)
AUDET (Médérie)	LALONDE (Geo.-Elien)
FRÉCHETTE (Alexis)	RINFRET (Ernest)
LAVIGNE (Lucien)	RUIZ (Wenceslas)
NANTEL (Maurice)	

Prix spéciaux:—

MÉDAILLE D'ARGENT DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE	M. Henri Gaudefroy
PRIX DU ENGINEERING INSTITUTE OF CANADA	M. Gérald Martin
MÉDAILLE D'OR DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE	M. Arthur Laplante
MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE	M. Jean Bastien
MÉDAILLE DE BRONZE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE	MM. Raymond Boucher Jacques Benoit et J.-Henri Thériault
MÉDAILLE D'OR DE L'INSTITUT SCIENTIFIQUE FRANCO-CANADIEN	M. Jean-Marie Paquet
PRIX D'ARCHITECTURE—ERNEST CORMIER	M. Jean Bastien
PRIX D'ORDRE DE LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL.	MM. Gérard Bastien Paul Vincent.



**LE BÉTON
CANADA CIMENT
EST PERMANENT**

BÉTON à prise rapide

Commission de l'égout collecteur St-Pierre; Commission des égouts de Montréal.

J. Monette, président;

J.-E. Blanchard,

T. Lafrenière, W. S. Lea,

Geo. R. MacLeod.

Eastern Constructors Ltd.
Entrepreneurs.

Il est très important d'employer un ciment à prise rapide pour ne pas retarder les travaux qui doivent être exécutés avec un minimum de délai. Le Ciment Portland XXX à Prise Rapide a été créé spécialement pour répondre à ce besoin, et il a donné entière satisfaction dans l'exécution de nombre de travaux d'importance majeure. L'égout collecteur de St-Pierre, à Montréal, illustré ici, est typique de son application. Pour renseignements complets concernant le béton à prise rapide, écrivez à notre Département du Service.

Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal

Bureaux de ventes à

Montréal

Toronto

Winnipeg

Calgary

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve, \$14,000,000
Actif, plus de \$132,000,000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE PLACEMENT:

Comptes courants	Comptes d'épargne
Prêts et escompte	Encaissements
Nantissements	Mandats
Coffrets de sûreté	Change sur tous pays

Achat et vente de monnaies étrangères
Lettres de crédit documentaires et circulaires
Financement des importations et des exportations
Achat et vente de valeurs de placement

La grande banque du Canada français

563 BUREAUX AU CANADA

NOS RESSOURCES SONT A VOTRE DISPOSITION
NOTRE PERSONNEL EST A VOS ORDRES

ON TROUVE TOUJOURS

A LA

LIBRAIRIE DEOM

UN choix important de beaux livres
anciens et modernes, des éditions
originales, rares ou curieuses des
meilleurs écrivains des XIXe et XXe
siècles et les ouvrages nouveaux, en
exemplaires ordinaires ou sur grand pa-
pier, d'une sélection d'auteurs contem-
porains. :: :: :: ::

1247 RUE ST-DENIS

TELEPHONE EST 2551

MONTRÉAL

CANADIAN LABORATORY SUPPLIES, Limited

APPAREILS ET PRODUITS CHIMIQUES DE LABORATOIRES

Physique

Minéralogie

Chimie

Bactériologie

Essais de Matériaux

296 RUE SAINT-PAUL OUEST

MONTREAL

Téléphone: DOLLard 2900

Montreal Steam Toilet Supply

D. ROBB, Prop.

SERVICE COMPLET ET EFFICACE
POUR BUREAU OU USINE



2214 BOULEVARD ROSEMONT

MONTREAL

Un journal honnête et bien fait....

Le *DEVOIR* est un quotidien
rédigé avec soin et honnêteté
pour un public intelligent, res-
pectable et instruit.

ACHETEZ ET LISEZ

LE DEVOIR

TOUS LES JOURS

Il est intéressant, bien informé, impartial, propre.

Administration et rédaction, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Revue des Questions Scientifiques

publiée par la Société Scientifique de Bruxelles
(49e année)

Revue belge de haute vulgarisation scientifique

Par ses "Articles originaux", ses "Revue des Publications périodiques", sa "Bibliographie scientifique", elle tient ses lecteurs au courant des principales questions scientifiques d'actualité.

Paraît 6 fois par an, en fascicules de 160 à 180 pages.

Prix de l'abonnement : Belgique et Luxembourg : 80 francs belges.

France : 75 francs français.

Autres pays : 26 belgas.

LE NUMERO 12 FRANCS.

Numéros spécimens sur demande.

ADMINISTRATION : 11, RUE DES RECOLLETS, 11, LOUVAIN.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, rue de Saint-Simon, 5, - - - - - PARIS, VII

Le "Polybiblion", qui est entré dans sa 63e année, paraît chaque mois, en deux parties distinctes.

I. — Une "Partie littéraire" (2 vol. par an), comprend : 1o des "Articles d'ensemble" sur les différentes branches de la science et de la littérature; 2o des "Comptes rendus" des principaux ouvrages publiés en France et à l'Etranger; 3o une "Chronique", résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil. — Depuis la fin de 1914, le "Polybiblion" donne des comptes rendus en nombre considérable relatifs à la guerre européenne.

II. — Une "Partie technique" (1 vol. par an), contient : 1o une "Bibliographie méthodique" des ouvrages publiés en France et à l'Etranger, "avec indication des prix"; 2o les "Sommaires" de nombreuses Revues françaises et étrangères; les "Sommaires" des grands journaux de Paris (articles littéraires, historiques, scientifiques et artistiques, et articles se rapportant de près ou de loin à la guerre européenne).

Envoi de spécimen : 1 franc 50.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Partie littéraire	France, 36 fr.	Etranger,	45 fr.
Partie technique	— 31 —	—	37 —
Les 2 parties réunies	— 48 —	—	60 —



AU SERVICE DE TOUS

Notre Banque est établie pour vous servir. Elle peut vous offrir toutes les facilités bancaires dont vous avez besoin. Elle est établie en quatre provinces de l'Est du pays. Elle possède des correspondants dans les principales parties du monde. Son personnel courtois et empressé est à vos ordres.

Consultez le gérant de notre succursale la plus rapprochée.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Sir Hermisdas Laporte, K.B., C.P.
Président.

Chs-A. Roy,
Gérant Général.

Téléphone: LANcaster 4236

MAISON FONDÉE EN 1842

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limitée

Libraires-Éditeurs, Imprimeurs, Relieurs et Papetiers en gros

430, RUE ST-GABRIEL - - MONTREAL, Canada.

THE HUGHES-OWENS CO., Limited

MONTREAL, OTTAWA, TORONTO & WINNIPEG

INSTRUMENTS D'OPTIQUE — APPAREILS DE PROJECTION
MICROSCOPES ZEISS — FOURNITURES DE LABORATOIRE
INSTRUMENTS DE DESSIN — ARTICLES POUR ARTISTES

DAVID, DUGAS & WEBSTER

autrefois Elliott & David

AVOCATS

Immeuble Aldred - 507, Place d'Armes

Hon. Athanase David, K.C.

Maurice Dugas, K.C.

Gordon M. Webster

Roméo Desjardins

Jean Raymond.

Tél. Falkirk 1252

S. A. BAULNE

INGENIEUR CIVIL

Professeur à l'École Polytechnique

750 Boulevard St-Joseph Est

Le NOTAIRE FARIBAUT

Successor de Leclerc & Faribault

Edifice Versailles, No 90 rue

St-Jacques, MONTREAL.

Tél. Main 678.

H. Labrecque, I.C.

G. Papineau, I.C., et Arpenteur

M. Cailloux, I.C.

HARRISON & CO.

INSTRUMENTS D'ARPENTAGE

ARTICLES DE DESSIN

THERMOMÈTRES

1237, rue METCALFE, Square Dominion

Les Ingénieurs Associés Ltée

INGÉNIEURS CONSEILS

Béton armé — Arpentage — Expertise

EDIFICE THEMIS

10, St-Jacques Ouest

Harbour 0482

MONTREAL

Omer Desjardins
LIMITÉE MONTREAL**1406, St-Denis, angle S.-Catherine E.****QUINCAILLERIE du BATIMENT***Appareils et Accessoires de*

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

PEINTURE

PAPIER-TENTURE

ARTICLES DE SPORT

Tél. FRontenac 2101

F.-X. GUILLEVIN

FOURNITURES ELECTRIQUES EN GROS

1241 AMHERST - MONTREAL

CHAS. DESJARDINS & CIE

— Limitée —

FOURRURES ET CHAPEAUX

1170, Rue St-Denis, - Montréal.

Téléphone Bell Est 2660.

LIBRAIRIE ST-LOUIS

Norbert Faribault, propriétaire.

Papeteries, Fournitures de Bureaux, Livres,
Revue Romains, Journaux, Jouets, Articles
religieux et de fantaisie, Impressions et
Reliure.

1411 rue St-Denis

Près Ste-Catherine

Montréal

Désinfectants, Déodorisants, Insecticides, Serviettes
de Papier, Savons Liquides, Préparations
pour entretien de planchers, etc.**West Disinfecting Company**

5621-5627, rue Casgrain

MONTREAL, P.Q.

NOUS paierons une prime à tous ceux qui nous enverront le bulletin
de souscription d'un nouvel abonné.

La Revue Trimestrielle Canadienne

1430, RUE ST-DENIS

L.A. 9207

P.-E. MONGEAU, président.

Tél. AMherst 2101

Avec les compliments de

Service Coal Corporation

CHARBONS DE TOUTES SORTES

HUILE A CHAUFFAGE



1955, RUE VISITATION

— MONTREAL

Tél. FAlkirk 2848

Fondée en 1912



Wilfrid Pageau

PLOMBIER-COUVREUR

—
 Poseur d'appareils à gaz et à
 eau chaude

—
 SPECIALITE: REPARATIONS

—
 Travail fait soigneusement
 et à prix modéré.

Bureau: 4215 rue Boyer

Atelier: 984 Rachel Est

FISHER SCIENTIFIC CO., Limited

898, RUE ST-JACQUES : : MONTREAL

C
H
I
M
I
E

Le résultat d'une expérience n'est que la combinaison de votre technique et d'un appareil quelconque...

Exigez la marque "Fisher"

APPAREILS ET OUTILLAGE DU LABORATOIRE
MICROSCOPES ET MICROTOMES DE REICHERT

(Dépositaires exclusifs au Canada)

FERRONNERIE "CASTALLOY", VERRERIE "PYREX"

BECS "FISHER", PAPIER A FILTRER S. & S.

PRODUITS CHIMIQUES — REACTIFS

B
I
O
L
O
G
I
E

PHYSIQUE - METALLURGIE

INDEX DE NOS ANNONCEURS

<i>Les Amis Franco-Canadiens</i>		Fisher Scientific Co.....	XIII
Concours de.....	XIV	Guillevin, F.-X.....	XI
Baulne, S.-A.....	XI	Harrison & Co.....	XI
Benoit & Mathieu.....	I	Hughes-Owens Co.....	X
Banque Canadienne Nationale.....	VI	Ingénieurs Associés — Les.....	XI
Banque Provinciale du Canada.....	X	Librairie Deom.....	VI
Canada Cement.....	V	Librairie St-Louis.....	XI
Canadian Laboratory Supplies.....	VII	Ministère des Mines	
David, Dugas & Webster.....	XI	<i>(3e page de la Couverture)</i>	
Desjardins & Cie — Chs.....	XI	Montreal Steam Toilet Supply.....	VII
De Serres, Omer.....	XI	Pageau, W.....	XII
Devoir — Le.....	VIII	Polybiblion.....	IX
Dupuis Frères <i>(3e page de la couverture)</i>		Revue des Questions Scientifiques	IX
Ecole Polytechnique.....	IV	Service Coal Corporation.....	XII
École des Hautes Études Com.....	III	Université de Montréal.....	II
Faribault — Le notaire.....	XI	West Disinfecting Co.....	XI

CONCOURS LITTÉRAIRE
DES
AMITIÉS FRANCO-CANADIENNES
1933



La Revue mensuelle *Les Amitiés Franco-Canadiennes*, diffusée en 114 pays et groupant aujourd'hui 35,000 correspondants, publie dans son numéro de Juin les Statuts d'un Concours littéraire ouvert à quiconque écrit en langue française, quels que soient les pays d'origine et de résidence. Le sujet et la forme sont entièrement laissés au choix des auteurs. Les manuscrits devront être adressés à M. le Secrétaire Général des A.F.C., 91, boulevard Richard-Lenoir, Paris (11e), au plus tôt le 15 Août 1933 et au plus tard le 15 Décembre 1933.

Les trois premiers prix, que distingueront seulement les trois médailles d'Or, d'Argent et de Bronze, consisteront chacun en un voyage et en un séjour d'un mois au Canada, si le lauréat habite la France, ou bien en un voyage et en un séjour d'un mois en France, si le lauréat habite le Canada. Si le lauréat habite un autre pays que la France ou le Canada, faculté lui sera laissée de venir à ses frais au port d'embarquement afin d'effectuer le voyage auquel il aura droit. Si le lauréat habite un pays trop éloigné de la France ou du Canada, et s'il ne désire pas se rendre à ses frais au port d'embarquement, il recevra en espèces le prix du voyage et du séjour.

Les Amitiés Franco-Canadiennes créent ce concours afin de compléter encore leur œuvre de Collaboration Internationale, de Documentation et de Vulgarisation pour l'Expansion intellectuelle.

CANADA

MINISTÈRE DES MINES

Honorable W.-A. Gordon, Ministre.

Charles Camsell, Sous-Ministre

PUBLICATIONS RÉCENTES EN FRANÇAIS

MINISTÈRE DES MINES

No

2334. Rapport du Ministère des Mines pour l'année se terminant le 31 mars 1933

COMMISSION GÉOLOGIQUE ET MUSÉE NATIONAL DU CANADA

2320. Rapport sommaire 1931, partie D, comprenant une description des gîtes amiantifères de la région de Thetford, par H.-C. Cooke, et de quelques développements miniers dans le sud de Québec, par W.-H. Fairbairn.

Bulletin 66. Etudes floristiques sur la région de Matapédia; Notes sur la flore de Saint-Urbain, comté de Charlevoix, Québec — Jacques Rousseau.

Mémoire 166. Géologie et gisements minéraux de la région de Rouyn-Harricaw, Québec, — H.-C. Cooke, W.-F. James et J.-B. Mawdsley.

DIVISION DES MINES ET COMMISSION FÉDÉRALE DU COMBUSTIBLE

674. Les abrasifs, partie I, abrasifs siliceux: grès, tripoli, ponce et poussière volcanique — V.-L. Eardley-Wilmot.

676. Les abrasifs, partie II; corindon et diamant — V.-L. Eardley-Wilmot.

678. Les abrasifs, partie III; grenat — V.-L. Eardley-Wilmot.

708. Amiante chrysotile au Canada — J.-G. Ross.

Avantages qu'offrirait l'isolation thermique de votre maison — B.-D. Mallory.

L'humidité dans les maisons chauffées — E.-S. Martindale.

DIVISION DES EXPLOSIFS

34. Rapport annuel de la division des Explosifs, 1932.

EN PRÉPARATION

La prospection au Canada.

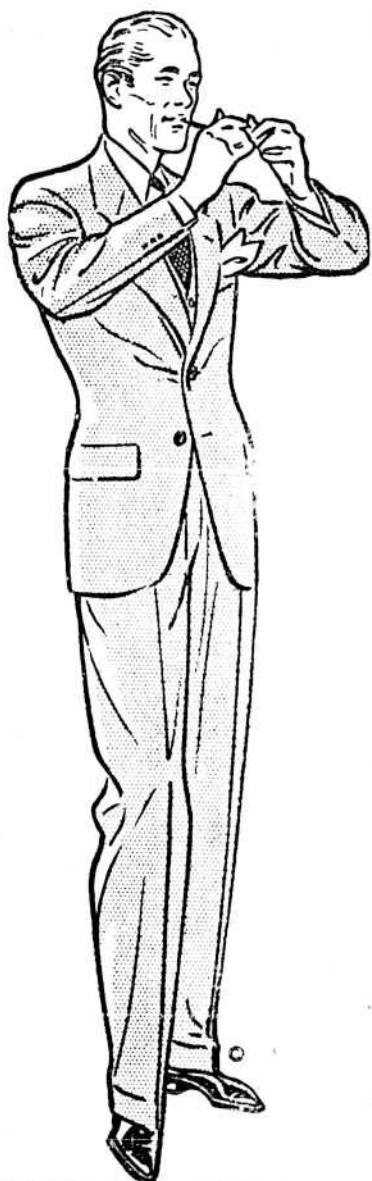
Les abrasifs, partie IV: abrasifs artificiels.

Rapport sommaire de la Commission géologique, 1932, partie D.

Rapports sur le Mica, le Zinc et le Plomb au Canada.

L'isolement calorifique des anciennes et des nouvelles maisons.

AVIS: On peut se procurer les publications ci-dessus en s'adressant au chef du Bureau de Traduction, Ministère des Mines, Ottawa, Canada.



Une coupe impeccable, des tissus nouveaux et un fini soigné sont les caractéristiques de tous nos

COMPLETS

(2 pantalons)

pour l'automne

\$25

Nous avons dès maintenant une grande variété de couleurs et des-
sins de haute nouveauté pour l'au-
tomne. Les fines étoffes de laine
sont importées d'Ecosse et d'An-
gleterre. Quant à la confection
nous tenons tout particulièrement
à mentionner que ces complets
sont confectionnés à la main là où
la coupe exige des coutures solides.
Le worsted est le tissu le plus en
vogue.

- Que vous soyez grand, de forte taille ou de petite taille, vous trouverez facilement un complet élégant chez DUPUIS.

(Paiements faciles si désiré)

Plateau 5151

Dupuis Frères

— LIMITED —

IMPRIMERIE POPULAIRE, Limitée
430 rue Notre-Dame Est Montréal

